ESTIMATES

Agriculture and Agri-Food Canada

2001-2002
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March.

Part III – Departmental Expenditure Plans which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before 31 March and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

As part of its ongoing efforts to streamline reporting requirements, the Treasury Board of Canada Secretariat has requested that Agriculture and Agri-Food Canada and thirteen other departments explore alternative reporting structures to this year's *Report on Plans and Priorities*. It has, therefore, exempted the department from the usual guidelines for the preparation of this report.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 2001

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing (PWGSC)
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: 1-800-635-7943
Internet site: http://publications.pwgsc.gc.ca

Catalogue No. BT31-2/2002-III-1

ISBN 0-660-61448-0

101-05647/

ESTIMATES

AGRICULTURE AND AGRI-FOOD CANADA

2001 2002

REPORT ON PLANS & PRIORITIES

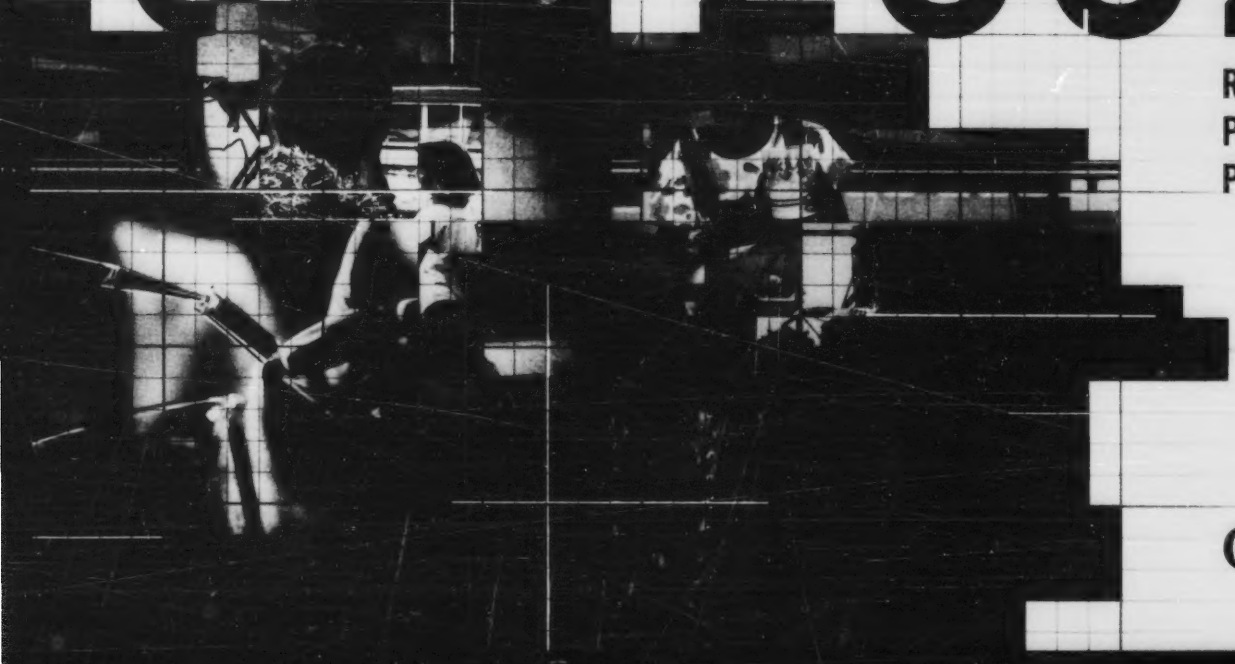

Canada

Table of Contents

SECTION I: MESSAGES

4 Message from the Minister
6 Message from the Secretary of State
8 Management Representation

SECTION II: DEPARTMENTAL OVERVIEW

10 What's New
10 Our Vision
10 Our Mandate
10 Operating Environment
13 New Business Lines
16 Integrated Management Approach
17 Departmental Planned Spending

SECTION III: DEPARTMENTAL PLANS, RESULTS AND ACTIVITIES

18 Security of the Food System
23 Health of the Environment
27 Innovation for Growth

SECTION IV: HORIZONTAL INITIATIVES

32 Canadian Rural Partnership
37 Co-operatives Secretariat

Section V: Financial Information

38	Table 5.1	Planning, Reporting and Accountability Structure – Financial Cross Walk to the 2000-2001 Main Estimates
38	Table 5.2	Summary of Capital Spending by Business Line
39	Table 5.3	Details on Major Capital Project Spending
40	Table 5.4	Summary of Transfer Payments
41	Table 5.5	Details on Transfer Payment Programs
42	Table 5.6	Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue
44	Table 5.7	Net Cost of Program for the Estimates Year (2001-2002)
44	Table 5.8	Canadian Pari-Mutuel Revolving Fund – Statement of Operations
45	Table 5.9	Canadian Pari-Mutuel Revolving Fund – Statement of Changes in Financial Position
45	Table 5.10	Canadian Pari-Mutuel Revolving Fund – Projected Use of Authority

Section VI: Supplementary Information

46 National Farm Products Council
52 Canadian Pari-Mutuel Agency
53 Sustainable Development Strategy
60 AAFC Organizational Chart
61 Legislation
62 Contacts for Further Information and Web Sites

Message from the Minister

LYLE VANCLIEF

I am proud to present the Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC) *2001-2002 Report on Plans and Priorities*. This document clearly outlines, for the sector and Canadians, what our focus will be for the next 12 months.

This year's report is particularly significant. It is one of the first official documents that features the Department's new business lines: **Security of the Food System, Health of the Environment,** and **Innovation for Growth**.

Agriculture and agri-food remains one of Canada's most important economic sectors. It provides jobs for one in seven Canadians, accounts for over eight per cent of our Gross Domestic Product, contributes to our trade balance, and is the backbone of many of our rural communities. Farmers and processors are instrumental to economic growth in Canada.

In the 2001 Speech from the Throne, the government made the commitment to help Canada's agricultural sector move beyond crisis management. To achieve this, we will work with the provinces and industry stakeholders on the development of integrated risk management tools. These will be designed to help farmers manage financial, environmental and on-farm food safety risks, and provide them with opportunities for diversification, value-added growth and new investments.

We need these tools for success in the 21st century because the sector is changing. Driven by factors such as globalization, advances in science and technology, e-commerce, and consumer trends, the sector is becoming more than a provider of food.

The sector is improving the quality and safety of traditional food and feed products and making inroads into new domestic and international markets. New products such as nutraceuticals for the pharmaceutical industry, functional foods for the health products industry, ethanol and bio-diesel for the energy industry, high value industrial products for the chemical industry, and wallboard for the construction industry are just a part of the domestic and international economy that will benefit our agricultural and rural areas.

The sector is responding to consumers' demands. Today's consumers are asking for assurances about the safety and quality of the food they eat. They want to know what is in their food and how it was produced. They want food produced in an environmentally responsible manner. At the same time, farmers need the appropriate tools to ensure their financial stability.

It is with these challenges and opportunities in mind that Agriculture and Agri-Food Canada has developed three new and integrated business lines, each focused on specific objectives aimed at helping the sector thrive while responding to consumers.

The *2001-2002 Report on Plans and Priorities* shows how Agriculture and Agri-Food Canada intends to work with the sector, the provinces, and other partners to build an industry that is recognized world-wide as a leader in providing safe, high quality food and other agricultural-based products that are produced in an environmentally responsible, and economically sustainable manner.

The Department is committed to helping the sector successfully meet its challenges, capture business opportunities, and enhance its traditional contribution to a better quality of life for all Canadians.

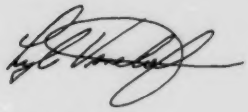

Lyle Vanclief
Minister of Agriculture and Agri-Food

Message from the Secretary of State for Rural Development

ANDY MITCHELL

Rural and remote communities in Canada contribute significantly to the overall quality of life Canada offers. Since August 1999, I have had the privilege of acting as a champion for both the rural and co-operatives files on behalf of the federal government. The Rural Secretariat, administratively located in Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC), co-ordinates the Canadian Rural Partnership (CRP), which includes 29 federal departments and agencies. Also located in AAFC, the Co-operatives Secretariat plays a coordinating role to facilitate co-operative interaction with the federal government.

In the coming year, we plan to build on the significant accomplishments of 2000-2001.

The highlight of the past year was the National Rural Conference I hosted in April 2000. Almost 500 Canadians, mostly from rural and remote communities in every province and territory, came together to share information and discuss issues that affect their communities. In May, we tabled the first Annual Report to Parliament on rural Canada. *Working Together in Rural Canada* provides details on over 500 federal initiatives that contribute to the development of rural and remote communities.

Based on citizen input at the National Rural Conference, we have developed a Rural Action Plan that will guide our future work. It includes more than 50 examples of actions the government will undertake to address the issues identified by rural Canadians, including such important matters as encouraging youth to take leadership roles and improving telecommunications infrastructure in rural and remote areas.

In 2001-2002, we will pursue the renewal of the Canadian Rural Partnership and continue its Rural Dialogue component with four regional conferences and other events across the country, and an expanded *Rural Times* newsletter. We will also table a second Annual Report to Parliament. The Rural Lens has proven to be a powerful tool that improves the ability of the federal government to deliver programs that work well in rural and remote communities.

The 2001 Speech from the Throne indicated that the government will continue to use the Rural Lens to ensure that every community, and every citizen can contribute to building our nation. The government wants to see that all communities, whether urban, rural, northern or remote reap the benefits of our prosperity, as well as have an opportunity to contribute. Innovation, growth and development in all parts of our economy, including our agricultural and resource sectors and our manufacturing and service industries, will be among the government's priorities.

The government will do its best to see that actions and programs are co-ordinated to help build local solutions to local challenges.

The Throne Speech also signalled the government's commitment to ensuring Canadians, including those in rural and remote communities, have the skills they need to succeed in the knowledge economy. In 2001-2002, the Rural Secretariat will continue to contribute to key result commitments of all departments and agencies including AAFC's new business lines. For example, through its linkages to agricultural policies and programs, as well as through its management of the Canadian Agricultural Rural Communities Initiative and of the Canadian Rural Information Service.

This *Report on Plans and Priorities*, combined with the Rural Action Plan, shows how the Government of Canada will work with rural and remote Canadians in 2001-2002 to help them achieve their goals for the future.

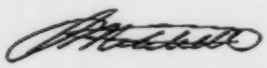

Andy Mitchell
Secretary of State (Rural Development)
(Federal Economic Development Initiative for Northern Ontario)

Management Representation

We submit, for tabling in Parliament, the *2001-2002 Report on Plans and Priorities* (RP&P) for Agriculture and Agri-Food Canada.

To the best of our knowledge, the information:

- accurately portrays the Department's mandate, plans, priorities, strategies and expected key results of the organization;
- is consistent with Treasury Board policy, instructions, and disclosure principles;
- is comprehensive and accurate; and
- is based on sound underlying department information and management systems.

We are satisfied with the quality assurance processes and procedures used for the preparation of the *Report on Plans and Priorities*.

The *Planning, Reporting and Accountability Structure* (PRAS), on which this document is based, has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Samy Watson
Deputy Minister

Diane Vincent
Associate Deputy Minister

SAMY WATSON

DIANE VINCENT

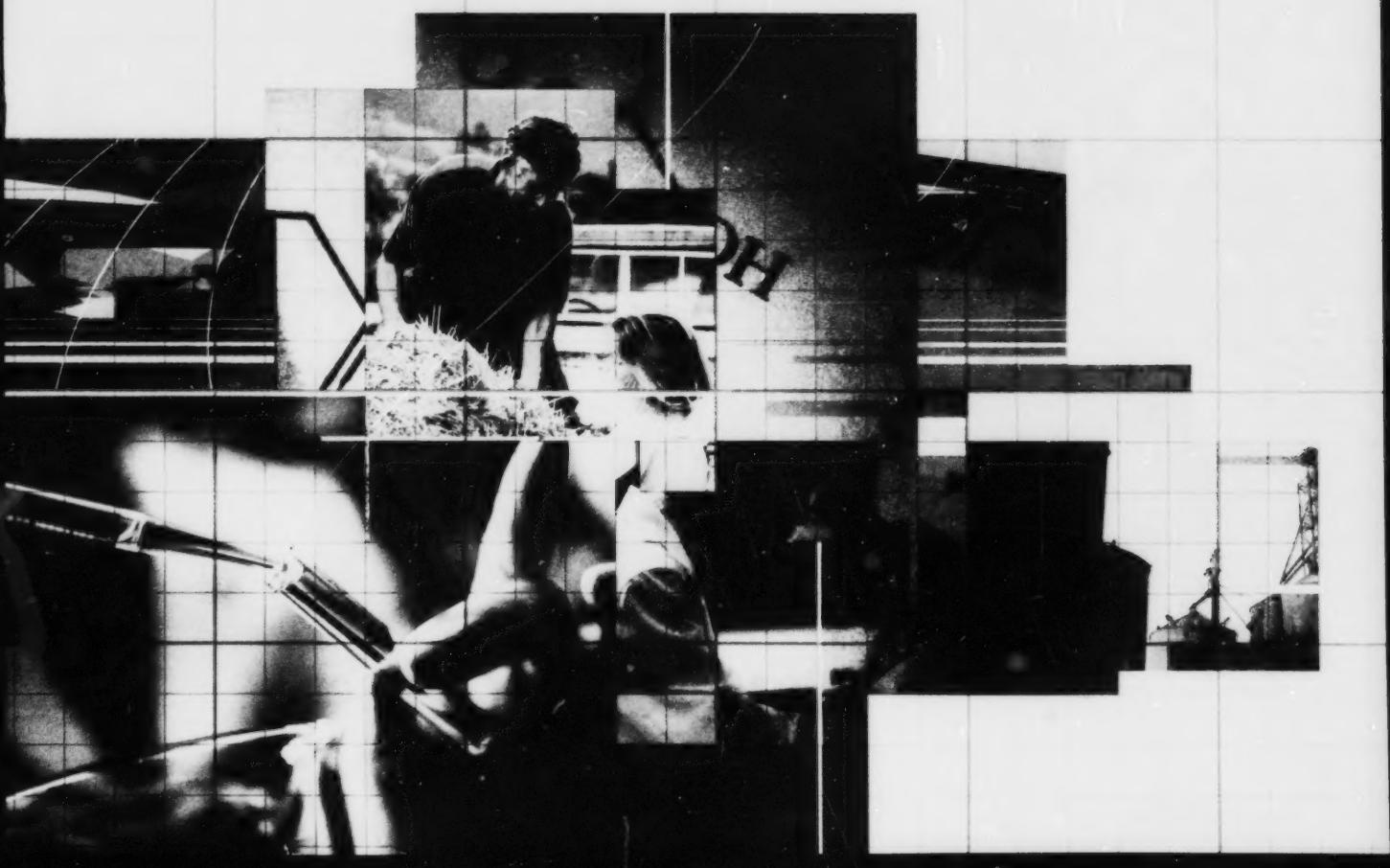

Departmental

What's New

In its January 30, 2001 Speech from the Throne, the government states that it "will help Canada's agriculture sector move beyond crisis management — leading to more genuine diversification and value-added growth, new investments and employment, better land use, and high standards of environmental stewardship and food safety."

To fulfill the government's commitment, and to ensure that our agriculture and agri-food sector remains innovative, competitive and responsive to the changing needs of farmers and consumers, the Department has redefined its business lines and key result commitments to Canadians.

Our Vision for Canadian Agriculture and Agri-food

To be an innovative and competitive sector, whose partners work in unison to be the world leader in the production of food and other related agricultural products and services to meet global consumer needs in a way that respects the environment and contributes to the best quality of life for all Canadians.

Our Mandate

To provide information, research and technology, and policies and programs to achieve security of the food system, health of the environment, and innovation for growth.

Operating Environment

The agriculture and agri-food sector is a significant engine of growth and prosperity in Canada. Canadians purchase 100 billion dollars of agri-food products from the sector every year and foreign consumers purchase an additional 20 billion dollars of products annually.

It is the second largest primary and manufacturing industry in the country, accounting for one out of every seven jobs in Canada. The sector provides international customers and 32 million Canadians with safe and environmentally friendly food and other agri-based products.

Canadian farmers produce over 32 billion dollars of agricultural products annually and are the stewards of 68 million hectares of farm land in every region of the country.

Overview

The environment in which the sector operates is changing:

- World markets for new agri-products are growing, providing tremendous opportunities to help farmers and processors diversify their income base and contribute to the sustainability of rural communities through increased economic activity.
- Farmers are seeking innovative ways to manage the financial, environmental, and on-farm food-safety challenges to growth, prosperity, and the ability to respond to high consumer expectations.
- Consumers are requesting specialised products and many want to know where and how their food is grown and processed. They expect food products that meet the highest possible standards of safety and quality.
- Now, more than ever, citizens want the assurance that the environment is being managed not only for today, but for generations to come.

There will always be new challenges facing agriculture, from changing food markets, to weather extremes to ever-changing consumer trends. For the sector to continue to prosper and respond to emerging consumer requirements, we need to develop better ways to help the industry manage financial, environmental, and food safety risk on the farm, and improve our capacity to innovate and develop markets for new products.

Life sciences can help our agriculture and agri-food sector grow and respond to these trends. The life science economy is about using our knowledge of living things to create new bio-based products and opportunities for farmers. As alternatives to non-renewable fossil fuels, new technologies have created bio-fuels such as ethanol derived from corn, or, more recently, from farm waste, and bio-diesel made from soybeans or canola.

Canadian agriculture is also becoming a growing source for nutraceuticals, bio-pharmaceuticals, building materials, plastics and even household products such as paper made from wheat straw and ink from flax and canola.

Genetic research and rapid advances in life sciences are presenting opportunities to increase productivity, remedy environmental problems, enhance the safety and health benefits of food and respond to new markets.

Embracing new technologies and responding to emerging market opportunities can help farmers and rural Canadians diversify their income base, position the sector for the future, and reduce their vulnerability to inevitable commodity cycles.

AAFC's challenges are to:

- **ensure that farmers have tools to manage risk and that all Canadian food is produced, processed, and distributed in a way that provides consumers with safe and reliable food products;**
- **respond to concerns about agriculture's impact on the environment; and**
- **increase Canada's efforts in producing innovative food and non-food goods based on agricultural products.**

In addressing these challenges, we will be working with the agriculture and agri-food sector — one of Canada's most innovative and dynamic sectors — to contribute to a better quality of life for Canadians.

This means using science to address on-farm food safety and environmental issues and respond to the increased demand for reliable food safety information.

Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC) will implement its second sustainable development strategy in co-operation with stakeholders to enhance environmental awareness and stewardship. This will provide the added assurance to consumers that their food has been produced with minimum impact on the environment and in harmony with the capacity of the resource base.

We will continue to work with provincial and territorial colleagues, farmers, and the agri-food industry, and will engage consumers, citizens, and interest groups to strengthen our markets by branding Canada as a leader in the environmentally responsible production of the most innovative and safe agri-products in the world.

Working in tandem with all stakeholders, the Department is committed to investing wisely to foster innovation in order to help the sector capture the tremendous opportunities which lie ahead. Strengthening our capacity for innovation and discovery, attracting skilled people and investment, and diversifying products and markets are key priorities.

The Rural Secretariat is providing leadership and horizontal coordination for rural issues. Federal departments and agencies are working with the Secretariat to strengthen the Government's commitment to improve the quality of life for rural Canadians. Similarly, the Co-operatives Secretariat supports, co-ordinates, and implements policies to advance co-operatives in Canada.

The result of our work will be an integrated policy framework in which on-farm financial, environmental, and food safety risk management, as well as trade, marketing, investment, and science strategies are linked to give us a competitive advantage in maintaining our

existing markets and penetrating new ones. By establishing Canada as the world leader in innovation, in food safety and quality, and in environmental responsibility, we can stimulate economic growth and provide a better quality of life for all Canadians.

New Business Lines

Many opportunities exist to tap into consumer trends and break into new markets. A national approach is needed to brand Canada as a world leader in the production of safe food products that are grown and processed in an environmentally responsible manner. Building on our excellent reputation, the Canada brand will give us a competitive advantage in existing, as well as new and expanding domestic and international marketplaces.

To help the sector seize the many opportunities which lie ahead, the Department has reviewed the strategies and key results it plans to achieve.

This work has led to a redefinition of our business lines. These provide the framework within which our Department reports to Parliament and central agencies on its plans, expenditures, and performance.

The objectives of our business lines have been defined as follows:

- **Security of the Food System** — to make Canada the world leader in producing, processing, and distributing safe and reliable food to meet the needs and preferences of consumers. The overall security of the agriculture and agri-food industry, from sound financial risk management to food safety and consumer confidence, is an area of high priority.
- **Health of the Environment** – to make Canada the world leader in using environmental resources in a manner that ensures their quality and availability for present and future generations.
- **Innovation for Growth** – to foster innovation in order to make Canada the world leader in developing food and other related agricultural products and services that capture opportunities in diversified domestic and global markets.

"While agriculture has a heritage that is interwoven with our nation's past, it has always been very much an industry on the frontier — built not only on business acumen and hard work, but also on a foundation of science and new technology."

LYLE VANCLIEF

Ottawa Life Sciences Conference, December 5, 2000

These business lines form the basis of our Departmental Business Plan and are fully aligned with the government's overall priority of providing the best quality of life for all Canadians. The business lines also provide AAFC with a clear direction and identify priorities by focussing the Department's business on what needs to be accomplished.

AAFC has identified key result commitments for each of the business lines, as well as strategies to achieve them. Specific activities to achieve these results will be confirmed early in the new fiscal year.

The "best quality of life for all Canadians" can only be achieved through a balance between economic, environmental, and social considerations. Agriculture and Agri-Food Canada is pursuing policies that integrate risk management strategies — for income, environment, and on-farm food safety, — with trade, marketing and investment, and science strategies.

An innovative and competitive sector, whose partners work in unison, will be the world leader in the production of food and other related agricultural products and services. Farmers and processors who meet global consumer needs in a way that respects the environment will contribute to the best quality of life for all Canadians.

The following four graphs[1] provide an overview of the allocation of resources for 2001-2002 against the new business lines. The majority of the Department's 2001-2002 resources have been allocated to Security of the Food System (71%), followed by Innovation for Growth (21%) and Health of the Environment (8%). Over 90% of the resources of the Security of the Food System business line are transfer payments to other parties, including farmers and Provinces. The majority of the resources of Innovation for Growth and Health of the Environment are in operating costs (68% and 80%, respectively) reflecting the more labour-intensive nature of these lines of business.

FIGURE 1

DEPARTMENTAL OVERVIEW ($ millions)
Gross Program Spending

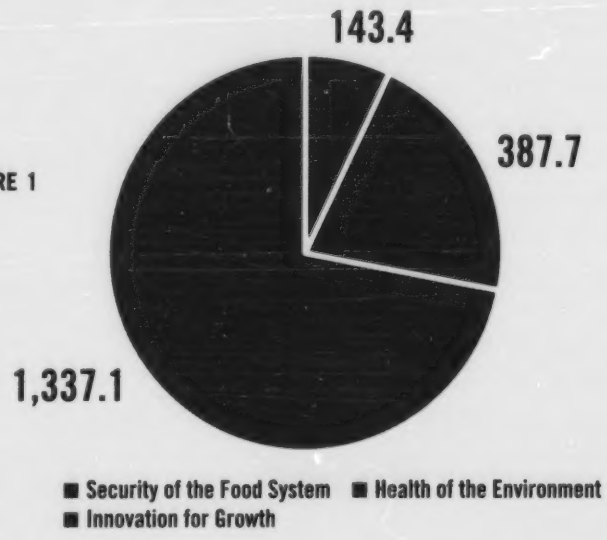

[1] These allocations are based on an initial mapping of the department's allocation of resources in future years that will be refined as activities are adjusted in order to achieve the desired results of each business line.

FIGURE 2

SECURITY OF THE FOOD SYSTEM ($ millions)

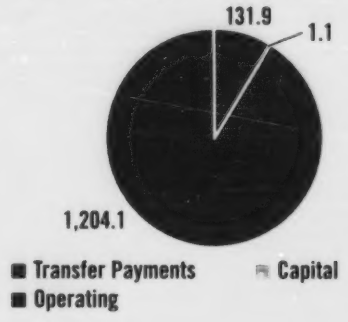

FIGURE 3

HEALTH OF THE ENVIRONMENT ($ millions)

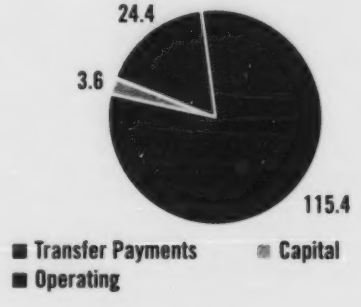

FIGURE 4

INNOVATION FOR GROWTH ($ millions)

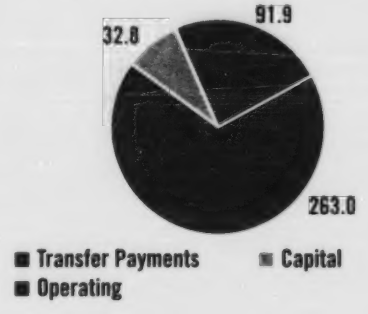

Integrated Management Approach

In today's complex and globally competitive environment, few issues can be dealt with unilaterally or in a single-disciplinary fashion. Most issues require an approach that is multi-disciplinary and takes into consideration a broad range of social, environmental, and economic factors.

Furthermore, most issues require the partnership and collaborative efforts of multiple jurisdictions and stakeholders.

In response to this increasingly complex environment in which the department works, AAFC has adopted an integrated, one department approach to managing, planning, and reporting based on its three core business lines and key result commitments. As illustrated in Figure 5, the AAFC business lines and key result commitments cut across the department's organizational structure and provide a focus for branch strategies and activities.

FIGURE 5
INTEGRATED, ONE-DEPARTMENT APPROACH

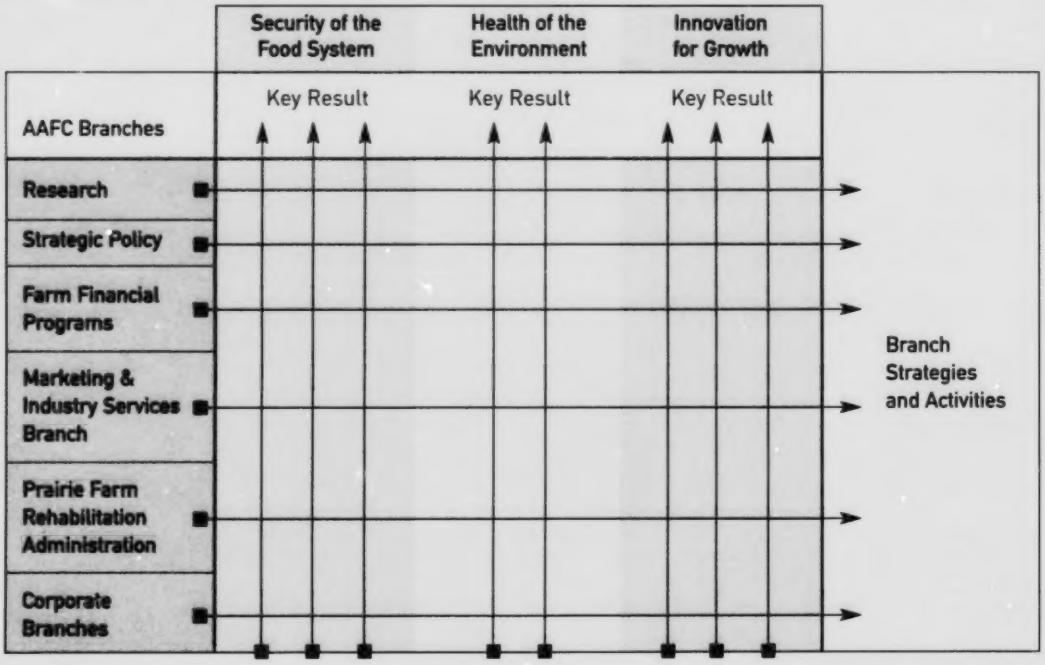

DEPARTMENTAL PLANNED SPENDING

The following table summarizes the financial spending plan of the Department to March 31, 2004.

($ millions)	Forecast Spending 2000-2001	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004
Budgetary Main Estimates (gross)	2,335.9	1,868.2	1,749.5	1,196.7
Less: Respendable revenue	34.2	36.6	37.0	37.0
Total Main Estimates	2,301.7	1,831.6	1,712.5	1,159.7
Adjustments **	186.2	2.0	41.0	39.6
Net Planned Spending	2,487.9*	1,833.6	1,753.5	1,199.3
Less: Non-respendable revenue	25.5	25.5	25.5	25.5
Plus: Cost of services received without charge	33.5	33.2	32.9	32.2
Net cost of Program	2,495.9	1,841.3	1,760.9	1,206.0
Full Time Equivalents	5,412	5,404	5,383	5,363

* Reflects the best forecast of total net planned spending to the end of the fiscal year.

** Adjustments for 2000-2001 reflect Governor General Special Warrants, Supplementary Estimates and Treasury Board Allotment transfers. Adjustments for 2001-2002 to 2003-2004 reflect initiatives for which the Department can seek up to the amount shown through Supplementary Estimates, once approved.

Note: Planned spending reflects funds currently approved in the government fiscal plan.

Integrated Management Approach

In today's complex and globally competitive environment, few issues can be dealt with unilaterally or in a single-disciplinary fashion. Most issues require an approach that is multi-disciplinary and takes into consideration a broad range of social, environmental, and economic factors.

Furthermore, most issues require the partnership and collaborative efforts of multiple jurisdictions and stakeholders.

In response to this increasingly complex environment in which the department works, AAFC has adopted an integrated, one-department approach to managing, planning, and reporting based on its three core business lines and key result commitments. As illustrated in Figure 5, the AAFC business lines and key result commitments cut across the department's organizational structure and provide a focus for branch strategies and activities.

FIGURE 5
INTEGRATED, ONE-DEPARTMENT APPROACH

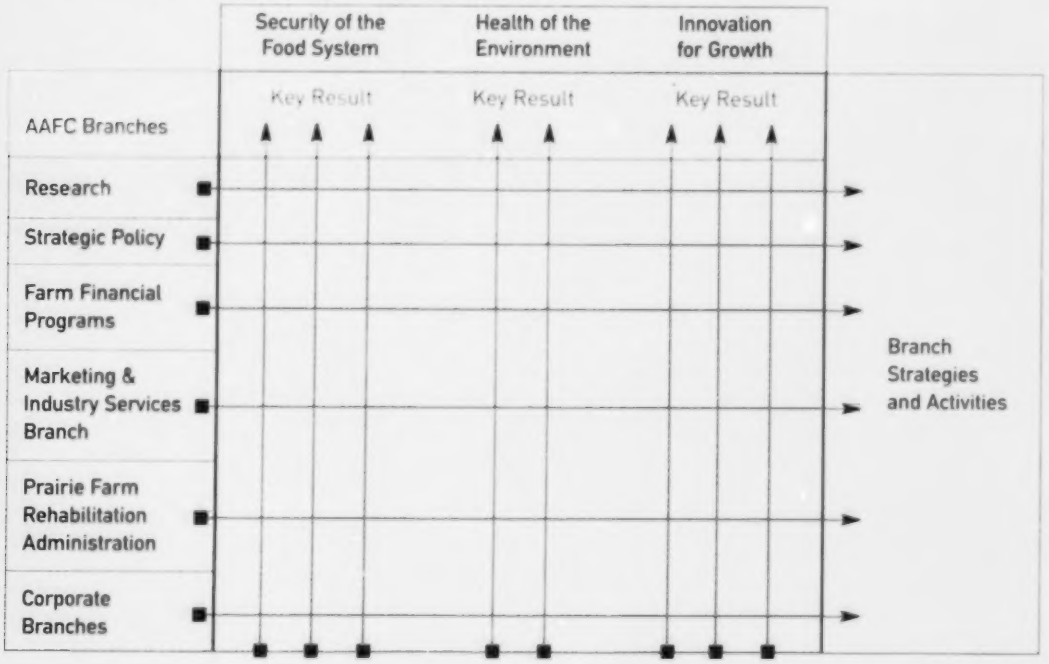

DEPARTMENTAL PLANNED SPENDING

The following table summarizes the financial spending plan of the Department to March 31, 2004.

($ millions)	Forecast Spending 2000-2001	**Planned Spending 2001-2002**	Planned Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004
Budgetary Main Estimates (gross)	2,335.9	**1,868.2**	1,749.5	1,196.7
Less: Respendable revenue	34.2	**36.6**	37.0	37.0
Total Main Estimates	2,301.7	**1,831.6**	1,712.5	1,159.7
Adjustments **	186.2	**2.0**	41.0	39.6
Net Planned Spending	2,487.9*	**1,833.6**	1,753.5	1,199.3
Less: Non-respendable revenue	25.5	**25.5**	25.5	25.5
Plus: Cost of services received without charge	33.5	**33.2**	32.9	32.2
Net cost of Program	2,495.9	**1,841.3**	1,760.9	1,206.0
Full Time Equivalents	**5,412**	**5,404**	**5,363**	**5,363**

* Reflects the best forecast of total net planned spending to the end of the fiscal year.

** Adjustments for 2000-2001 reflect Governor General Special Warrants, Supplementary Estimates and Treasury Board Allotment transfers. Adjustments for 2001-2002 to 2003-2004 reflect initiatives for which the Department can seek up to the amount shown through Supplementary Estimates, once approved.

Note: Planned spending reflects funds currently approved in the government fiscal plan.

Departmental Results

Security of the Food System

Objective

To make Canada the world leader in producing, processing, and distributing safe and reliable food to meet the needs and preferences of consumers.

Strategies

AAFC is working towards this objective by:

- strengthening the competitiveness of our agriculture and agri-food sector by working with partners to better manage risks through the development and promotion of improved safety nets and other risk management tools;
- enhancing the efficient functioning of the domestic and international marketplace by negotiating fair rules, resolving trade disputes, eliminating market impediments, to maintain market opportunities for the Canadian agriculture and agri-food sector; and
- anticipating, understanding, and integrating consumer attitudes and preferences into policies and programs in order to improve consumer confidence.

Introduction

The overall security of the agriculture and agri-food industry, from sound financial risk management to food safety and consumer confidence, is an area of high priority.

Canada's agriculture and agri-food sector is recognized as a leader in providing safe, high-quality food that is produced using environmentally responsible farming practices. Furthermore farmers want to continue diversifying in order to take advantage of new consumer trends and break into new markets.

Agriculture and agri-food policies, and production and processing practices, supported by science and innovation, are required to integrate our approach to manage income, environmental, and on-farm food safety risks. They lead to improved consumer confidence and improved market access for Canadian products.

Challenges

Low commodity prices on international markets mean less income for farmers. To make the marketplace more predictable, and to reduce international market distortions, fair and clear trade rules are needed. Domestically, farmers and processors need policies and market structures that enhance efficiency and fairness.

Income variations are fuelled by weather, disasters, pests, and crop and animal diseases. It is critical to ensure that risk management — production,

Plans, and Activities

financial, and environmental — is improved within the sector, and that on-farm risks to the safety and reliability of food are managed effectively to enhance the safety and security of the agriculture and agri-food system as a whole.

The life sciences economy presents promising opportunities for the development of new food and non-food, bio-based products for intermediate and consumer markets. Using life sciences as a foundation for innovation and growth, our agriculture and agri-food system has the capacity to address the demands of citizens and consumers around the world.

Issues such as pesticide use, intensive livestock production, animal health, and water quality, are causing consumers around the world to raise questions about the food they eat and the impact of agriculture on the environment. Consumers want to be assured that their food is safe, nutritious, and produced in an environmentally responsible manner.

Many farmers are taking action to address environmental risks on their farms and are implementing on-farm food safety systems.

Government needs to continue its coordinated national approach on regulations. Health Canada, the Canadian Food Inspection Agency, and Environment Canada all have responsibilities for setting national food safety and environmental standards. AAFC will work to enable farmers to meet these national standards. We need on-farm programs which provide detailed information about farm practices and a means of monitoring potential risks in order to take actions to mitigate problems. Such systems will enable targeted responses to issues and increase the effectiveness of our actions.

In the near future, tracking of a product from its origin, through the processing system, will reassure consumers about the security of the food system. For example, Ontario food soyabean producers access the Japanese market by selling identity preserved products. Some wheat growers receive premium prices by selling identify preserved grain to Warburton bakeries in the U.K.

Risk management, secure markets and consumer confidence — all of which are supported by science — combine to meet these demands.

AAFC Response

Risk Management —
The desired outcome is an agriculture and agri-food sector that is able to manage financial, supply, market, health, and environmental risks. Competitiveness in the sector is strengthened by working with partners to better manage risks through the development and promotion of improved safety nets and other risk management tools. Actions to achieve this include:

- developing integrated on-farm risk management frameworks that address income, environmental and food safety risks while enhancing our domestic and international competitiveness in the marketplace;
- researching, developing and communicating best practices and risk management tools for use by farmers, processors and consumers; and
- consulting with stakeholders, creating and contributing to strategic alliances which foster and strengthen the risk management capacity of the sector.

Secure Marketplace —
The desired outcome is a secure domestic and international marketplace for Canadian agricultural products. Efficiency in domestic and international markets is enhanced by negotiating fair rules, resolving trade disputes, eliminating market impediments, and maintaining market opportunities for the Canadian agriculture and agri-food sector. Actions to achieve this include:

- identifying and analyzing impediments to the efficient functioning of the domestic and international marketplace;
- advancing Canadian agriculture internationally by building broad-based alliances and support, negotiating fair rules, and resolving trade disputes in order to enhance market opportunities;
- collaborating with domestic partners and stakeholders to eliminate impediments to efficiency in the marketplace; and
- ensure stakeholders are aware of Canada's rights and obligations and engage them in the development and refinement of Canada's position on key issues.

Consumer Confidence —
The desired outcome is to maintain a high level of consumer confidence in the quality, safety and production of Canadian food. Confidence is improved by anticipating, understanding, and integrating consumer attitudes into policies and programs. Actions to achieve this include:

- developing a knowledge of consumer and stakeholder attitudes through focus groups, stakeholder consultations, surveys, media monitoring, and trend analysis;
- developing alliances with broad-based stakeholders and government partners to identify and undertake activities to address key issues; and
- providing, with partners, objective, accurate, and timely information to the public.

PLANNED SPENDING AND FULL TIME EQUIVALENTS

Forecast Spending 2000-2001		**Planned Spending 2001-2002**		Planned Spending 2002-2003		Planned Spending 2003-2004	
$ millions	FTE	**$ millions**	**FTE**	$ millions	FTE	$ millions	FTE
1,999.1*	1,312	**1,337.1**	**1,269**	1,284.0	1,270	743.2	1,270

* Reflects the best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.

SUMMARY OF KEY RESULT COMMITMENTS AND STRATEGIES FOR THE SECURITY OF THE FOOD SYSTEM BUSINESS LINE

1) Key Result Commitment – *Risk Management* An agriculture and agri-food sector that is able to manage financial, supply, market, health, and environmental risks. **Strategy** Strengthen the competitiveness of the sector by working with partners to better manage risks through the development and promotion of improved safety nets and other risk management tools.	**Resources (notional allocation) $millions** 1,311.1

Action Plans

- Develop integrated on-farm risk management frameworks that address income, environmental and food safety risks while enhancing our domestic and international competitiveness in the marketplace.
- Research, develop, and communicate best practices and risk management tools for use by farmers, processors, and consumers.
- Consult with stakeholders and create and contribute to strategic alliances which will foster and strengthen the risk management capacity of the sector.

PLANNED SPENDING AND FULL TIME EQUIVALENTS

Forecast Spending 2000-2001		**Planned Spending 2001-2002**		Planned Spending 2002-2003		Planned Spending 2003-2004	
$ millions	FTE	**$ millions**	**FTE**	$ millions	FTE	$ millions	FTE
1,999.1*	1,312	**1,337.1**	**1,269**	1,284.0	1,270	743.2	1,270

* Reflects the best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.

SUMMARY OF KEY RESULT COMMITMENTS AND STRATEGIES FOR THE SECURITY OF THE FOOD SYSTEM BUSINESS LINE

1) Key Result Commitment – *Risk Management* An agriculture and agri-food sector that is able to manage financial, supply, market, health, and environmental risks. **Strategy** Strengthen the competitiveness of the sector by working with partners to better manage risks through the development and promotion of improved safety nets and other risk management tools.	Resources (notional allocation) $millions 1,311.1

Action Plans

- Develop integrated on-farm risk management frameworks that address income, environmental and food safety risks while enhancing our domestic and international competitiveness in the marketplace.
- Research, develop, and communicate best practices and risk management tools for use by farmers, processors, and consumers.
- Consult with stakeholders and create and contribute to strategic alliances which will foster and strengthen the risk management capacity of the sector.

2) Key Result Commitment – *Secure Marketplace* A secure domestic and international marketplace for Canadian agricultural products. **Strategy** Enhance the efficient functioning of the domestic and international marketplace by negotiating fair rules, resolving trade disputes, and eliminating market impediments, to maintain market opportunities for the Canadian agriculture and agri-food sector.	Resources (notional allocation) $millions 16.0

Action Plans

- Identify and analyze impediments to the efficient functioning of the domestic and international marketplace.
- Internationally, advance Canadian agricultural interests by building broad-based alliances and support, negotiating fair rules, and resolving trade disputes in order to enhance market opportunities.
- Domestically, collaborate with partners and stakeholders to eliminate impediments to the efficient functioning of the marketplace.
- Ensure stakeholders are aware of Canada's rights and obligations and engage them in the development and refinement of Canada's position on key issues.

3) Key Result Commitment – *Consumer Confidence* A high level of consumer confidence in the quality, safety, and production of Canadian food. **Strategy** Anticipate, understand, and integrate consumer perceptions and preferences into policies and programs which will improve consumer confidence.	Resources (notional allocation) $millions 10.0

Action Plans

- Develop a knowledge of consumer and stakeholder attitudes by using focus groups, stakeholder consultations, surveys, media monitoring, and trend analysis.
- Lead and develop alliances with broad-based stakeholders and government partners to proactively identify and undertake activities to address key issues.
- Provide, with partners, objective, accurate, and timely information to the public through proactive communications planning and issues management.

2) Key Result Commitment – *Secure Marketplace*	Resources (notional allocation) $millions
A secure domestic and international marketplace for Canadian agricultural products. **Strategy** Enhance the efficient functioning of the domestic and international marketplace by negotiating fair rules, resolving trade disputes, and eliminating market impediments, to maintain market opportunities for the Canadian agriculture and agri-food sector.	16.0

Action Plans

- Identify and analyze impediments to the efficient functioning of the domestic and international marketplace.
- Internationally, advance Canadian agricultural interests by building broad-based alliances and support, negotiating fair rules, and resolving trade disputes in order to enhance market opportunities.
- Domestically, collaborate with partners and stakeholders to eliminate impediments to the efficient functioning of the marketplace.
- Ensure stakeholders are aware of Canada's rights and obligations and engage them in the development and refinement of Canada's position on key issues.

3) Key Result Commitment – *Consumer Confidence*	Resources (notional allocation) $millions
A high level of consumer confidence in the quality, safety, and production of Canadian food. **Strategy** Anticipate, understand, and integrate consumer perceptions and preferences into policies and programs which will improve consumer confidence.	10.0

Action Plans

- Develop a knowledge of consumer and stakeholder attitudes by using focus groups, stakeholder consultations, surveys, media monitoring, and trend analysis.
- Lead and develop alliances with broad-based stakeholders and government partners to proactively identify and undertake activities to address key issues.
- Provide, with partners, objective, accurate, and timely information to the public through proactive communications planning and issues management.

Health of the Environment

Objective

To make Canada the world leader in using environmental resources in a manner that ensures their quality and availability for present and future generations.

Strategies

AAFC is working towards this objective by:

- providing relevant and accurate environmental information to foster open and informed dialogue, and to help farmers, the agri-food sector, citizens and government, make sound decisions for today's and future generations; and
- realizing environmental benefits and reducing environmental risks through leading the development and implementation of economically sustainable best management practices, within a supportive business climate, for adoption by the agriculture and agri-food industry, the government, and the general public.

Introduction

Over the past two decades, a number of key studies have deepened our understanding of how the agriculture and agri-food sector interacts with natural resources and the environment.

Although knowledge gaps remain and more scientific study is required, results suggest that over the past 20 years, there has been an overall trend toward improved agricultural soil quality.

This positive trend toward sustainable land management stems in part from the fact that farmers and society gain economic benefits from improved soil health. The ability of farmers to act on this incentive has been facilitated by:

- public investment in soil research and conservation programs;
- the development of economically viable conservation practices (primarily reduced tillage methods); and
- the creation of local mechanisms to promote conservation, such as soil and crop improvement associations.

The situation is different for natural resources such as surface and groundwater supplies, the atmosphere, and biodiversity.

Nutrient surpluses, risk to water quality, and greenhouse gas emissions are rising and some valuable habitats continue to be degraded or converted to other uses. While the use of environmentally sound farm management practices is improving, the use of these practices can be expanded.

Environmental concerns about agricultural production may continue to grow. The sector will continue to be challenged to respond to demands for a healthy environment.

Challenges

Canada's agricultural policies, and the way in which sector-related institutions deliver programs and services, must enable and encourage farmers and processors to use sustainable practices to produce and market their goods.

In the international arena, environmental agreements (e.g., Kyoto Protocol) are imposing new compliance requirements and structural adjustments on all sectors of the economy, including agriculture and agri-food. Innovative and science-based approaches will help Canadians adjust to these and other challenges.

Growth in the production of agricultural commodities is also being limited in parts of Canada because of potential excess waste by-products. Environmental statements and audits are increasingly required as a prerequisite to accessing capital.

Canadians have expressed public concern and their demand for improved standards of environmental quality is increasing. More and more, consumers are making informed purchasing decisions regarding environmental impacts from the food chain. The food production, processing, and distribution system is being challenged to keep environmental impacts at levels that ensure the sustainability of Canada's natural resources.

Stakeholders in Canada's food system need to develop and implement concrete strategies that promote a broader understanding of environmental quality, resource use, and social equity issues.

Science can be a key lever. Our research and development efforts need to place increased emphasis on evolving management priorities to protect water, air, soil and biodiversity.

Finally, it is important that farmers have access to the information and integrated risk management tools they require to practice environmentally responsible agriculture, and that they operate in a business climate that encourages both economic growth and environmental stewardship.

AAFC Response

Environmental Awareness — The desired outcome is the provision of relevant and accurate environmental information to foster open and informed dialogue and to help farmers, the agri-food sector, citizens and government make sound decisions for today's and future generations. Actions to achieve this include:

- developing and gathering information to improve the knowledge base of the physical resources and to identifying current and emerging concerns regarding agri-environmental issues;
- analysing and interpreting, environmental, economic, and social information to propose possible solutions; and
- preparing and presenting information that can be easily accessed and understood, emphasizing on-line information.

Environmental Stewardship — The desired outcome is to realize environmental benefits and reduce environmental risks by leading the development and implementation of economically sustainable best management practices, within a supportive business climate, for adoption by the agriculture and agri-food industry, government and the general public. Actions to achieve this include:

- identifying knowledge and technology gaps to establish priorities;
- conducting research to develop best management practices which protect water, air, soil, and biodiversity;
- developing and linking policies and programs that contribute to environmental sustainability; and
- creating and delivering technology transfer programs that accelerate the adoption of environmentally sound management practices.

To support these efforts, AAFC's Sustainable Development Strategy, required under the Auditor General Act, provides a complementary framework to guide the Department's efforts over the coming years.

PLANNED SPENDING AND FULL TIME EQUIVALENTS

Forecast Spending 2000-2001		**Planned Spending 2001-2002**		Planned Spending 2002-2003		Planned Spending 2003-2004	
$ millions	FTE	**$ millions**	**FTE**	$ millions	FTE	$ millions	FTE
160.1 *	1,451	**143.4**	**1,459**	136.1	1,448	135.8	1,448

* Reflects the best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.

Environmental Stewardship — The desired outcome is to realize environmental benefits and reduce environmental risks by leading the development and implementation of economically sustainable best management practices, within a supportive business climate, for adoption by the agriculture and agri-food industry, government and the general public. Actions to achieve this include:

- identifying knowledge and technology gaps to establish priorities;
- conducting research to develop best management practices which protect water, air, soil, and biodiversity;
- developing and linking policies and programs that contribute to environmental sustainability; and
- creating and delivering technology transfer programs that accelerate the adoption of environmentally sound management practices.

To support these efforts, AAFC's Sustainable Development Strategy, required under the Auditor General Act, provides a complementary framework to guide the Department's efforts over the coming years.

PLANNED SPENDING AND FULL TIME EQUIVALENTS

Forecast Spending 2000-2001		**Planned Spending 2001-2002**		Planned Spending 2002-2003		Planned Spending 2003-2004	
$ millions	FTE	**$ millions**	**FTE**	$ millions	FTE	$ millions	FTE
160.1 *	1,451	**143.4**	**1,459**	136.1	1,448	135.8	1,448

* Reflects the best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.

SUMMARY OF KEY RESULT COMMITMENTS AND STRATEGIES FOR THE HEALTH OF THE ENVIRONMENT BUSINESS LINE

1) Key Result Commitment – *Environmental Awareness*	**Resources (notional allocation) $millions**
Information is available to promote environmental awareness and serve as a basis for sound decision-making and the resolution of agri-environmental issues. **Strategy** Provide relevant and accurate environmental information to foster open and informed dialogue to help farmers, the agri-food sector, citizens and government make sound decisions for today's and future generations.	15.8

Action Plans

- Develop and gather information to improve the knowledge base of the physical resources and to identify current and emerging concerns regarding agri-environmental issues.
- Analyse and interpret, environmental, economic and social information to propose possible solutions to issues.
- Prepare and present the information in a form which can be easily accessible and understood.

2) Key Result Commitment – *Environmental Stewardship*	**Resources (notional allocation) $millions**
Environmental benefits are realized and environmental risks are minimized in the agriculture and agri-food sector. **Strategy** To realize environmental benefits and reduce environmental risks by leading the development and implementation of economically sustainable best management practices, within a supportive business climate, for adoption by the agriculture and agri-food industry, government, and general public.	127.6

Action Plans

- Identify knowledge and technology gaps to establish priorities.
- Conduct research to develop best management practices which protect water, air, soil, and biodiversity.
- Develop and link policies and programs which contribute to environmental sustainability.
- Create and deliver technology transfer programs which accelerate the adoption of environmentally sound management practices.

SUMMARY OF KEY RESULT COMMITMENTS AND STRATEGIES FOR THE HEALTH OF THE ENVIRONMENT BUSINESS LINE

1) Key Result Commitment – *Environmental Awareness*	**Resources (notional allocation) $millions**
Information is available to promote environmental awareness and serve as a basis for sound decision-making and the resolution of agri-environmental issues. **Strategy** Provide relevant and accurate environmental information to foster open and informed dialogue to help farmers, the agri-food sector, citizens and government make sound decisions for today's and future generations.	15.8

Action Plans

- Develop and gather information to improve the knowledge base of the physical resources and to identify current and emerging concerns regarding agri-environmental issues.
- Analyse and interpret, environmental, economic and social information to propose possible solutions to issues.
- Prepare and present the information in a form which can be easily accessible and understood.

2) Key Result Commitment – *Environmental Stewardship*	**Resources (notional allocation) $millions**
Environmental benefits are realized and environmental risks are minimized in the agriculture and agri-food sector. **Strategy** To realize environmental benefits and reduce environmental risks by leading the development and implementation of economically sustainable best management practices, within a supportive business climate, for adoption by the agriculture and agri-food industry, government, and general public.	127.6

Action Plans

- Identify knowledge and technology gaps to establish priorities.
- Conduct research to develop best management practices which protect water, air, soil, and biodiversity.
- Develop and link policies and programs which contribute to environmental sustainability.
- Create and deliver technology transfer programs which accelerate the adoption of environmentally sound management practices.

Innovation for Growth

Objective

To foster innovation in order to make Canada the world leader in developing food and other related agricultural products and services that capture opportunities in diversified domestic and global markets.

Strategies

AAFC is working toward this objective by:

- leading the development and adoption of new and non-traditional Canadian products, processes, and practices to increase our competitive edge by providing opportunities for diversification and by investing in an environment that encourages discovery and innovation;
- attracting people and investment by building a dynamic business climate by actively supporting knowledge development, entrepreneurship, and infrastructure to capture opportunities in domestic and global markets; and
- leading the capture of market opportunities for innovative Canadian products and services to create economic growth and promote Canada as a world leader in innovation, food safety and quality, and environmental management.

Introduction

Developed nations are increasingly achieving economic growth through science-based innovation and strategic marketing of high quality products and services. To succeed in the life sciences economy, Canada requires a strong and collaborative effort, from discovery through to the sale of products and services.

Innovation contributes to the development of more value-added chains in the agricultural economy. It encourages on-farm diversification and diversification from traditional commodity production to new customized products for industrial uses. Innovation also provides the foundation for growth in the agriculture and agri-food sector, access to new market opportunities, security of our food system, intensification of farm production, and contributes to the health of the environment. Innovative products and services capture new growth opportunities and new markets. Diversification expands opportunities for farmers and reduces the agricultural sector's dependence on sales of traditional commodities. Ultimately, the success of the sector will be determined by utilization of leading edge knowledge and skills of our farmers, entrepreneurs, and scientists. A business climate that encourages incremental domestic and foreign investment is needed to ensure their development.

The sector is dependent on an abundant and healthy natural resource base. Agriculture faces the challenge of ensuring that the food we produce is safe and is produced in a way which will protect and enhance the environment — our air, our soil and our water supplies. The ability to brand Canada as a world leader with a competitive advantage in the global marketplace requires that on-farm environmental and food safety standards are established and met.

Life sciences, through innovation, skills, and investment, and branding Canadian products and services, provide an opportunity for Canada to reduce its dependence on non-renewable resources and to meet consumer desires for consumption of environmentally friendly products.

Challenges

To be the world leader, Canada must strengthen its position as a destination of choice for global investment by developing and implementing strategic investment initiatives, and by promoting comparative advantages in the agriculture and agri-food sector and in the life science economy.

Globalization presents a key challenge where Canadians face international competition in both our export and domestic marketplaces. Worldwide competition for markets demands innovation, risk taking, and the ability to respond to market changes with new products and services.

A major challenge lies in selecting the products and processes for development, and accepting and managing the related risks. Priorities for research and development should be integrated with competitive, private sector knowledge about markets, regulations, science, technology, and demographics.

The share of the total exports of agriculture and agri-food products captured by processed food and beverages has increased significantly over recent years to over 50 percent in 2000. Firms are investigating opportunities to produce and market value-added products in non-traditional export markets, in order to lessen the impact of commodity cycles and dependence on any one particular market. The agriculture and agri-food sector is less dependent on U.S. markets than most other economic sectors.

Recruitment, retention, and the development of skills to meet the challenges of the rapidly changing life science economy are major issues. To respond to market opportunities, state-of-the-art production, financial, marketing, and human resource management skills need to be further developed.

Identification, adaptation, and adoption of new agronomic techniques and other skills are required by the evolving farm sector. Skill refinement is important to the future of agricultural and rural communities and to encourage the creation of value-added businesses.

AAFC Response

To meet these challenges, and take advantage of our strengths, we must focus on the key engines of innovation: information technology and life sciences. Many in the sector, government, and academia see a convergence of information technology, agriculture and agri-food, and medicine. They speak about opportunities for new partnerships that will be forged as Canada capitalizes on its potential to be a world leader in the "new economy."

The federal government is making focused and forward-looking investments in education, research, and innovation. AAFC will take a leadership role in working with our partners to: focus our research and development capacity, to take advantage of strategic investment opportunities; develop and market products that address consumer and citizen desires for environmentally responsible and safe food and non-food products. These products will enhance Canada's global competitiveness and help provide the best quality of life for all Canadians.

Innovation and Discovery — The desired outcome is the development and adoption of new products, processes, technologies, and services to increase our competitive edge, by investing in an environment that encourages discovery and innovation. Actions to achieve this include:

- creating and contributing to alliances with private and public sector partners for collaborative projects;
- identifying food and non-food areas for innovation, examine gaps and opportunities, including policies and programs;
- conducting research and development for the public good;
- developing and promoting the adoption of new technologies and best practices;
- using public sector research infrastructure as a catalyst/ incubator for private sector innovation in Canada; and
- ensuring policies and programs promote innovation, discovery and adoption.

Skills and Investment — The desired outcome is an entrepreneurial and highly skilled workforce, and a strong investment in the sector and in rural Canada. Opportunities in domestic and global markets can be captured by attracting people and investment and building a dynamic business climate through actively supporting knowledge development, entrepreneurship, and infrastructure. Actions to achieve this include:

- identifying, with partners, skills, examine gaps and an investment and a regulatory environment appropriate to the development of the sector with a particular focus on life sciences;
- creating alliances to deliver identified skills;
- matching emerging ideas and technologies with investors and partners in Canada and internationally;
- encouraging the development of clusters and/or critical mass to stimulate the life science industry;
- marketing Canada as a destination of choice for retaining existing, and attracting new investment and key skills;
- ensuring that rural Canada has equitable access to skills and investment; and
- partnering with citizens to expand and promote co-operatives to attract investment and develop skills in the new areas of the knowledge economy.

Market Diversification — The desired outcome is diversified markets captured by Canadian products and services. Leadership to capture market opportunities for innovative Canadian products and services will create economic growth and promote Canada as a world leader in on-farm food safety and quality, and environmental management. Actions to achieve this include:

- researching, identifying, and communicating new market opportunities, including market analysis and forecasts;
- providing information and intelligence on Canadian supply capability in the life science products;
- promoting the branding of Canada as being environmentally responsible and as a producer of the most innovative, high quality, and safe products in the world;
- supporting strategic marketing efforts and providing targeted trade development services; and
- leading and co-ordinating international agriculture and agri-food market expansion.

PLANNED SPENDING AND FULL TIME EQUIVALENTS

Forecast Spending 2000-2001		**Planned Spending 2001-2002**		Planned Spending 2002-2003		Planned Spending 2003-2004	
$ millions	FTE	**$ millions**	**FTE**	$ millions	FTE	$ millions	FTE
365.2 *	2,649	**387.7**	**2,676**	329.3	2,645	317.3	2,645

* Reflects the best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.

SUMMARY OF KEY RESULT COMMITMENTS FOR THE INNOVATION FOR GROWTH BUSINESS LINE

1) Key Result Commitment – *Innovation and Discovery*	**Resources (notional allocation) $millions**
Development and adoption of products, processes, technologies, and services. **Strategy** Lead the development and adoption of new and non-traditional Canadian products, processes, and practices to increase our competitive edge by providing opportunities for diversification and by investing in an environment that encourages discovery and innovation.	**228.5**

Action Plans

- Identify food and non-food areas for innovation, examine gaps and opportunities, including policies and programs.
- Use public sector research infrastructure as a catalyst/incubator for private sector innovation.
- Ensure policies and programs promote innovation, discovery and adoption.
- Create and contribute to alliances with private and public sector partners for collaborative projects.
- Conduct research and development for the public good and promote the adoption of new technologies and best practices.

2) Key Result Commitment – *Skills and Investment*	**Resources (notional allocation) $millions**
An entrepreneurial and highly skilled workforce and strong investment in the sector and rural Canada. **Strategy** Attract people and investment by building a dynamic business climate by actively supporting knowledge development, entrepreneurship, and infrastructure to capture opportunities in domestic and global markets.	114.2

Action Plans

- Identify, with partners, skills, gaps and an investment and a regulatory environment appropriate to the development of the sector, with a particular focus on life sciences.
- Create alliances to deliver identified skills.
- Encourage the development of clusters and/or critical mass to stimulate the life science industry.
- Match emerging ideas and technologies with investors and partners in Canada and internationally.
- Market Canada as a destination of choice for retaining existing, and attracting new, investment and key skills.
- Ensure that rural Canada has equitable access to skills and investment.
- Partner with citizens to expand and promote cooperatives to attract investment and develop skills in the new areas of the knowledge economy.

3) Key Result Commitment – *Market Diversification*	**Resources (notional allocation) $millions**
Diversified markets captured by Canadian products and services **Strategy** Lead the capture of market opportunities for innovative Canadian products and services to create economic growth and promote Canada as a world leader in innovation, food safety and quality, and environmental management.	45.0

Action Plans

- Researching, identifying, and communicating new market opportunities, including market analysis and forecasts.
- Providing information and intelligence on Canadian supply capability in the life science products.
- Promoting the branding of Canada as being environmentally responsible and as a producer of the most innovative, high quality, and safe products in the world.
- Supporting strategic marketing efforts and providing targeted trade development services.
- Leading and co-ordinating international agriculture and agri-food market expansion.

PLANNED SPENDING AND FULL TIME EQUIVALENTS

Forecast Spending 2000-2001		**Planned Spending 2001-2002**		Planned Spending 2002-2003		Planned Spending 2003-2004	
$ millions	FTE	**$ millions**	**FTE**	$ millions	FTE	$ millions	FTE
365.2 *	2,649	**387.7**	**2,676**	329.3	2,645	317.3	2,645

* Reflects the best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.

SUMMARY OF KEY RESULT COMMITMENTS FOR THE INNOVATION FOR GROWTH BUSINESS LINE

1) Key Result Commitment – *Innovation and Discovery*	**Resources (notional allocation) $millions**
Development and adoption of products, processes, technologies, and services. **Strategy** Lead the development and adoption of new and non-traditional Canadian products, processes, and practices to increase our competitive edge by providing opportunities for diversification and by investing in an environment that encourages discovery and innovation.	228.5

Action Plans

- Identify food and non-food areas for innovation, examine gaps and opportunities, including policies and programs.
- Use public sector research infrastructure as a catalyst/incubator for private sector innovation.
- Ensure policies and programs promote innovation, discovery and adoption.
- Create and contribute to alliances with private and public sector partners for collaborative projects.
- Conduct research and development for the public good and promote the adoption of new technologies and best practices.

2) Key Result Commitment – *Skills and Investment*	**Resources (notional allocation) $millions**
An entrepreneurial and highly skilled workforce and strong investment in the sector and rural Canada. **Strategy** Attract people and investment by building a dynamic business climate by actively supporting knowledge development, entrepreneurship, and infrastructure to capture opportunities in domestic and global markets.	114.2

Action Plans

- Identify, with partners, skills, gaps and an investment and a regulatory environment appropriate to the development of the sector, with a particular focus on life sciences.
- Create alliances to deliver identified skills.
- Encourage the development of clusters and/or critical mass to stimulate the life science industry.
- Match emerging ideas and technologies with investors and partners in Canada and internationally.
- Market Canada as a destination of choice for retaining existing, and attracting new, investment and key skills.
- Ensure that rural Canada has equitable access to skills and investment.
- Partner with citizens to expand and promote cooperatives to attract investment and develop skills in the new areas of the knowledge economy.

3) Key Result Commitment – *Market Diversification*	**Resources (notional allocation) $millions**
Diversified markets captured by Canadian products and services **Strategy** Lead the capture of market opportunities for innovative Canadian products and services to create economic growth and promote Canada as a world leader in innovation, food safety and quality, and environmental management.	45.0

Action Plans

- Researching, identifying, and communicating new market opportunities, including market analysis and forecasts.
- Providing information and intelligence on Canadian supply capability in the life science products.
- Promoting the branding of Canada as being environmentally responsible and as a producer of the most innovative, high quality, and safe products in the world.
- Supporting strategic marketing efforts and providing targeted trade development services.
- Leading and co-ordinating international agriculture and agri-food market expansion.

Horizontal Ini

Canadian Rural Partnership (CRP)

Introduction: Vision for Rural Canada

In the implementation of the Federal Framework for Action in Rural Canada, the Rural Secretariat located administratively in Agriculture and Agri-Food Canada, leads and coordinates the government-wide effort for rural planning, policy and program development and implementation, and reporting. This cross-government effort, carried out through the Canadian Rural Partnership (CRP), responds to the challenges, issues and opportunities of rural Canadians through partnership initiatives among federal departments and agencies, other levels of government, and rural stakeholders.

Cross-government collaboration is driven by a participatory, bottom-up approach for rural Canada, that is, vibrant communities with a sustainable resource base where citizens are empowered to make informed decisions about their future, while being given an opportunity to participate fully in the new global knowledge-based economy.

This vision for rural Canada is supported by the 2001 Speech from the Throne:

"We must ensure that every region, every province and territory, every community, and every citizen has a strong voice and can contribute to building our nation. To bring the benefits of our prosperity to all communities, whether urban, rural, Northern or remote."

"Canadian communities of all sizes – whether urban or rural, Aboriginal or multicultural – face diverse challenges and have unique needs. The Government of Canada will strive to ensure that, wherever possible, its actions and programs are co-ordinated to help build local solutions to address diverse local challenges."

Challenges

While many urban and rural communities share similar development challenges (e.g., access to investment capital, unemployment, poverty, need for leadership skill sets, etc.), those facing rural communities stem from unique circumstances and challenges which must be accommodated: geography; distance from urban markets; low population density; and the cyclical nature of resource-based economies.

To understand and effectively address the challenges faced by rural and remote communities

tiatives

in Canada, a national dialogue with rural Canadians took place in 1998. As an outcome of the Rural Dialogue, the Government of Canada established, in 1999, the Federal Framework for Action in Rural Canada which contains a vision for rural Canada, as well as 11 key priorities:

- access to federal government programs and services;
- access to financial resources;
- opportunities for rural youth;
- human resources, leadership development and community capacity building;
- rural infrastructure;
- rural telecommunications and use of the information highway;
- economic diversification;
- access to health care;
- access to education;
- partnerships for community development; and
- promotion of rural Canada.

Government Response

In addition, the Government tabled the first Annual Report to Parliament on rural Canada in the House of Commons in May 2000. The report contained over 500 initiatives that contribute to rural community development across the country and that are being implemented by federal departments and agencies in response to rural needs and priorities. The second Annual Report to Parliament is expected to be tabled in the fall of 2001.

In its 2000 Annual Report, the Office of the Auditor General commented favourably on its case study of the CRP and management of the horizontal rural file. It noted, in particular, that the CRP has been successful in keeping the lines of communications open with federal partners, in coordinating and integrating management structures, and in providing strong political and bureaucratic leadership.

In April 2000, nearly 500 people from across the country participated in the National Rural Conference in Magog, Quebec. The Conference allowed participants from rural and remote regions to share lessons learned, to hear the activities underway and to become aware of the concerns of other regions. The federal government learned through the conference what still needs to be done and which tools will assist rural communities to access a similar level of service to that enjoyed by other Canadians.

A number of issues emerged from the National Rural Conference and shaped the federal Rural Action Plan. Each of the areas in The Plan corresponds to specific issues that are being addressed by federal departments and agencies. The Plan, for instance, focuses on the provision of government services on-line, increasing rural youth participation in community development, and providing rural and remote communities with telecommunications infrastructure. It is evident from many of the responses of conference participants that there is a strong desire to have local experience and knowledge reflected in the implementation of the Action Plan. There is also a sense that there needs to be a "by rural for rural" approach.

Despite progress and investments made to date, rural Canadians want and expect to see federal departments and agencies continue working together in partnership with, and on behalf of, rural Canadians to address their issues and priorities. To respond to their pressing need for enhanced cross-government collaboration, the federal government needs to strengthen and renew the key tools of the CRP initiative: Rural Lens and horizontal coordination; rural research data collection and analysis; regional rural dialogues and Rural Teams (federal and provincial/territorial representatives in each of the provinces and territories); communications/outreach activities; and pilot projects.

The Rural Lens supports integrated, holistic government decision-making in order to ensure that federal policies, programs and services on social, economic and environmental issues are equipped to respond to issues faced by rural Canadians. This will be accomplished through strengthening interdepartmental partnerships and integrated business planning and performance reporting. The application of the Rural Lens has been further strengthened to include both regional and national economic, social, and environmental issues.

Improving rural research, data collection and analysis through collaborative research projects serves to better understand the fundamental causes and implications of rural issues and the interplay between rural and urban issues, as well as demonstrate horizontal policy leadership and develop collaborative responses. For example, a research study is underway to look at the reasons behind rural youth migration. The Rural and Small Town Canada Analysis Bulletins, published by Statistics Canada, are studying demographic and labour market trends, spending patterns, Internet use and local economic growth.

Continuing a citizen-centred rural development agenda requires a Rural Dialogue that complements national-level discussion with regional and sub-regional activities through consultations, workshops, and regional conferences. This will encourage relevant discussion with rural citizens tailored to the distinct regional issues and priorities facing rural Canadians. Actions are underway for Rural Dialogue workshops and discussions in all provinces and territories, as well as plans for key regional dialogue conferences in 2001.

Thirteen Rural Teams have shown through their on-the-ground presence and community interface that they are a valuable vehicle to satisfy rural citizens' demand for "one government" responsiveness at the local level. Indeed, increasing the capacity of the Rural Teams stimulates innovative and collaborative ways

of improving access to government programs and services, in addition to nurturing a network of rural stakeholders aimed at strengthening rural development at the local level. As a result, federal Rural Teams are including as members other stakeholders from provincial/territorial governments. For 2001, the Rural Teams in each province and territory will be focusing their collaborative approach on addressing key local issues and broadening their scope to engage more rural citizens and organizations.

To ensure that all rural Canadians are aware of the full range of tools and services offered to them by the federal government, there is a need to strengthen its communications and outreach activities (e.g., fairs, exhibits, and information outreach tools). In particular, maintaining visibility of government actions through rural visits and tours helps foster a climate of trust and partnership with rural communities. The Rural Exhibits Program will continue throughout 2001 with planned visits to another 100 rural communities to provide information on federal programs and services. In addition, the rural web site will be upgraded to maximize its accessibility of key government information to all users.

Experience with the Pilot Projects Initiative has shown that community innovation, learning and problem-solving, in many ways can be enhanced by allowing communities to test, adapt, and even replicate successful pilot projects and lessons learned. A strategic investment of research funds is needed to inform and accelerate sustainable approaches to rural community development and to build a shared understanding of key rural issues.

Through the 1998 Rural Dialogue and subsequent consultations, rural Canadians have made it clear that they want to be empowered and have control over their future. They want to adopt long-term, sustainable rural community development strategies that will strengthen their community's ability to manage change and to capitalize on opportunities for the future.

It has been observed that capacity, including the capacity to engage community interests, community leadership, and the ability to use economic, social, and environmental assets, is key to successful community development. However, gaps in access to government resources and tools, skill sets, and a knowledge base have made it a challenge for communities to take greater control of their future. A more comprehensive, community-driven approach to building community capacity is required; one that focuses not only on economic development but also on social development.

The federal government has a leadership role, working in partnership with rural communities, other levels of government and other stakeholders, to develop and implement sustainable approaches to rural community development.

The provision of capacity building assistance equips communities with the ability to use tools to make the most of government investments, and, in the case of resource-dependent communities, assists with sector adaptation and transformation. Some examples of community capacity building initiatives include leadership conferences and the development of a community plan.

Rural Partners

The federal rural file includes 29 federal members of the Interdepartmental Working Group on Rural (IWG) in addition to provincial/territorial and non-government members of the Rural Teams, and rural stakeholders (academic institutions and community organizations). These partners are providing opportunities for collaboration and partnership at the local community level. There are 29 federal departments and agencies working together under the Canadian Rural Partnership umbrella to deliver an efficient network of programs and services for rural Canadians.

Expected Results

- Heightened awareness and responsiveness of rural issues within the Government and among other stakeholders.
- Government policies, programs, and services that are designed to meet the specific needs, and also to be more accessible, to rural Canadians.

Plans and Strategies

Cross-governmentally, continue to elaborate on and implement the Federal Framework for Action in Rural Canada.

- Develop an integrated, cross-government business planning framework.
- Refine and validate cross-government rural performance indicators.
- Enhance rural access to federal programs and services.
- Refine and promote the application of the "Rural Lens" to new and renewed government initiatives.
- Implement horizontal rural initiatives, e.g., CRP Pilot Projects.
- Continue the Rural Dialogue through heightened participation of communities and stakeholders in regional rural dialogue activities.
- Implement the Rural Action Plan across the federal government.
- Report on the Government's accomplishments and future direction on the rural file through the Annual Report to Parliament.

Co-operatives Secretariat

Introduction

Co-operatives are important to the Canadian economy, playing a key role in the agriculture and agri-food sector as well as banking, housing and other sectors. They are of particular importance to rural communities and provide essential services to Canadians.

The Co-operatives Secretariat plays a coordinating role to facilitate co-operative interaction with the federal government by working with relevant federal departments, consulting with the co-op sector, provincial officials and others, supporting the Minister's Advisory Committee on Co-operatives, and supporting research activities, collecting statistics, and developing and distributing publications and electronic promotional products.

Challenges

In order to better position co-operatives to address emerging priorities in the new economy, the key challenges are to raise awareness amongst key economic stakeholders and the general public of co-operatives, ensure that relevant information on co-ops and expert advice are readily available, and explore and test innovative approaches and uses of the model.

Government Response

The desired outcomes are:

- increased awareness within Government of the co-op model and of the role that cooperatives can play in both social and economic development;
- policies, programs and legislation that support co-op development to achieve federal policy objectives, and greater harmonization of efforts; and
- increased use of the co-op model in new and emerging areas of the economy.

Plans and Strategies

Over the coming year, the Co-operatives Secretariat will work within Government and with partners to:

- build awareness within government of the potential of the co-operative model as a business structure and governance model;
- provide information and expert advice on co-operatives to all federal departments and agencies;
- support research and innovation activities that demonstrate the use and value of the co-op model in the new economy; and
- support an Advisory Committee on Co-operatives that advises the Minister on policies, programs and strategies initiated by the federal government which impact on the economic, social and cultural role of co-operatives in Canada; advises the Minister on policies and strategies initiated by the co-operative sector which will require action on the part of the federal government; and suggests initiatives to be taken by the Co-operatives Secretariat in its role of coordinator of government/co-operative sector interaction.

Financial info

TABLE 5.1
PLANNING, REPORTING AND ACCOUNTABILITY STRUCTURE — FINANCIAL CROSS WALK TO THE 2000-2001 MAIN ESTIMATES (NET PLANNED SPENDING)

($ millions)	Security of the Food System	Health of the Environment	Innovation for Growth	**Total Approved Reference Levels**
Expanding Markets	19.7	0.7	36.2	**56.6**
Innovating for a Sustainable Future	0.1	99.0	229.1	**328.2**
Strong Foundation for the Sector and Rural Communities	1,261.4	25.0	108.7	**1,395.1**
Sound Departmental Management	37.2	3.6	10.9	**51.7**
Total Approved Reference Levels	1,318.5	128.3	384.8	**1,831.6**

Note: AAFC is in a state of dynamic change and the values are only notional allocations.

TABLE 5.2
SUMMARY OF CAPITAL SPENDING BY BUSINESS LINE

($ millions)	Forecast Spending 2000-2001	**Planned Spending 2001-2002**	Planned Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004
Security of the Food System	1.1	**1.1**	1.1	1.1
Health of the Environment	2.9	**3.6**	3.5	3.6
Innovation for Growth	35.7	**32.8**	31.7	31.8
Total	39.7	**37.5**	36.3	36.4

rmation

TABLE 5.3
DETAILS ON MAJOR CAPITAL PROJECT SPENDING

($ millions)	Current Estimated Total Cost	Forecast Spending to March 31, 2001*	**Planned Spending 2001-2002**	Planned Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004	Future Year Spending Requirement
Projects over $5 million Innovation for Growth						
Newfoundland (St. John's), Facility retrofit	10.5	0.2	**0.9**	2.6	5.0	1.7
P.E.I. (Charlottetown), Consolidation operations (S)	6.9	3.7	**3.3**	0.0	0.0	0.0
N.S. (Kentville), Facility retrofit	10.0	0.0	**0.0**	0.0	0.5	9.5
N.B. (Fredericton), Facility retrofit (I)	21.7	3.5	**6.4**	9.5	2.3	0.0
Quebec (Lennoxville), Renovate Dairy facility	6.5	0.1	**0.0**	1.1	1.3	4.0
Quebec (St-Hyacinthe), Tech. Innovation Centre (S)	8.0	0.8	**4.4**	2.9	0.0	0.0
Quebec (Ste-Foy), Expansion of facilities	13.0	0.2	**0.0**	1.1	2.3	9.4
Ontario (London), Facility upgrade (S)	7.5	7.5	**0.0**	0.0	0.0	0.0
Ontario (Harrow), Facility retrofit	10.0	0.1	**0.0**	1.0	4.2	4.7
Manitoba (Winnipeg), Facility retrofit (I)	24.0	1.2	**0.0**	7.1	10.0	5.7
Alberta (Lethbridge), New multi-purpose facility (S)	34.6	9.2	**12.9**	1.8	0.0	10.8
Alberta (Beaverlodge), Retrofit of farm	7.0	3.2	**0.0**	0.0	0.9	2.9
B.C. (Agassiz), New office laboratory (S)	18.0	18.0	**0.0**	0.0	0.0	0.0
Total projects over $5 million	–	–	**27.8**	27.1	26.4	48.7

* Forecast Spending to March 31, 2001 includes expenditures incurred in prior years.

(S) denotes a Substantive Estimate

(I) denotes an Indicative Estimate

Note: Planned spending reflects funds currently approved in the government fiscal plan.

Financial Info

TABLE 5.1
PLANNING, REPORTING AND ACCOUNTABILITY STRUCTURE — FINANCIAL CROSS WALK TO THE 2000-2001 MAIN ESTIMATES (NET PLANNED SPENDING)

($ millions)	Security of the Food System	Health of the Environment	Innovation for Growth	**Total Approved Reference Levels**
Expanding Markets	19.7	0.7	36.2	**56.6**
Innovating for a Sustainable Future	0.1	99.0	229.1	**328.2**
Strong Foundation for the Sector and Rural Communities	1,261.4	25.0	108.7	**1,395.1**
Sound Departmental Management	37.2	3.6	10.9	**51.7**
Total Approved Reference Levels	1,318.5	128.3	384.8	**1,831.6**

Note: AAFC is in a state of dynamic change and the values are only notional allocations.

TABLE 5.2
SUMMARY OF CAPITAL SPENDING BY BUSINESS LINE

($ millions)	Forecast Spending 2000-2001	**Planned Spending 2001-2002**	Planned Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004
Security of the Food System	1.1	**1.1**	1.1	1.1
Health of the Environment	2.9	**3.6**	3.5	3.6
Innovation for Growth	35.7	**32.8**	31.7	31.8
Total	39.7	**37.5**	36.3	36.4

TABLE 5.3
DETAILS ON MAJOR CAPITAL PROJECT SPENDING

($ millions)	Current Estimated Total Cost	Forecast Spending to March 31, 2001*	**Planned Spending 2001-2002**	Planned Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004	Future Year Spending Requirement
Projects over $5 million Innovation for Growth						
Newfoundland (St. John's), Facility retrofit	10.5	0.2	**0.9**	2.6	5.0	1.7
P.E.I. (Charlottetown), Consolidation operations (S)	6.9	3.7	**3.3**	0.0	0.0	0.0
N.S. (Kentville), Facility retrofit	10.0	0.0	**0.0**	0.0	0.5	9.5
N.B. (Fredericton), Facility retrofit (I)	21.7	3.5	**6.4**	9.5	2.3	0.0
Quebec (Lennoxville), Renovate Dairy facility	6.5	0.1	**0.0**	1.1	1.3	4.0
Quebec (St-Hyacinthe), Tech. Innovation Centre (S)	8.0	0.8	**4.4**	2.9	0.0	0.0
Quebec (Ste-Foy), Expansion of facilities	13.0	0.2	**0.0**	1.1	2.3	9.4
Ontario (London), Facility upgrade (S)	7.5	7.5	**0.0**	0.0	0.0	0.0
Ontario (Harrow), Facility retrofit	10.0	0.1	**0.0**	1.0	4.2	4.7
Manitoba (Winnipeg), Facility retrofit (I)	24.0	1.2	**0.0**	7.1	10.0	5.7
Alberta (Lethbridge), New multi-purpose facility (S)	34.6	9.2	**12.9**	1.8	0.0	10.8
Alberta (Beaverlodge), Retrofit of farm	7.0	3.2	**0.0**	0.0	0.9	2.9
B.C. (Agassiz), New office laboratory (S)	18.0	18.0	**0.0**	0.0	0.0	0.0
Total projects over $5 million	–	–	**27.8**	27.1	26.4	48.7

* Forecast Spending to March 31, 2001 includes expenditures incurred in prior years.

(S) denotes a Substantive Estimate

(I) denotes an Indicative Estimate

Note: Planned spending reflects funds currently approved in the government fiscal plan.

TABLE 5.4
SUMMARY OF TRANSFER PAYMENTS

($ millions)	Forecast Spending 2000-2001	**Planned Spending 2001-2002**	Planned Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004
Grants				
Security of the Food System	5.0	**6.9**	5.5	5.5
Health of the Environment	9.9	**14.7**	10.5	10.5
Innovation for Growth	17.4	**17.7**	17.7	17.7
Total grants	32.3	**39.3**	33.6	33.6
Contributions				
Security of the Food System	1,840.2	**1,197.1**	1,143.8	617.2
Health of the Environment	9.7	**9.6**	10.3	9.6
Innovation for Growth	55.4	**74.3**	33.4	30.5
Total contributions	1,905.3	**1,281.0**	1,187.5	657.3
Total Grants and Contributions	1,937.6	**1,320.3**	1,221.2	690.9

Note: Planned spending reflects funds currently approved in the government fiscal plan.

TABLE 5.5
DETAILS ON TRANSFER PAYMENT PROGRAMS
GRANTS AND CONTRIBUTIONS

Security of the Food System **Objective** — To bring the decision-maker closer to citizens, a more cost efficient government and the agricultural sector's desire for more direct involvement in funding decisions will be accomplished through the funding of industry-led initiatives.	**Planned Results** — An agriculture and agri-food sector that is able to manage financial, supply, market, health, and environmental risks; a secure domestic and international marketplace for Canadian agricultural products; and to maintain a high level of consumer confidence in the quality, safety and production of Canadian food.
Health of the Environment **Objective** — Provide relevant and accurate environmental information to foster open and informed dialogue, and to help all parties involved to make sound decisions through public investment to protect water, air, soil and biodiversity.	**Planned Results** — the provision of relevant and accurate environmental information to foster open and informed dialogue and to help citizens and government, farmers, the agri-food sector, make sound decisions for today's and future generations; and to realize environmental benefits and reduce environmental risks by leading the development and implementation of economically sustainable best management practices, within a supportive business climate, for adoption by the agriculture and agri-food industry, government and the general public.
Innovation for Growth **Objective** — Fostering innovation to make Canada the world leader in developing food and other related agricultural products and services, developing and promoting the adoption of new technologies and best practices, and use of public sector research infrastructure as a catalyst/incubator for private sector innovation.	**Planned Results** — the development and adoption of new products, processes, technologies, and services to increase our competitive edge, by investing in an environment that encourages discovery and innovation; an entrepreneurial and highly skilled workforce, and a strong investment in the sector and in rural Canada; and diversified markets captured by Canadian products and services.

TABLE 5.4
SUMMARY OF TRANSFER PAYMENTS

($ millions)	Forecast Spending 2000-2001	**Planned Spending 2001-2002**	Planned Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004
Grants				
Security of the Food System	5.0	**6.9**	5.5	5.5
Health of the Environment	9.9	**14.7**	10.5	10.5
Innovation for Growth	17.4	**17.7**	17.7	17.7
Total grants	32.3	**39.3**	33.6	33.6
Contributions				
Security of the Food System	1,840.2	**1,197.1**	1,143.8	617.2
Health of the Environment	9.7	**9.6**	10.3	9.6
Innovation for Growth	55.4	**74.3**	33.4	30.5
Total contributions	1,905.3	**1,281.0**	1,187.5	657.3
Total Grants and Contributions	1,937.6	**1,320.3**	1,221.2	690.9

Note: Planned spending reflects funds currently approved in the government fiscal plan.

TABLE 5.5
DETAILS ON TRANSFER PAYMENT PROGRAMS
GRANTS AND CONTRIBUTIONS

Security of the Food System **Objective** — To bring the decision-maker closer to citizens, a more cost efficient government and the agricultural sector's desire for more direct involvement in funding decisions will be accomplished through the funding of industry-led initiatives.	**Planned Results** — An agriculture and agri-food sector that is able to manage financial, supply, market, health, and environmental risks; a secure domestic and international marketplace for Canadian agricultural products; and to maintain a high level of consumer confidence in the quality, safety and production of Canadian food.
Health of the Environment **Objective** — Provide relevant and accurate environmental information to foster open and informed dialogue, and to help all parties involved to make sound decisions through public investment to protect water, air, soil and biodiversity.	**Planned Results** — the provision of relevant and accurate environmental information to foster open and informed dialogue and to help citizens and government, farmers, the agri-food sector, make sound decisions for today's and future generations; and to realize environmental benefits and reduce environmental risks by leading the development and implementation of economically sustainable best management practices, within a supportive business climate, for adoption by the agriculture and agri-food industry, government and the general public.
Innovation for Growth **Objective** — Fostering innovation to make Canada the world leader in developing food and other related agricultural products and services, developing and promoting the adoption of new technologies and best practices, and use of public sector research infrastructure as a catalyst/incubator for private sector innovation.	**Planned Results** — the development and adoption of new products, processes, technologies, and services to increase our competitive edge, by investing in an environment that encourages discovery and innovation; an entrepreneurial and highly skilled workforce, and a strong investment in the sector and in rural Canada; and diversified markets captured by Canadian products and services.

TABLE 5.6
SOURCES OF RESPENDABLE AND NON-RESPENDABLE REVENUE
Respendable Revenue

($ millions)	Forecast Revenue 2000-2001*	**Planned Revenue 2001-2002**	Planned Revenue 2002-2003	Planned Revenue 2003-2004
Security of the Food System				
Net Income Stabilization Account				
– Admin. fees	8.5	**8.5**	8.5	8.5
Canadian Pari-Mutuel Agency Revolving Fund	10.0	**10.1**	10.4	8.8
	18.5	**18.6**	18.9	17.3
Health of the Environment				
Community Pastures	13.8	**14.1**	14.5	14.5
Canadian Pari-Mutuel Agency Revolving Fund	1.0	**1.0**	1.0	1.5
	14.8	**15.1**	15.5	16.0
Innovation for Growth				
Canadian Pari-Mutuel Agency Revolving Fund	2.9	**2.9**	2.7	3.8
Total Respendable Revenue	36.2	**36.6**	37.0	37.0

* Forecast Revenue for 2000-2001 includes $2.0 million of additional Vote-netted revenue authority sought through a Treasury Board submission during the fiscal year (added to Main Estimates Vote-netted revenue authority for a total of $22.3 million). When added to the Revolving Fund revenue of $13.9 million, total forecast revenue becomes $36.2 million.

TABLE 5.6 (cont'd)
SOURCES OF RESPENDABLE AND NON-RESPENDABLE REVENUE
Non-respendable Revenue*

($ millions)	Forecast Revenue 2000-2001	Planned Revenue 2001-2002	Planned Revenue 2002-2003	Planned Revenue 2003-2004
Security of the Food System				
Privileges, Licenses and Permits	0.0	0.0	0.0	0.0
Proceeds from Sales of Crown Assets	0.0	0.0	0.0	0.0
Service and Service Fees	1.2	1.2	1.2	1.2
Refund of Previous Years' Expenditures	7.0	7.0	7.0	7.0
Other non-tax revenues	2.3	2.3	2.3	2.3
	10.5	10.5	10.5	10.5
Health of the Environment				
Privileges, Licenses and Permits	1.1	1.1	1.1	1.1
Proceeds from Sales of Crown Assets	1.0	1.0	1.0	1.0
Service and Service Fees	0.3	0.3	0.3	0.3
Refund of Previous Years' Expenditures	0.6	0.6	0.6	0.6
Other non-tax revenues	0.4	0.4	0.4	0.4
	3.5	3.5	3.5	3.5
Innovation for Growth				
Privileges, Licenses and Permits	4.3	4.3	4.3	4.3
Proceeds from Sales of Crown Assets	2.6	2.6	2.6	2.6
Service and Service Fees	2.0	2.0	2.0	2.0
Refund of Previous Years' Expenditures	1.7	1.7	1.7	1.7
Other non-tax revenues	1.0	1.0	1.0	1.0
	11.6	11.6	11.6	11.6
Total Non-Respendable Revenue*	25.5	25.5	25.5	25.5
Total Respendable and Non-respendable* Revenue	61.7	62.1	62.5	62.5

* Additional Non-Respendable revenue, not included in the above figures, include revenues related to the Return on Investments (interest on loans) for Construction of Multi-Purpose Exhibition Buildings, the Farm Credit Corporation and the Canadian Dairy Commission amounting, in total, to: $67.1 million (2000-2001); $47.7 million (2001-2002); $35.2 million (2002-2003); and $22.5 million (2003-2004).

TABLE 5.6
SOURCES OF RESPENDABLE AND NON-RESPENDABLE REVENUE
Respendable Revenue

($ millions)	Forecast Revenue 2000-2001*	Planned Revenue 2001-2002	Planned Revenue 2002-2003	Planned Revenue 2003-2004
Security of the Food System				
Net Income Stabilization Account				
- Admin. fees	8.5	8.5	8.5	8.5
Canadian Pari-Mutuel Agency Revolving Fund	10.0	10.1	10.4	8.8
	18.5	18.6	18.9	17.3
Health of the Environment				
Community Pastures	13.8	14.1	14.5	14.5
Canadian Pari-Mutuel Agency Revolving Fund	1.0	1.0	1.0	1.5
	14.8	15.1	15.5	16.0
Innovation for Growth				
Canadian Pari-Mutuel Agency Revolving Fund	2.9	2.9	2.7	3.8
Total Respendable Revenue	36.2	36.6	37.0	37.0

* Forecast Revenue for 2000-2001 includes $2.0 million of additional Vote-netted revenue authority sought through a Treasury Board submission during the fiscal year (added to Main Estimates Vote-netted revenue authority for a total of $22.3 million). When added to the Revolving Fund revenue of $13.9 million, total forecast revenue becomes $36.2 million.

TABLE 5.6 (cont'd)
SOURCES OF RESPENDABLE AND NON-RESPENDABLE REVENUE
Non-respendable Revenue*

($ millions)	Forecast Revenue 2000-2001	**Planned Revenue 2001-2002**	Planned Revenue 2002-2003	Planned Revenue 2003-2004
Security of the Food System				
Privileges, Licenses and Permits	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Proceeds from Sales of Crown Assets	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Service and Service Fees	1.2	**1.2**	1.2	1.2
Refund of Previous Years' Expenditures	7.0	**7.0**	7.0	7.0
Other non-tax revenues	2.3	**2.3**	2.3	2.3
	10.5	**10.5**	10.5	10.5
Health of the Environment				
Privileges, Licenses and Permits	1.1	**1.1**	1.1	1.1
Proceeds from Sales of Crown Assets	1.0	**1.0**	1.0	1.0
Service and Service Fees	0.3	**0.3**	0.3	0.3
Refund of Previous Years' Expenditures	0.6	**0.6**	0.6	0.6
Other non-tax revenues	0.4	**0.4**	0.4	0.4
	3.5	**3.5**	3.5	3.5
Innovation for Growth				
Privileges, Licenses and Permits	4.3	**4.3**	4.3	4.3
Proceeds from Sales of Crown Assets	2.6	**2.6**	2.6	2.6
Service and Service Fees	2.0	**2.0**	2.0	2.0
Refund of Previous Years' Expenditures	1.7	**1.7**	1.7	1.7
Other non-tax revenues	1.0	**1.0**	1.0	1.0
	11.6	**11.6**	11.6	11.6
Total Non-Respendable Revenue*	25.5	**25.5**	25.5	25.5
Total Respendable and Non-respendable* Revenue	61.7	**62.1**	62.5	62.5

* Additional Non-Respendable revenue, not included in the above figures, include revenues related to the Return on Investments (interest on loans) for Construction of Multi-Purpose Exhibition Buildings, the Farm Credit Corporation and the Canadian Dairy Commission amounting, in total, to: $67.1 million (2000-2001); $47.7 million (2001-2002); $35.2 million (2002-2003); and $22.5 million (2003-2004).

TABLE 5.7
NET COST OF PROGRAM FOR THE ESTIMATES YEAR (2001-2002)

($ millions)	Total
Net Planned Spending (Gross Budgetary and Non-budgetary Main Estimates plus Adjustments)	1,833.6
Plus: Services Received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	9.6
Contributions covering employees' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS	19.7
Workman's compensation coverage provided by Human Resources Canada	2.6
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	1.3
	33.2
Less: Non-respendable Revenue	25.5
2001-2002 Net cost of Program	1,841.3

TABLE 5.8
CANADIAN PARI-MUTUEL REVOLVING FUND — STATEMENT OF OPERATIONS

($ millions)	Forecast 2000-2001	**Planned 2001-2002**	Planned 2002-2003	Planned 2003-2004
Respendable Revenue	14.1	**14.0**	14.0	14.0
Expenses				
Operating:				
Salaries and employee benefits	4.3	**4.4**	4.4	4.4
Depreciation	0.1	**0.1**	0.1	0.1
Administrative and support services	9.3	**9.4**	9.4	9.4
Utilities, materials and supplies	0.1	**0.2**	0.2	0.2
	13.8	**14.1**	14.1	14.1
Surplus (Deficit)	0.3	**(0.1)**	(0.1)	(0.1)

TABLE 5.9
CANADIAN PARI-MUTUEL REVOLVING FUND — STATEMENT OF CHANGES IN FINANCIAL POSITION

($ millions)	Forecast 2000-2001	Planned 2001-2002	Planned 2002-2003	Planned 2003-2004
Surplus (Deficit)	0.3	(0.1)	(0.1)	(0.1)
Add non-cash items:				
Depreciation / amortization	0.1	0.1	0.1	0.1
Investing activities:				
Acquisition of depreciable assets	(0.1)	(0.2)	(0.1)	(0.1)
Cash surplus (requirement)	0.3	(0.2)	(0.1)	(0.1)

TABLE 5.10
CANADIAN PARI-MUTUEL REVOLVING FUND — PROJECTED USE OF AUTHORITY

($ millions)	Forecast 2000-2001	Planned 2001-2002	Planned 2002-2003	Planned 2003-2004
Authority *	2.0	2.0	2.0	2.0
Drawdown:				
Balance as at April 1	0.5	0.8	0.6	0.5
Projected surplus (Drawdown)	0.3	(0.2)	(0.1)	(0.1)
	0.8	0.6	0.5	0.4
Projected Balance at March 31	2.8	2.6	2.5	2.4

* $2 million is the maximum amount that may be drawn down fom the Consolidated Revenue Fund (CRF) at anytime.

TABLE 5.7
NET COST OF PROGRAM FOR THE ESTIMATES YEAR (2001-2002)

($ millions)	Total
Net Planned Spending (Gross Budgetary and Non-budgetary Main Estimates plus Adjustments)	1,833.6
Plus: Services Received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	9.6
Contributions covering employees' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS	19.7
Workman's compensation coverage provided by Human Resources Canada	2.6
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	1.3
	33.2
Less: Non-respendable Revenue	25.5
2001-2002 Net cost of Program	1,841.3

TABLE 5.8
CANADIAN PARI-MUTUEL REVOLVING FUND — STATEMENT OF OPERATIONS

($ millions)	Forecast 2000-2001	Planned 2001-2002	Planned 2002-2003	Planned 2003-2004
Respendable Revenue	14.1	14.0	14.0	14.0
Expenses				
Operating:				
Salaries and employee benefits	4.3	4.4	4.4	4.4
Depreciation	0.1	0.1	0.1	0.1
Administrative and support services	9.3	9.4	9.4	9.4
Utilities, materials and supplies	0.1	0.2	0.2	0.2
	13.8	14.1	14.1	14.1
Surplus (Deficit)	0.3	(0.1)	(0.1)	(0.1)

TABLE 5.9
CANADIAN PARI-MUTUEL REVOLVING FUND — STATEMENT OF CHANGES IN FINANCIAL POSITION

($ millions)	Forecast 2000-2001	Planned 2001-2002	Planned 2002-2003	Planned 2003-2004
Surplus (Deficit)	0.3	(0.1)	(0.1)	(0.1)
Add non-cash items:				
Depreciation / amortization	0.1	0.1	0.1	0.1
Investing activities:				
Acquisition of depreciable assets	(0.1)	(0.2)	(0.1)	(0.1)
Cash surplus (requirement)	0.3	(0.2)	(0.1)	(0.1)

TABLE 5.10
CANADIAN PARI-MUTUEL REVOLVING FUND — PROJECTED USE OF AUTHORITY

($ millions)	Forecast 2000-2001	Planned 2001-2002	Planned 2002-2003	Planned 2003-2004
Authority *	2.0	2.0	2.0	2.0
Drawdown:				
Balance as at April 1	0.5	0.8	0.6	0.5
Projected surplus (Drawdown)	0.3	(0.2)	(0.1)	(0.1)
	0.8	0.6	0.5	0.4
Projected Balance at March 31	2.8	2.6	2.5	2.4

* $2 million is the maximum amount that may be drawn down fom the Consolidated Revenue Fund (CRF) at anytime.

Supplementary

NATIONAL FARM PRODUCTS COUNCIL

MANDATE, ROLE AND RESPONSIBILITIES:

The National Farm Products Council (NFPC) is a government agency established in 1972 under the *Farm Products Agencies Act* and reports directly to Parliament through the Minister of Agriculture and Agri-Food. The council's role is to oversee the national orderly marketing systems for poultry and eggs and any national promotion-research agencies that may be established in the future. The council's mandate is defined in the Act as:

- to advise the Minister on all matters relating to the establishment and operation of agencies under this Act with a view to maintaining and promoting an efficient and competitive industry;
- to review the operation of agencies with a view to ensuring that they carry on their operations in accordance with their objectives;
- to work with agencies in promoting more effective marketing of farm products in interprovincial and export trade and in the case of promotion-research agencies, in promoting marketing in import trade and in connection with research and promotion activities; and
- to consult, on a continuing basis, with the governments of all provinces having an interest in the establishment or the exercise of the powers of any one or more agencies under the Act.

In addition to its formal mandate to approve agency orders and regulations, hear complaints against agency decisions, enquire into the establishment of new agencies, etc., Council undertakes discretionary activities that aim to promote the strength and enhance the competitiveness of the sectors which Council oversees.

The Council currently consists of one full time Chairperson and seven part time members appointed from across Canada by the Governor-in-Council. These Council members represent all aspects of the poultry and egg sector and other agri-food sectors, from primary production through to the further processing.

Information

EXTERNAL FACTORS INFLUENCING THE OPERATION OF THE COUNCIL

The following represent major external influences upon the policies governing the Council and the operation of Council during the next planning period:

- changes, conflicts and new operational policies within the national orderly marketing systems which Council oversees;
- changing expectations and demands of provincial and territorial governments with respect to the operation of orderly marketing systems and agricultural policies in general;
- developments in the efforts to renew the federal/provincial/territorial agreements (FPTAs) which are the basis for the national orderly marketing systems for poultry and eggs;
- rapid changes in the poultry and egg industries due to globalization, technological change, shifting market demands, growing export ori ntation, etc.;
- World Trade Organization (WTO) negotiations and dispute settlement decisions; and
- workload increases as a result of:
  - proposals for establishment of promotion research agencies;
  - requests for Council to undertake formal complaint hearings;
  - requests from stakeholders for Council to lead initiatives that help to develop export market opportunities, improve system performance, etc.; and
  - increased activity in regard to the administration of the *Agricultural Products Marketing Act*

PLANNED SPENDING:

($ millions)	Forecast Spending 2000-2001[1]	**Planned Spending 2001-2002**	Planned Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004
Total Main Estimates[2]	**2.37**	**2.47**	**2.47**	**2.47**

Notes:

1. Reflects the best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year. This figure includes the carry forward $94.2 K from1999-2000.
2. These amounts are included in the Votes of Agriculture and Agri-Food Canada.
3. Services provided without charge include:
   a) Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC);
   b) Contributions covering employer's share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS;
   c) Corporate services such as financial systems, security, Human Resource advice and services provided by Agriculture and Agri-Food Canada.

These amounts are not reflected in the program costs.

PLANNED SPENDING:

($ millions)	Forecast Spending 2000-2001	**Planned Spending 2001-2002**	Planned Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004
Total Main Estimates[2]	2.37	**2.47**	2.47	2.47
Full Time Equivalents (FTE)	**17**	**17**	**17**	**17**

Notes:

1. Reflects the best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year. This figure includes the carry forward $44.0 K from 1999-2000.
2. These amounts are included in the Votes of Agriculture and Agri-Food Canada.
3. Services provided without charge include:
   a) Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC).
   b) Contributions covering employer's share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS.
   c) Corporate services such as financial systems, security, Human Resource advice and services provided by Agriculture and Agri-Food Canada.

These amounts are not reflected in the program costs.

Key Result Commitments Ensure that the national orderly marketing systems work in the balanced interests of all stakeholders and evolve in step with a sound regulatory framework.	
Planned results	**Related activities**
Efficient, effective, transparent and accountable supervision of the national orderly marketing agencies in accordance with Council's legal mandate	• Review and maintain appropriate policies and guidelines for consideration of agency orders and regulations, facilitating resolution of disputes, hearing of complaints, reporting to the Minister, etc.
Improved collaboration with provincial and territorial government partners in the supervision of orderly marketing systems for poultry and eggs	• In cooperation with provincial and territorial supervisory boards, lead initiatives to achieve better federal-provincial-territorial coordination and cooperation in the supervision of orderly marketing systems and their adaptation to change • Undertake initiatives to promote the use of alternate dispute resolution mechanisms in the poultry and egg sectors
In co-operation with the provinces/territories and the industry sectors, renewal of the legal instruments underpinning the national orderly marketing systems	• In cooperation with provincial and territorial supervisory boards and the national poultry and egg agencies, encourage and facilitate the renewal of the Federal-Provincial-Territorial Agreements and related federal Proclamations establishing the national agencies and their Marketing Plans

Key Result Commitments In those agri-food sectors for which Council has responsibility, promote their enhanced strength, competitiveness, profitability and ability to respond to domestic and global market.	
Planned results	**Related activities**
Further awareness of export market opportunities and commitment to export market development by the poultry and egg sectors	• Facilitate the work of an Export Working Group to undertake initiatives that will increase export awareness and lead to the development of an export development strategy for the poultry meat industry • Through Council's Team Canada Inc. membership, work with federal partners to develop export market development programs and services suited to the needs of the poultry and egg sectors • Facilitate participation by the poultry meat sector in export market awareness missions, trade shows and conferences
Strengthening of the poultry and egg sectors through greater awareness of opportunities to enhance competitiveness, expand markets, improve supply chain coordination, adapt to globalization, etc.	• Undertake studies, organize workshops and generally promote industry awareness of opportunities to reduce costs, adapt new technologies, coordinate market development strategies, etc.
Improved collaboration with AAFC and other federal partners on all policy and program issues affecting sectors for which Council is responsible	• In cooperation with AAFC, continue to explore ways to streamline the processing of delegation orders under the Agricultural Products Marketing Act
Enhanced awareness of trade policy issues and challenges within the sectors under Council's responsibility and effective advice on trade issues to the Minister	• Monitor the WTO negotiations on agriculture and other bilateral and regional negotiations, facilitate industry understanding of trade policy related pressures and opportunities and provide advice to the Minister on trade policy issues of concern to the sector
Greater awareness amongst all agri-food sectors of the opportunity to establish national promotion-research agencies under Part III of the *Farm Products Agencies Act*	• Complete the legislative process to proclaim the Canadian Beef Cattle Research Market Development and Promotion Agency. • Develop outreach strategies to communicate and promote promotion research agencies as a viable tool for farmers.

Key Result Commitments In fulfilling its mandate, ensure that Council manages its operations efficiently, transparently and responsibly.	
Planned results	**Related activities**
Improvement of Council operations in such areas as strategic planning, management reporting and accountability, staff training and development and administrative procedures	• Establish an annual workplan and supporting systems based on Council's Strategic Vision • In cooperation with AAFC, work to improve Council's visibility within the various reporting tools to Parliament and Central Agencies • Maintain an annual plan for staff training and development
Greater awareness of Council's role, responsibilities and achievements through effective communications with target audiences	• Implement the annual Communications Plan with particular emphasis on website enhancement • Hold meetings of Council across Canada in conjunction with regional meetings of Council with governments and industry partners

CANADIAN PARI-MUTUEL AGENCY

Objective

Enforcement of the Pari-Mutuel Betting Supervision Regulations pursuant to section 204 of the Criminal Code, to protect the wagering public.

Key Result Commitments

The Canadian Pari-Mutuel Agency (CPMA)'s mandate is to protect the betting public against fraudulent practices by consistently ensuring integrity and standards in the operation of pari-mutuel betting across Canada which also assists in promoting a viable horse racing industry.

Challenges

The CPMA's strategic plans are focused on maintaining the highest standards for pari-mutuel betting and the surveillance of this activity for which the CPMA is known, both domestically and internationally.

CPMA's Response

A balanced revolving fund, where the total levy on betting equals CPMA program expenditures while pursuing excellence in an effective surveillance environment.

Planned Results

Effective communications

- CPMA Industry Workshop (November 1-2, 2001).
- Continued industry/public consultations on regulatory initiatives.
- Statistical reports and information material.

Maintenance of three-year strategic business plans

- Investigate partnerships and alternative service delivery mechanisms, as required, to meet revenue expenditure.
- Continue consultations with the Pari-Mutuel Working Group (Federal/Provincial/Industry representatives) on business initiatives of the Agency.

Effective and efficient enforcement operations

- On-site supervision of all live race days and hosted pools at Canadian race tracks.
- Scheduled inspection of other operated betting sites.
- Development of an on-line automated pari-mutuel betting auditing system.

Measures

Sound corporate structure and management:

- Information reporting on revenue, expenditure, pari-mutuel activities (monthly).
- Departmental reporting on plans and priorities.
- Performance measurements strategy and reports for compliance, betting activity, revenue sustainability to accomplish CPMA's mandated objectives and non-core activities (quarterly).
- Employee feedback and performance review (annual).
- Consultation and feedback from industry meetings/workshop (annual).

	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004
Revenues/Expenditures[2]	**$14 million**	**$14 million**	**$14 million**

Revenues and Expenditures are dictated by collecting a level of 8.10th of 1 cent on every $1 bet in Canada.

All the revenue generated, is from the wagering public, there is no cost to the Canadian taxpayer.

CANADIAN PARI-MUTUEL AGENCY

Objective

Enforcement of the Pari-Mutuel Betting Supervision Regulations pursuant to section 204 of the Criminal Code, to protect the wagering public.

Key Result Commitments

The Canadian Pari-Mutuel Agency (CPMA)'s mandate is to protect the betting public against fraudulent practices by consistently ensuring integrity and standards in the operation of pari-mutuel betting across Canada which also assists in promoting a viable horse racing industry.

Challenges

The CPMA's strategic plans are focused on maintaining the highest standards for pari-mutuel betting and the surveillance of this activity for which the CPMA is known, both domestically and internationally.

CPMA's Response

A balanced revolving fund, where the total levy on betting equals CPMA program expenditures while pursuing excellence in an effective surveillance environment.

Planned Results

Effective communications.

- CPMA/Industry Workshop (November 1-2, 2001).
- Continued industry/public consultations on regulatory initiatives.
- Statistical reports and information material.

Maintenance of three-year strategic business plans.

- Investigate partnerships and alternative service delivery mechanisms, as required, to meet revenue expenditure.
- Continue consultations with the Pari-Mutuel Working Group (Federal/Provincial/Industry representatives) on business initiatives of the Agency.

Effective and efficient enforcement operations.

- On-site supervision of all live race days and hosted pools at Canadian race tracks.
- Scheduled inspection of other operated betting sites.
- Development of an on-line automated pari-mutuel betting auditing system.

Measures

Sound corporate structure and management:

- Information reporting on revenue, expenditure, pari-mutuel activities (monthly).
- Departmental reporting on plans and priorities.
- Performance measurements strategy and reports for compliance, betting activity, revenue sustainability to accomplish CPMA's mandated objectives and non-core activities (quarterly).
- Employee feedback and performance review (annual).
- Consultation and feedback from industry meetings/workshop (annual).

	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004
Revenues/Expenditures[2]	$14 million	$14 million	$14 million

[2] Revenues and Expenditures are dictated by collecting a level of 8/10th of 1 cent on every $1 bet in Canada. All the revenue generated, is from the wagering public, there is no cost to the Canadian taxpayer.

Sustainable Development Strategy (SDS)

In 2001-2002, AAFC will begin implementing its second Sustainable Development Strategy (SDS II), building on the success of the first SDS (SDS I) that guided the department's sustainable development efforts between 1997 and 2000. SDS I helped the department formalize the process of integrating environmental thinking into policies programs, and operations, and in establishing an approach for monitoring and reporting on sustainable development activities. SDS I has been a learning process and the recommendations in the Commissioner of the Environment and Sustainable Development's 1999 and 2000 reports are being addressed in SDS II. For example, in SDS II clear and measurable targets have been established to judge the success of its implementation.

Two fundamental components form the basis of AAFC's approach to sustainable development. First, a new way to work with partners within the food system to better integrate sustainable development considerations in managing financial, production, supply, market, health and environmental risk. Second, the implementation of a sectoral growth strategy that is built on science, innovation and knowledge and the development of new products and services that are more environmentally sustainable. These components are guiding the department's vision for the future of Canadian agriculture.

SDS II also reflects the input of broad consultations with industry stakeholders, government partners, and people from across Canada. While the main focus remains on those areas that most affect the environment, an effort was made to address all three components of sustainable development (social, economic, and environmental) in an integrated fashion. Under SDS II, AAFC will continue to help the sector expand its adoption of environmentally sound management practices to be more sustainable through its policies and programs, its research and development activities, and education and awareness. Coordination and integration of SDS II into the Department's management systems will help to ensure success for implementing, monitoring, improving and reporting on sustainable development commitments.

The following framework lays out the four themes or "Strategic Directions" of SDS II, the objectives of each and AAFC's commitments to achieving these objectives. It provides a clear indication of the nature of activities that AAFC will undertake to contribute significantly to the sustainable development of Canadian agriculture.

Strategic Direction / SDS II Objectives	Departmental Commitments
1. Environmental sustainability of our natural resources	
Improve the health of our soils	• To work with the sector and with stakeholders to increase the sector's capacity to manage soil resources and adopt conservation practices aimed at the long-term sustainability of agricultural soils in all regions of Canada. • To conduct research and development activities to develop innovative practices, technologies, or management practices, and to increase our understanding of factors affecting soil health. • To engage in education and awareness activities to promote best practices and demonstrate their effectiveness to the sector. Information will be provided to the sector on ways to optimize production and minimize negative impacts on the environment. • To evaluate policy options that could enhance the sector's capacity to manage soil resources.
Improve the health of our water	• To work with the sector and with stakeholders, in targeting areas of intensive crop and livestock production in order to enhance their capacity to reduce risks of water contamination by manure or nutrients (nitrogen and phosphorus), and to enhance the capacity of primary agriculture and agri-food processing to manage water resources and achieve more efficient water use. • To conduct research and development activities to develop innovative practices, technologies, or management practices, and to increase our understanding of factors affecting water quality and availability. • To engage in education and awareness activities to promote best practices and demonstrate their effectiveness to the sector. Information will be provided to the sector on ways to optimize production and minimize negative impacts on the environment. • To evaluate policy options that could improve public access to good quality, secure water supplies.

Strategic Direction / SDS II Objectives	Departmental Commitments
1. Environmental sustainability of our natural resources (cont'd)	
Improve the health of our air	• To work with the sector and with stakeholders to reduce agricultural emissions that affect air quality, the ozone layer, and climate change. In doing so, we will ensure that the agriculture and agri-food sector contributes its share to meet Canada's targets under the Kyoto Protocol and the Montreal Protocol. • To conduct research and development activities to develop sustainable farming systems based on innovative practices, technologies, or management practices, and to increase our understanding of factors affecting air quality, climate change, and their impact on agriculture. • To engage in education and awareness activities to promote best practices and demonstrate their effectiveness to the sector. Information will be provided to the sector on ways to optimize production and minimize negative impacts on the environment.
Improve agricultural biodiversity	• To evaluate policy options that could enhance the sector's capacity to mitigate impacts on air and on the ozone layer, and adapt to climate change. • To work with the sector and with stakeholders to increase the knowledge and understanding of agricultural biodiversity, and to demonstrate the importance of conserving this biodiversity. • To invest in research and development on crop plant genetic resources as an important step in the development of new crops and new uses for traditional crops, as well as in long-term research to increase its knowledge and understanding of the possible impact on agro-ecosystems of plants with novel traits. • To engage in education and awareness activities to improve the conservation, sustainable use, and enhancement of agricultural biodiversity.

Strategic Direction / SDS II Objectives	Departmental Commitments
1. Environmental sustainability of our natural resources (cont'd)	
Improve the conservation of natural biodiversity	• To work collaboratively with the sector, with other federal departments and agencies, with provincial governments, and with other stakeholders to improve the conservation, sustainable use, and enhancement of natural biodiversity, particularly within Canada's agro-ecosystems. • To provide leadership in strengthening Canada's biodiversity science and networking capacity, and in increasing the knowledge, understanding, and awareness of biodiversity of significance to agriculture and to the natural world, and the importance of conserving it. • To take steps to ensure that the information and knowledge gained regarding natural biodiversity is provided to the sector and to the general public.

Strategic Direction / SDS II Objectives	Departmental Commitments
2. Prosperous and viable sector in a sustainable manner	
Improved productivity through eco-efficiency	• To partner with other departments, the agriculture and agri-food sector, and other stakeholders to increase understanding and awareness of eco-efficiency and to encourage development and adoption of eco-efficiency management tools, technologies, and practices.
Improved investment, market access and market development for agriculture and agri-food products, technologies and knowledge that contribute to sustainable agriculture.	• To assist the sector in achieving a favourable business climate by integrating sustainable development principles into its investment strategy, through the analysis of the sustainable development business climates of selected nations and by addressing barriers to trade. We will work to find the right place in the market for products, technologies, and knowledge that contribute to sustainable agriculture through the development of information and the communication of opportunities to both domestic and foreign investors, and the promotion of the life science economy. • Work to find the right place in the market for products, technologies, and knowledge that contribute to sustainable agriculture through the development of information and the communication of opportunities to both domestic and foreign investors, and the promotion of the life science economy.

Strategic Direction / SDS II Objectives	Departmental Commitments
3. Agriculture and agri-food sector contributes to sustainable communities	
Risk reduction in pest management	• To work with the sector and with stakeholders to reduce risk from pest management. • To support research and development activities to develop reduced-risk pest control products or management practices, and to increase our understanding of pest control in agriculture. • To engage in education and awareness activities to promote integrated pesticide management and best practices and demonstrate their effectiveness to the sector. • To evaluate policy options that could enhance the sector's capacity to facilitate the introduction of reduced-risk pest control products.
Informed public dialogue on agri-environmental issues	• To work with the sector and with stakeholders to provide information and knowledge for informed land management decision-making. • To provide information on the sector's progress towards sustainable agriculture and agri-food production, and communicate with Canadians to identify and address their concerns related to increased agricultural production.
Healthy innovative products	• To work with its partners and with other stakeholders to position Canada as a world leader and centre of excellence in the research, production, and marketing of innovative, safe, high-quality, environmentally friendly and efficacious functional foods and nutraceuticals, and in the facilitation of consumer access to a wide range of products with potential benefits for health.

Strategic Direction / SDS II Objectives	Departmental Commitments
4. Sustainable development integrated in departmental policies, programs and operations	
Sustainable development principles integrated into policy and program development	• To educate its policy analysts and senior management about sustainable development to ensure that they have the knowledge, capacity and contacts to consider economic, social and agri-environmental principles when providing policy, program, or legislative advice. • To review departmental policies, programs, and legislation from a sustainable development perspective and coordinate with other departments in integrating sustainable development analysis into policy development. • To produce and publish analyses of key policy options and initiatives, and then review how this information was used to improve the outcomes of sustainable development analysis.
Greening departmental operations	• To promote the purchase of environmentally responsible goods and services. • To improve waste management practices. • To improve water conservation and wastewater management. • To improve building energy management and efficiency. • To improve fleet management practices. • To reduce departmental risks and liability from land management.

AAFC Organizational Chart

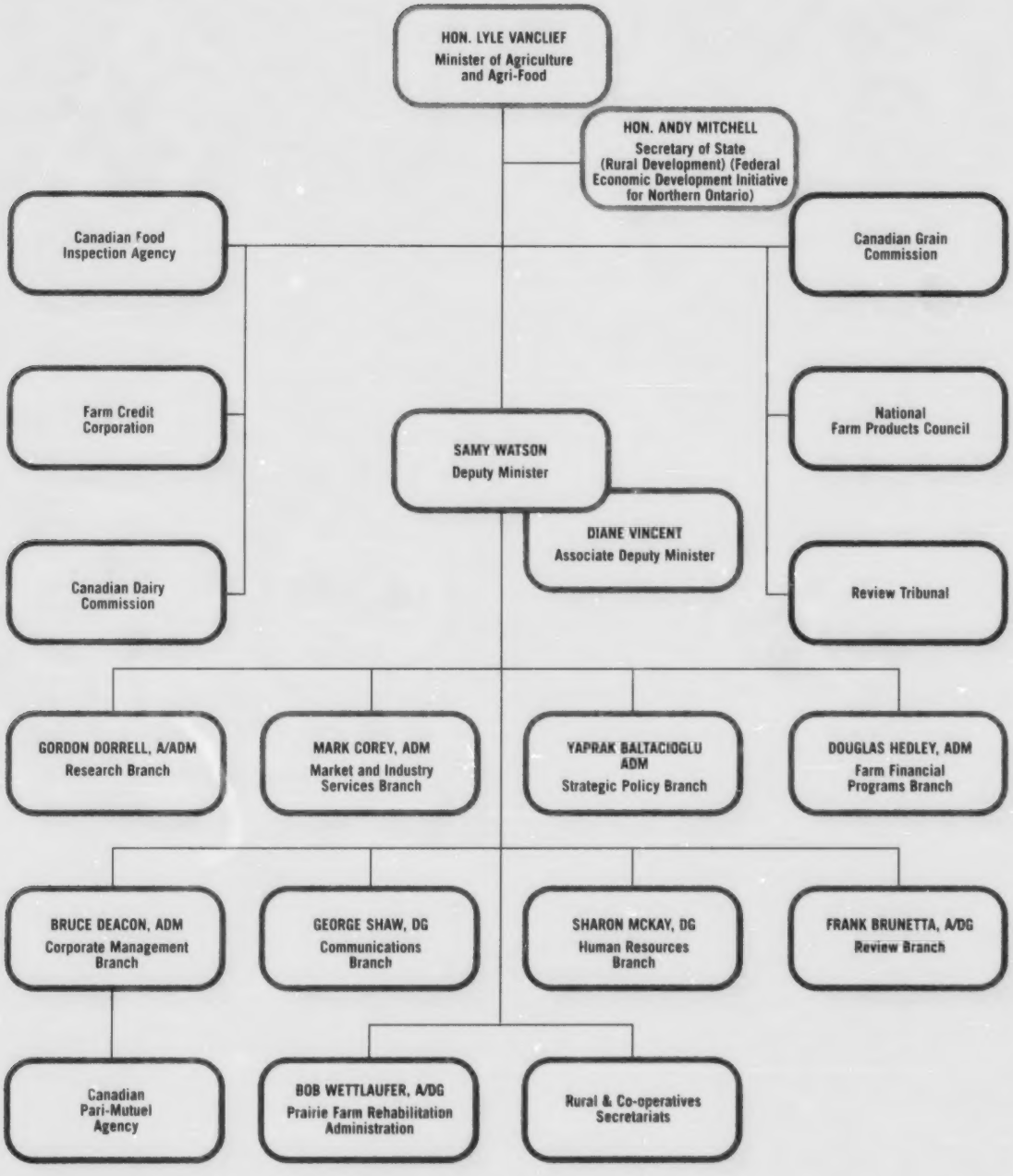

Legislation Administered by the Minister of Agriculture and Agri-Food

The Minister has sole responsibility to Parliament for the following Acts which are administered by AAFC:

ADVANCE PAYMENTS FOR CROPS ACT [1]	R.S.C., 1985, C. C-49, AS AMENDED
AGRICULTURAL MARKETING PROGRAMS ACT	S.C., 1997, C. 20
AGRICULTURAL PRODUCTS BOARD ACT (DORMANT) [1]	R.S.C., 1985, C. A-4, AS AMENDED
AGRICULTURAL PRODUCTS COOPERATIVE MARKETING ACT [1]	R.S.C., 1985, C. A-5, AS AMENDED
AGRICULTURAL PRODUCTS MARKETING ACT	R.S.C., 1985, C. A-6, AS AMENDED
ANIMAL PEDIGREE ACT	R.S.C., 1985, C. 8 (4th SUPP.), AS AMENDED
CANAGREX DISSOLUTION ACT (DORMANT)	S. C. 1987, C. 38, S-6
DEPARTMENT OF AGRICULTURE AND AGRI-FOOD ACT	S.C., 1994, C. 38, AS AMENDED
EXPERIMENTAL FARM STATIONS ACT	R.S.C., 1985, C. E-16, AS AMENDED
FARM DEBT MEDIATION ACT	S.C., 1997, C. 21
FARM IMPROVEMENT AND MARKETING COOPERATIVES LOANS ACT	R.S.C., 1985, C. 25 (3rd SUPP.), AS AMENDED
FARM IMPROVEMENT LOANS ACT	R.S.C., 1985, C. F-3, AS AMENDED
FARM INCOME PROTECTION ACT	S.C., 1991, C. 22, AS AMENDED
LIVESTOCK FEED ASSISTANCE ACT (DORMANT)	R.S.C., 1985, C. L-10, AS AMENDED
PRAIRIE FARM REHABILITATION ACT	R.S.C., 1985, C. P-17, AS AMENDED
PRAIRIE GRAIN ADVANCE PAYMENTS ACT [1]	R.S.C., 1985, C. P-18, AS AMENDED
WESTERN GRAIN TRANSITION PAYMENTS ACT	S.C. 1995, C. 17, SCH. II

The Minister shares responsibility to Parliament for the following Acts:

CRIMINAL CODE, SECTION 204	R.S.C., 1985, C. C-46, AS AMENDED (MINISTER OF JUSTICE AND ATTORNEY GENERAL OF CANADA)
DEPARTMENT OF FOREIGN AFFAIRS AND INTERNATIONAL TRADE ACT, PARAGRAPH 10(2)	(E) R.S.C., 1985, C. E-22, AS AMENDED (MINISTER OF FOREIGN AFFAIRS)

Legislation Administered by Agencies Outside of AAFC

AGRICULTURE AND AGRI-FOOD ADMINISTRATIVE MONETARY PENALTIES ACT,	1995, C. 40
CANADA AGRICULTURAL PRODUCTS ACT	R.S. 1985, C. 20 , 4th SUPP.
CANADIAN DAIRY COMMISSION ACT	R.S.C., 1985, C. C-15, AS AMENDED
CANADIAN FOOD INSPECTION AGENCY ACT,	1997, C. 6
CANADIAN GRAIN ACT	R.S.C., 1985,C. G-10,AS AMENDED
CONSUMER PACKAGING AND LABELLING ACT	R.S. 1985, C. C-38
FARM CREDIT CORPORATION ACT	R.S.C., 1993, C. 14, AS AMENDED
FARM PRODUCTS AGENCIES ACT	R.S.C., 1985, C. F-4, AS AMENDED
FEEDS ACT	R.S. 1985, C. F-9
FERTILIZERS ACT	R.S. 1985, C. F-10
FISH INSPECTION ACT	R.S. 1985, C. F-12
FOOD AND DRUGS ACT	R.S. 1985, C. F -27
HEALTH OF ANIMALS ACT 1990,	C. 21
MEAT INSPECTION ACT	R.S. 1985, C. 25 , 1st SUPP.
PLANT BREEDERS' RIGHTS ACT 1990,	C. 20
PLANT PROTECTION ACT 1990,	C. 22
SEEDS ACT	R.S. 1985, C. S-8

[1] These acts have been repealed by the Agricultural Marketing Programs Act (AMPA). However, the sections in the AMPA repealing these acts have not yet come into force. They therefore remain acts for which the Minister is responsible.

Contacts for Further Information and Web Sites

Agriculture and Agri-Food Canada
General Enquiries,
930 Carling Avenue,
Ottawa, Ontario K1A 0C5
(613) 759-1000

Note: All departmental addresses are at 930 Carling Avenue unless otherwise noted

World Wide Web:
http://www.agr.ca
Telnet: www.agr.ca
(login: guest)

Electronic Bulletin Board:
National: 1-800-234-4410
Ottawa: (613) 759-1100

Voice or fax-on-demand
National: 1-800-346-2222
Ottawa: (613) 759-6650

Deputy Minister and Associate Deputy Minister

Samy Watson,
Deputy Minister,
(613) 759-1101
watsons@em.agr.ca

Diane Vincent
Associate Deputy Minister,
(613) 759-1090
vincentdi@em.agr.ca

Branch Contacts

Yaprak Baltacioglu,
Assistant Deputy Minister,
Strategic Policy Branch,
(613) 759-7349
baltaciogluy@em.agr.ca

Frank Brunetta
A/Director General,
Review Branch,
(613) 759-6470
brunettaf@em.agr.ca

Mark Corey,
Assistant Deputy Minister,
Market and Industry Services Branch,
(613) 759-7561
coreym@em.agr.ca

Bruce Deacon,
Assistant Deputy Minister,
Corporate Management Branch,
(613) 759-6811
deaconb@em.agr.ca

Gordon Dorrell
A/Assistant Deputy Minister,
Research Branch,
(613) 759-7794
dorrellg@em.agr.ca

Douglas Hedley
Assistant Deputy Minister,
Farm Financial Programs Branch
(613)759-7243
hedleyd@em..agr.ca

Lynden Hillier
Executive Director,
Cooperatives Secretariat,
(613) 759-7195
hilliel@em.agr.ca

Lynden Johnson,
Executive Director,
Rural Secretariat,
(613) 759-7133
johnsly@em.agr.ca

Elizabeth Massey,
Executive Director,
Canadian Pari-Mutuel Agency,
Phase 2, Suite 12,
6 Antares Drive,
Nepean, Ontario K2E 8A9
(613) 946-1700
emassey@em.agr.ca

Sharon McKay,
Director General,
Human Resources Branch,
(613) 759-1196
mckays@em.agr.ca

George Shaw,
Director General,
Communications Branch,
(613) 759-7964
shawg@em.agr.ca

Bob Wettlaufer
A/Director General,
Prairie Farm Rehabilitation Administration,
CIBC Tower,
603-1800 Hamilton Street,
Regina, Saskatchewan S4P 4L2
(306) 780-6545
wettlauferb@em.agr.ca

Portfolio Contacts

Cynthia Currie,
Chairperson,
National Farm Products Council,
344 Slater Street,
10th Floor,
Ottawa, Ontario K1R 7Y3
(613) 995-2298
curriec@em.agr.ca
Web Site: http://nfpc-cnpa.gc.ca

Ron Doering,
President,
Canadian Food Inspection Agency,
59 Camelot Drive,
Nepean, Ontario K1A 0Y9
(613) 225-2342
rdoering@em.agr.ca
Web Site: www.cfia-acia.agr.ca

Guy Jacob,
President,
Canadian Dairy Commission
1525 Carling Avenue, Suite 300
Ottawa, Ontario K1A 0Z2
(613) 792-2060
gjacob@em.agr.ca
Web Site: www.cdc.ca

John J. Ryan,
President and Chief Executive Officer
Farm Credit Corporation
P.O. Box 4320,
1800 Hamilton Street
Regina, Saskatchewan S4P 4L3
(306) 780-8100
jryan@sk.sympatico.ca
Web Site: http://www.fcc-sca.ca

Barry W. Senft,
Chief Commissioner,
Canadian Grain Commission,
600-303 Main Street,
Winnipeg, Manitoba R3C 3G8
(204) 983-2735
bsenft@cgc.ca
Web Site: www.cgc.ca

BUDGET DES DÉPENSES

Agriculture et agroalimentaire Canada

Budget des dépenses
2001-2002

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

Dans le cadre des efforts qu'il déploie continuellement pour simplifier les exigences liées aux rapports, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a demandé qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada et treize autres ministères examinent d'autres structures de rapport en remplacement de leur *Rapport sur les plans et les priorités* de cette année. Il a donc exempté le ministère de se conformer aux lignes directrices prescrites pour la préparation de ce rapport.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : http://publications.tpsgc.gc.ca

No. de catalogue BT31-2/2002-III-1

ISBN 0-660-61448-0

BUDGET DES
DÉPENSES

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE CANADA

2001 2002

RAPPORT SUR
LES PLANS ET
LES PRIORITÉS

Canada

Table des matières

SECTION I : MESSAGES

4 Message du ministre
6 Message du secrétaire d'État
8 Déclaration de la direction

SECTION II : VUE D'ENSEMBLE DU MINISTÈRE

10 Quoi de neuf
10 Notre vision
10 Notre mandat
10 Cadre de fonctionnement
13 Nouveaux secteurs d'activité
16 Approche de gestion intégrée
17 Dépenses prévues du Ministère

SECTION III : ACTIVITÉS, RÉSULTATS ET PLANS MINISTÉRIELS

18 Sécurité du système alimentaire
23 Santé de l'environnement
27 Innovations propices à la croissance

SECTION IV : INITIATIVES HORIZONTALES

32 Partenariat rural canadien
37 Secrétariat aux coopératives

Section V : Renseignements financiers

38	Tableau 5.1	Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation – Tableau de concordance financière avec le Budget principal des dépenses 2000-2001
38	Tableau 5.2	Sommaire des dépenses d'immobilisations par secteur d'activité
39	Tableau 5.3	Renseignements sur les dépenses des grands projets d'immobilisations
40	Tableau 5.4	Sommaire des paiements de transfert
41	Tableau 5.5	Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
42	Tableau 5.6	Sources des recettes disponibles et des recettes non disponibles
44	Tableau 5.7	Coût net du programme pour l'année budgétaire (2001-2002)
44	Tableau 5.8	Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel – État des résultats
45	Tableau 5.9	Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel – État de l'évolution de la situation financière
45	Tableau 5.10	Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel – Utilisation prévue des autorisations

Section VI : Information supplémentaire

46 Conseil national des produits agricoles
52 Agence canadienne du pari mutuel
53 Stratégie de développement durable
60 Organigramme d'AAC
61 Lois
62 Personnes-ressources et sites Internet

Message du ministre

LYLE VANCLIEF

Je suis fier de vous présenter le *Rapport sur les plans et les priorités* d'Agriculture et Agroalimentaire Canada pour 2001-2002. Ce document expose clairement aux Canadiens et au secteur les questions clés qui seront au cœur de nos activités les 12 prochains mois.

Le rapport de cette année revêt une importance particulière. C'est l'un des premiers documents officiels qui fait état des nouveaux secteurs d'activité du Ministère : **la sécurité du système alimentaire, la santé de l'environnement et les innovations propices à la croissance.**

L'agriculture et l'agroalimentaire demeure l'un des secteurs les plus importants de l'économie du Canada. Il emploie un Canadien sur sept, génère plus de 8 p. 100 de notre produit intérieur brut, contribue à notre balance commerciale et constitue l'épine dorsale de bon nombre de nos collectivités rurales. Les agriculteurs et les transformateurs jouent un rôle déterminant dans la croissance économique au Canada.

Dans le discours du Trône 2001, le gouvernement s'est engagé à aider le secteur agricole du Canada à dépasser la simple gestion de crises. Pour cela, nous devrons nous consacrer, de concert avec les provinces et les intervenants du secteur, à élaborer des outils intégrés de gestion des risques. Ces outils seront conçus, d'une part, pour aider les agriculteurs à gérer les risques financiers et environnementaux ainsi que ceux liés à la salubrité des aliments à la ferme et, d'autre part, pour leur ouvrir des possibilités de diversification, de croissance fondée sur la valeur ajoutée ainsi que de nouveaux investissements.

Ces outils sont nécessaires pour réussir au 21e siècle puisque le secteur est en pleine mutation. Sous l'effet de facteurs comme la mondialisation, les progrès de la science et de la technologie, le commerce électronique et les tendances à la consommation, le secteur devient bien plus qu'un simple pourvoyeur d'aliments. Le secteur améliore la qualité et la salubrité des produits

traditionnels d'alimentation humaine et animale et pénètre de nouveaux marchés nationaux et internationaux. De nouveaux produits, comme les nutraceutiques destinés à l'industrie pharmaceutique, les aliments fonctionnels pour le secteur des produits de santé, l'éthanol et le bio-diesel pour l'industrie de l'énergie, les produits industriels de grande valeur destinés à l'industrie chimique et les panneaux muraux de l'industrie de la construction ne sont que quelques-uns des produits de l'économie nationale et internationale, qui profiteront aux régions agricoles et rurales.

Le secteur répond aux demandes des consommateurs. Et les consommateurs d'aujourd'hui veulent l'assurance que leurs aliments sont salubres et de qualité. Ils veulent en connaître la teneur et la façon dont ils ont été produits. Ils veulent des aliments produits d'une façon respectueuse de l'environnement. Parallèlement, les agriculteurs ont besoin des outils appropriés qui garantiront leur stabilité financière.

C'est en tenant compte de ces défis et de ces possibilités qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada a créé trois nouveaux secteurs d'activité intégrés, voués chacun à des objectifs particuliers qui aideront le secteur à prospérer tout en répondant aux demandes des consommateurs.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* de 2001-2002 montre comment Agriculture et Agroalimentaire Canada se propose de s'employer avec le secteur, les provinces et d'autres partenaires à bâtir une industrie qui jouira de la renommée mondiale de grand pourvoyeur de produits alimentaires et d'autres produits d'origine agricole, salubres et de grande qualité, fabriqués selon des méthodes écologiques et économiques.

Le Ministère est déterminé à aider le secteur à relever avec succès ses défis, à saisir les nouvelles possibilités d'affaires et à accroître sa contribution traditionnelle à l'amélioration de la qualité de vie de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes.

Lyle Vanclief
Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Message du secrétaire d'État au Développement rural

ANDY MITCHELL

Les collectivités rurales et éloignées du Canada apportent une contribution appréciable à la qualité de vie générale qu'offre le Canada. Depuis août 1999, j'ai le privilège d'être le champion des dossiers des affaires rurales et des coopératives au nom du gouvernement fédéral. Le Secrétariat rural, dont l'administration se trouve à AAC, coordonne le Partenariat rural canadien (PRC) qui comprend 29 ministères et organismes fédéraux. Également situé à Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), le Secrétariat aux coopératives joue un rôle de coordination pour faciliter l'interaction avec le gouvernement fédéral.

Au cours du prochain exercice, nous comptons mettre à contribution les réalisations importantes de 2000-2001.

Le fait saillant de la dernière année a été la Conférence rurale nationale dont j'ai été l'hôte en avril 2000. Près de 500 Canadiens, la plupart des collectivités rurales et éloignées de chaque province et de chaque territoire, se sont réunis pour échanger de l'information et discuter de questions qui touchent leurs collectivités. En mai, nous avons présenté le premier Rapport annuel au Parlement sur les régions rurales du Canada, *Travailler ensemble au sein du Canada rural*. Ce rapport fournit des précisions sur plus de 500 initiatives fédérales qui contribuent au développement des collectivités rurales et éloignées.

À partir des contributions des citoyens à la Conférence rurale nationale, nous avons élaboré un Plan d'action pour le Canada rural qui orientera nos activités futures. Ce plan comprend plus de 50 exemples de mesures que le gouvernement entreprendra pour prendre en charge les questions cernées par les Canadiens des régions rurales, y compris des dossiers d'importance comme l'incitation des jeunes à assumer des rôles de meneurs et l'amélioration de l'infrastructure des télécommunications dans les régions rurales et éloignées.

En 2001-2002, nous chercherons à renouveler le PRC ainsi que son volet Dialogue rural, par la tenue de quatre conférences régionales et d'autres manifestations dans l'ensemble du pays;

de plus, nous publierons une version étoffée du bulletin *Le Temps rural*. Nous présenterons également un deuxième Rapport annuel au Parlement. La lentille rurale s'est avérée un outil puissant qui rend le gouvernement fédéral mieux apte à fournir des programmes qui donnent de bons résultats dans les collectivités rurales et éloignées.

Le discours du Trône de 2001 montre que le gouvernement continuera d'appliquer la lentille rurale pour que les collectivités et les citoyens puissent contribuer à bâtir notre pays. Le gouvernement veut que toutes les collectivités, urbaines, rurales, nordiques ou éloignées, profitent des avantages qu'apporte notre prospérité et aient la chance d'apporter leur contribution. L'innovation, la croissance et le développement dans tous les pans de notre économie, y compris nos secteurs de l'agriculture et des ressources ainsi que nos industries de fabrication et de services, seront parmi les priorités du gouvernement.

Le gouvernement fera également de son mieux pour qu'actions et programmes soient coordonnés de façon à aider à trouver des solutions locales aux problèmes locaux.

Le discours du Trône confirme également l'engagement du gouvernement à veiller à ce que les Canadiens, y compris ceux des collectivités rurales et éloignées, possèdent les compétences nécessaires au succès dans une économie du savoir. En 2001-2002, le Secrétariat rural continuera à concourir au respect des engagements en matière de résultats clés de tous les ministères et organismes, notamment des nouveaux secteurs d'activité d'AAC. Il y parviendra, par exemple, par ses liens avec les politiques et les programmes agricoles, ainsi que par la gestion de l'Initiative canadienne pour les collectivités rurales agricoles (ICCRA) et du Service canadien d'information rurale (SCIR).

Ce rapport sur les plans et les priorités, conjugué au Plan d'action pour le Canada rural, montre comment le gouvernement du Canada travaillera avec les Canadiens des régions rurales et éloignées en 2001-2002 pour les aider à concrétiser leurs objectifs d'avenir.

Andy Mitchell
Secrétaire d'État (Développement rural)
(Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)

Déclaration de la direction

Nous soumettons, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et les priorités* (RPP) de 2001-2002 d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

À notre connaissance, les renseignements :

- décrivent fidèlement le mandat et les plans, priorités, stratégies et résultats clés escomptés de l'organisation;
- sont conformes à la politique, aux directives et aux principes de divulgation du Conseil du Trésor;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de solides systèmes d'information et de gestion sous-jacents.

Nous sommes satisfaits des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé le *Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation* (CPRR), sur lequel s'appuie le document et qui sert à rendre compte des résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Samy Watson
Sous-ministre

Diane Vincent
Sous-ministre déléguée

SAMY WATSON

DIANE VINCENT

Vue d'ensemble

Quoi de neuf

Dans son discours du Trône du 30 janvier, le gouvernement déclare qu'il appuiera le secteur agricole canadien pour qu'il aille au-delà de la simple gestion de crises. Cela entraînera une plus grande diversification et une croissance fondée sur la valeur ajoutée, une multiplication des investissements et des emplois, une meilleure utilisation des sols ainsi que des normes élevées en matière de protection de l'environnement et de salubrité alimentaire.

Pour honorer l'engagement du gouvernement et pour que notre secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire demeure innovateur, compétitif et sensible aux besoins changeants des agriculteurs et des consommateurs, le Ministère a redéfini ses secteurs d'activité et les principaux engagements en matière de résultats pris envers les Canadiens.

Notre vision du secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Être un secteur innovateur et compétitif, dont les partenaires s'emploient ensemble à faire d'AAC le chef de file mondial dans la production d'aliments et d'autres produits agricoles et dans la prestation de services afin de combler les besoins généraux des consommateurs tout en respectant l'environnement et en contribuant à l'amélioration de la qualité de vie de tous les Canadiens.

Notre mandat

Fournir de l'information, faire de la recherche, offrir des technologies et mettre en place des politiques et des programmes qui permettront d'assurer la sécurité du système alimentaire, la santé de l'environnement et les innovations propices à la croissance.

Cadre de fonctionnement

Le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire est un grand moteur de croissance et de prospérité au Canada. Les Canadiens achètent chaque année 100 milliards de dollars de produits agroalimentaires du secteur, alors que les consommateurs étrangers en acquièrent une quantité annuelle supplémentaire de 20 milliards de dollars.

C'est la deuxième industrie primaire et manufacturière en importance au pays et elle crée un emploi sur sept. Le secteur assure aux consommateurs de l'étranger et aux 32 millions de Canadiens des aliments et autres produits d'origine agricole salubres et respectueux de l'environnement.

Les agriculteurs canadiens produisent plus de 32 milliards de dollars de produits agricoles chaque année et assument la gérance de 68 millions d'hectares de terres agricoles dans chaque région du pays.

du Ministère

Le milieu où évolue le secteur est en pleine mutation:

- Les marchés mondiaux pour de nouveaux produits agroalimentaires sont en expansion, ce qui ouvre aux agriculteurs et aux transformateurs d'énormes possibilités de diversification de leurs sources de revenu et contribue à la durabilité des collectivités rurales en intensifiant l'activité économique.
- Les agriculteurs cherchent des façons novatrices de contrer les obstacles (financiers, environnementaux et ceux associés à la salubrité des aliments à la ferme) à la croissance, la prospérité et la capacité de répondre aux attentes élevées des consommateurs.
- Les consommateurs réclament des denrées spécialisées, et nombre d'entre eux veulent savoir où et comment les aliments qu'ils consomment ont été produits et transformés. Ils s'attendent qu'on leur offre des produits alimentaires répondant aux normes de salubrité et de qualité les plus élevées.
- Aujourd'hui plus que jamais ils veulent l'assurance que l'on gère l'environnement pas seulement en fonction de l'immédiat, mais aussi en fonction des générations futures.
- L'agriculture aura toujours à surmonter de nouvelles difficultés, depuis les marchés alimentaires en évolution jusqu'aux conditions météorologiques extrêmes et aux perpétuels changements des tendances de la consommation. Alors, pour que le secteur puisse prospérer et soit en mesure de répondre aux besoins des consommateurs, il nous faut trouver de meilleurs moyens de l'aider à gérer à la ferme les risques liés aux conditions financières, à l'environnement et à la salubrité des aliments, et améliorer notre capacité d'innover et de développer des marchés pour de nouveaux produits.

Les sciences de la vie peuvent aider notre secteur agricole et agroalimentaire à moduler sa croissance et à répondre à ces tendances. L'économie des sciences de la vie est un concept qui consiste à utiliser nos connaissances du vivant pour créer de nouveaux bioproduits pour les agriculteurs et leur ouvrir des horizons. À titre de remplacement des combustibles fossiles non renouvelables, les nouvelles technologies ont permis de mettre au point des bio-carburants tels que l'éthanol tiré du maïs ou encore, plus récemment, des déchets agricoles, et le bio-diésel fabriqué à partir du soja ou du canola.

L'agriculture canadienne est aussi en voie de devenir une source croissante pour les nutraceutiques, les produits biopharmaceutiques, les matériaux de construction, les matières plastiques et même les produits ménagers (ex.: le papier fait de paille de blé et l'encre fabriquée à partir du lin et du canola).

Les recherches en génétique et les rapides progrès réalisés dans le domaine des sciences de la vie débouchent sur des moyens d'augmenter la productivité, de résoudre les problèmes environnementaux, d'accroître la salubrité des aliments et leurs effets bénéfiques sur la santé et de combler de nouveaux besoins sur le marché.

En adoptant de nouvelles technologies et en perçant les nouveaux marchés, le secteur sera en meilleure position pour faire face à l'avenir, car les agriculteurs et les Canadiens habitant les régions rurales pourront diversifier leurs sources de revenu et réduire leur vulnérabilité aux inévitables cycles des denrées.

Les défis qu'a à relever AAC sont les suivants :

- **s'assurer que les agriculteurs ont les outils nécessaires pour affronter les risques et que tous les aliments canadiens sont produits, transformés et distribués de façon à ce qu'ils soient salubres et sûrs pour les consommateurs;**
- **répondre aux préoccupations relatives à l'impact de l'agriculture sur l'environnement;**
- **multiplier les efforts du Canada en vue de produire des denrées alimentaires et des articles non alimentaires novateurs, à base de produits agricoles.**

Dans cette optique, nous travaillerons de concert le secteur agricole et agroalimentaire, l'un des secteurs les plus innovateurs et les plus dynamiques au pays, à rehausser la qualité de vie des Canadiens.

Il nous faudra notamment faire fond sur les sciences pour nous attaquer aux dossiers relatifs à la salubrité des aliments et à la protection de l'environnement à la ferme, ainsi que pour satisfaire à la demande accrue d'information digne de foi sur la salubrité des aliments.

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), avec la collaboration des intervenants, mettra en œuvre sa deuxième stratégie de développement durable en vue de promouvoir une plus grande prise de conscience des problèmes écologiques et une meilleure gestion de l'environnement. Cela permettra de convaincre davantage les consommateurs que les aliments qu'ils mangent ont été produits de manière à avoir le minimum d'effets sur le milieu et à ne pas épuiser la base de ressources.

Nous continuerons de travailler avec nos collègues provinciaux et territoriaux, les agriculteurs et l'industrie agroalimentaire à raffermir notre position sur le marché en faisant du Canada le chef de file dans la production écologique des produits agroalimentaires les plus novateurs et les plus sûrs au monde, et nous inciterons les consommateurs, les citoyens et les groupes d'intérêt à en faire autant.

Agissant de concert avec toutes les parties concernées, le Ministère s'est engagé à investir judicieusement dans l'innovation afin d'aider le secteur à exploiter les énormes possibilités qui s'offriront à lui dans l'avenir. Accroître notre capacité d'innover et de découvrir, attirer une main-d'œuvre qualifiée et des capitaux et diversifier nos produits et nos débouchés figurent parmi nos principales priorités.

Le Secrétariat rural assure actuellement la direction et la coordination horizontale des dossiers ruraux. Des ministères et organismes fédéraux lui prêtent main-forte pour réaliser la promesse faite par le gouvernement à la population rurale d'améliorer sa qualité de vie. Pour sa part, le Secrétariat aux coopératives soutient, coordonne et met en œuvre les politiques visant à favoriser le développement des coopératives au Canada.

Le fruit de notre travail sera un cadre stratégique intégré qui englobera la gestion des risques liés aux conditions financières, à l'environnement et à la salubrité des aliments, ainsi que les stratégies commerciales, scientifiques, de marketing et

d'investissement, afin de nous procurer un avantage concurrentiel qui nous permettra de conserver nos marchés existants et d'en conquérir de nouveaux. En faisant du Canada le chef de file mondial en matière d'innovation, d'assurance de la salubrité et de la qualité des aliments, et de respect de l'environnement, nous pouvons stimuler la croissance économique et améliorer la qualité de vie de l'ensemble de la population canadienne.

Nouveaux secteurs d'activité

Les occasions sont nombreuses de tirer parti de nouvelles tendances de la consommation ou de percer de nouveaux marchés. Une approche nationale s'impose donc pour faire du Canada le chef de file mondial dans le domaine de la production et de la transformation écologiques de denrées alimentaires salubres. En faisant fond sur la réputation d'excellence de la marque Canada, nous bénéficierons d'un avantage concurrentiel, au pays et à l'étranger, tant sur les marchés existants que sur les marchés nouveaux et en expansion.

Or, pour aider le secteur à saisir les multiples occasions qui s'offriront à lui dans l'avenir, le Ministère a passé en revue ses stratégies et les résultats clés qu'il se propose d'atteindre.

Cette démarche a conduit à redéfinir nos secteurs d'activité. Ces derniers fournissent le cadre à l'intérieur duquel le Ministère fait rapport au Parlement et aux organismes centraux sur ses plans, ses dépenses et son rendement.

Nous avons défini les objectifs de nos grands secteurs d'activité en ces termes :

- **Sécurité du système alimentaire —** Faire du Canada le chef de file mondial pour ce qui est de la production, de la transformation et de la distribution d'aliments salubres et sûrs répondant aux besoins et préférences des consommateurs. La sécurité globale du secteur agricole et agro-alimentaire, dont les principaux ingrédients sont une saine gestion des risques financiers, la salubrité des aliments et la confiance des consommateurs, constitue un domaine hautement prioritaire.

- **Santé de l'environnement —** Faire du Canada le chef de file mondial pour ce qui est d'utiliser les ressources environnementales d'une manière propre à assurer leur qualité et leur disponibilité pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

- **Innovations propices à la croissance —** Favoriser l'innovation afin de faire du Canada le chef de file mondial dans la production d'aliments et d'autres produits agricoles et dans la prestation de services connexes, de façon à saisir les débouchés sur les marchés intérieurs et mondiaux diversifiés.

« L'AGRICULTURE EST RICHE D'UN HÉRITAGE INTIMEMENT LIÉ AU PASSÉ DE NOTRE PAYS, MAIS C'EST AUSSI UN SECTEUR QUI A TOUJOURS ÉTÉ À L'AVANT-GARDE — UN SECTEUR DONT LE DYNAMISME REPOSE NON SEULEMENT SUR L'ESPRIT D'ENTREPRISE ET LE DUR LABEUR, MAIS AUSSI SUR LA SCIENCE ET LES NOUVELLES TECHNOLOGIES. »

LYLE VANCLIEF

CONFÉRENCE DU CONSEIL BIOSCIENTIFIQUE D'OTTAWA, LE 5 DÉCEMBRE 2000

Ces trois grands axes servent de fondement à notre plan d'activités ministériel et s'alignent sur la priorité ultime du gouvernement qui consiste à procurer à tous les Canadiens la meilleure qualité de vie possible. Ils fournissent aussi au Ministère une ligne d'action bien claire et définissent les priorités qui canalisent ses activités vers les besoins les plus pressants.

AAC a établi pour chacun d'eux ses principaux engagements en matière de résultats ainsi que des stratégies pour les réaliser. Les mesures à prendre pour atteindre ces résultats seront confirmées dès le début du nouvel exercice financier.

Pour assurer « la meilleure qualité de vie possible à l'ensemble de la population canadienne », il faut tenir compte de façon équilibrée des divers facteurs économiques, écologiques et sociaux en jeu. Agriculture et Agroalimentaire Canada applique actuellement des politiques qui intègrent les stratégies de gestion des risques liés aux conditions financières, à l'environnement et à la salubrité des aliments à la ferme, et les stratégies commerciales, scientifiques, de marketing et d'investissement.

L'avènement d'un secteur innovateur et compétitif, dont les divers intervenants travaillent main dans la main, donneront le ton à l'échelle du globe dans la production d'aliments et d'autres produits agricoles et dans la prestation de services connexes. Les agriculteurs et les transformateurs qui répondent aux besoins globaux des consommateurs dans le respect de l'environnement contribueront à offrir à l'ensemble de la population canadienne la meilleure qualité de vie possible.

Les quatre tableaux[1] suivants donnent un aperçu de la répartition du financement pour 2001-2002 par rapport aux nouveaux secteurs d'activité. La plus grande partie du financement du Ministère pour 2001-2002 a été allouée à la sécurité du système alimentaire (71 p. 100), suivie par les innovations propices à la croissance (21 p. 100) et la santé de l'environnement (8 p. 100). Plus de 90 p. 100 des ressources destinées au secteur d'activité Sécurité du système alimentaire sont constituées de transferts de paiements aux autres intervenants, y compris aux agriculteurs et aux provinces. La majorité des ressources allouées aux secteurs Innovations propices à la croissance et Santé de l'environnement sont destinées aux coûts de fonctionnement (68 p. 100 et 80 p. 100 respectivement) en raison du fort cœfficient de main-d'œuvre de ces secteurs d'activité.

FIGURE 1

APERÇU DU MINISTÈRE (millions de $)
Dépenses brutes du programme

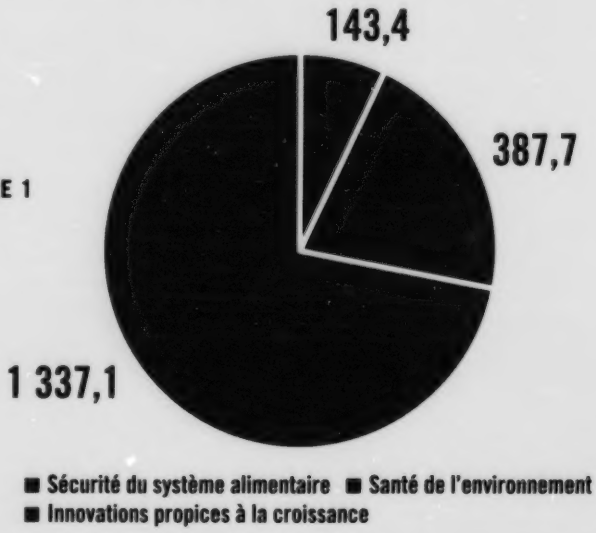

[1] Cette attribution, fondée sur la répartition initiale des ressources du Ministère pour les années à venir, sera ajustée à mesure que les activités évolueront, afin d'obtenir les résultats désirés pour chaque secteur.

FIGURE 2

SÉCURITÉ DU SYSTÈME ALIMENTAIRE (millions de $)

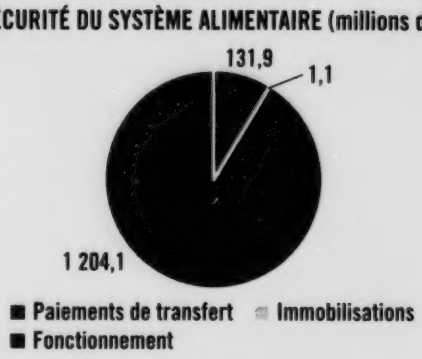

FIGURE 3

SANTÉ DE L'ENVIRONNEMENT (millions de $)

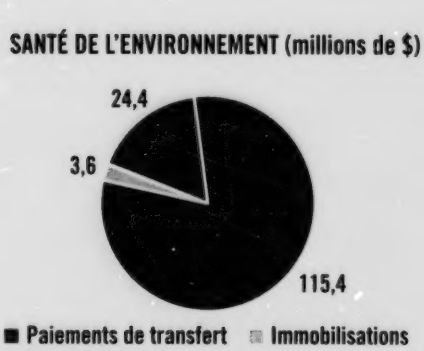

FIGURE 4

INNOVATIONS PROPICES À LA CROISSANCE (millions de $)

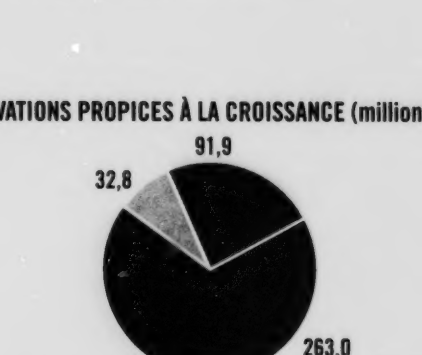

APPROCHE DE GESTION INTÉGRÉE

Étant donné la complexité et le caractère concurrentiel du monde actuel, peu de problèmes peuvent être résolus unilatéralement ou dans une seule discipline. En effet, pour régler la plupart des problèmes, il faut adopter une démarche multidisciplinaire et tenir compte d'un large éventail de facteurs sociaux, environnementaux et économiques. De plus, il faut nouer des partenariats et collaborer avec de nombreux intervenants et instances.

En raison de la complexité croissante du milieu dans lequel le Ministère évolue, AAC a adopté une démarche intégrée et globale face à la gestion, à la planification et à la reddition de comptes en fonction de ses trois secteurs d'activité principaux et de ses principaux engagements en matière de résultats. Comme l'indique la figure 5, les secteurs d'activité et les résultats principaux recoupent la structure organisationnelle du Ministère et offrent un point de convergence pour les stratégies et les activités des directions générales.

FIGURE 5
APPROCHE DE GESTION INTÉGRÉE

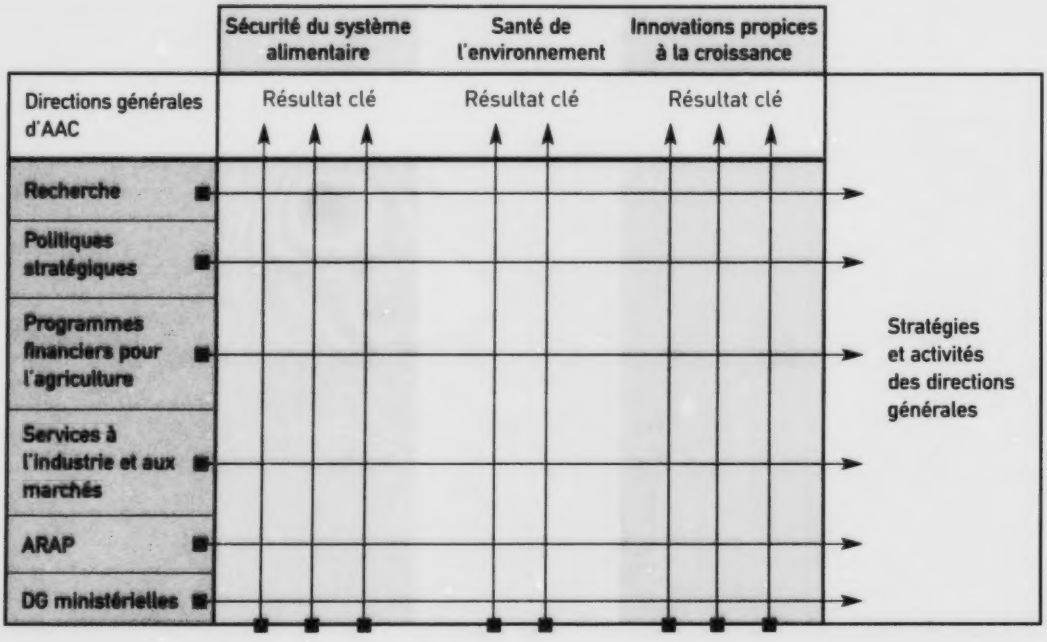

DÉPENSES PRÉVUES DU MINISTÈRE

Le tableau suivant résume le plan de dépenses du Ministère jusqu'au 31 mars 2004.

(millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	2 335,9	1 868,2	1 749,5	1 196,7
Moins : recettes disponibles	34,2	36,6	37,0	37,0
Total du Budget principal des dépenses	2 301,7	1 831,6	1 712,5	1 159,7
Rajustements **	186,2	2,0	41,0	39,6
Dépenses nettes prévues	2 487,9*	1 833,6	1 753,5	1 199,3
Moins : recettes non disponibles	25,5	25,5	25,5	25,5
Plus : Coût des services reçus sans frais	33,5	33,2	32,9	32,2
Coût net du programme	2 495,9	1 841,3	1 760,9	1 206,0
Équivalents temps plein	5 412	5 404	5 363	5 363

* Correspond aux prévisions les plus justes du total des dépenses nettes prévues jusqu'à la fin de l'exercice courant.

** Les rajustements de 2000-2001 correspondent aux mandats spéciaux du gouverneur général, au budget supplémentaire des dépenses et aux transferts d'affectation du Conseil du Trésor. Les rajustements de 2001-2002 à 2003-2004 correspondent aux initiatives pour lesquelles le Ministère peut demander au plus le montant indiqué en présentant un budget supplémentaire des dépenses, une fois les initiatives approuvées.

Nota : Les dépenses prévues correspondent aux fonds déjà approuvés dans le plan financier du gouvernement.

APPROCHE DE GESTION INTÉGRÉE

Étant donné la complexité et le caractère concurrentiel du monde actuel, peu de problèmes peuvent être résolus unilatéralement ou dans une seule discipline. En effet, pour régler la plupart des problèmes, il faut adopter une démarche multidisciplinaire et tenir compte d'un large éventail de facteurs sociaux, environnementaux et économiques. De plus, il faut nouer des partenariats et collaborer avec de nombreux intervenants et instances.

En raison de la complexité croissante du milieu dans lequel le Ministère évolue, AAC a adopté une démarche intégrée et globale face à la gestion, à la planification et à la reddition de comptes en fonction de ses trois secteurs d'activité principaux et de ses principaux engagements en matière de résultats. Comme l'indique la figure 5, les secteurs d'activité et les résultats principaux recoupent la structure organisationnelle du Ministère et offrent un point de convergence pour les stratégies et les activités des directions générales.

FIGURE 5
APPROCHE DE GESTION INTÉGRÉE

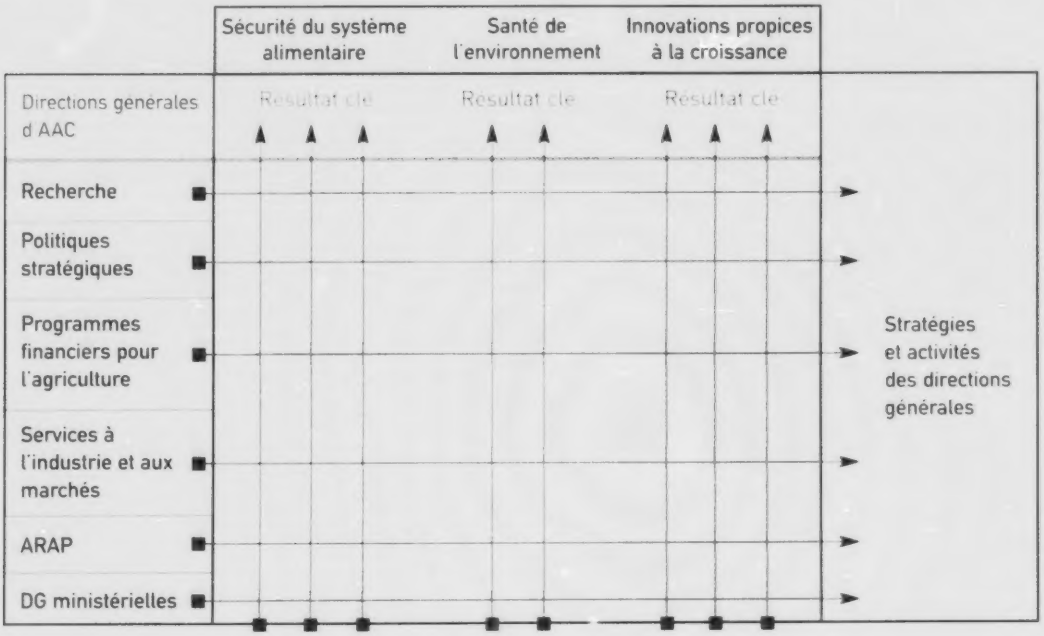

DÉPENSES PRÉVUES DU MINISTÈRE

Le tableau suivant résume le plan de dépenses du Ministère jusqu'au 31 mars 2004.

(millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2000-2001	**Dépenses prévues 2001-2002**	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	2 335,9	**1 868.2**	1 749,5	1 196,7
Moins : recettes disponibles	34,2	**36.6**	37,0	37,0
Total du Budget principal des dépenses	2 301,7	**1 831.6**	1 712,5	1 159,7
Rajustements **	186,2	**2.0**	41,0	39,6
Dépenses nettes prévues	2 487,9*	**1 833.6**	1 753,5	1 199,3
Moins : recettes non disponibles	25,5	**25.5**	25,5	25,5
Plus : Coût des services reçus sans frais	33,5	**33.2**	32,9	32,2
Coût net du programme	2 495,9	**1 841.3**	1 760,9	1 206,0
Équivalents temps plein	**5 412**	**5 404**	**5 363**	**5 363**

* Correspond aux prévisions les plus justes du total des dépenses nettes prévues jusqu'à la fin de l'exercice courant.

** Les rajustements de 2000-2001 correspondent aux mandats spéciaux du gouverneur général, au budget supplémentaire des dépenses et aux transferts d'affectation du Conseil du Trésor. Les rajustements de 2001-2002 à 2003-2004 correspondent aux initiatives pour lesquelles le Ministère peut demander au plus le montant indiqué en présentant un budget supplémentaire des dépenses, une fois les initiatives approuvées.

Nota : Les dépenses prévues correspondent aux fonds déjà approuvés dans le plan financier du gouvernement.

Activités, résul et plans

Sécurité du système alimentaire

Objectif

Faire du Canada le chef de file mondial dans la production, la transformation et la distribution d'aliments salubres et sûrs qui répondront aux besoins et aux préférences des consommateurs.

Stratégies

AAC mise sur les moyens suivants pour atteindre cet objectif :

- renforcer la compétitivité de notre secteur agricole et agroalimentaire en travaillant avec nos partenaires à mieux gérer les risques grâce à la mise au point et à la promotion de meilleurs programmes de protection du revenu et d'autres outils de gestion du risque;
- rendre plus efficient le fonctionnement des marchés intérieur et extérieur en négociant des règles équitables, en réglant les différends commerciaux, en éliminant les obstacles à la mise en marché et en maintenant les débouchés au profit du secteur agricole et agroalimentaire canadien;
- prévoir et comprendre les attitudes des consommateurs, et en tenir compte dans les politiques et programmes de façon à rehausser le niveau de confiance de ces derniers.

Introduction

La sécurité globale du secteur agricole et agroalimentaire, dont les principaux ingrédients sont une saine gestion des risques financiers, la salubrité des aliments et la confiance des consommateurs, constitue un domaine hautement prioritaire.

Le secteur agricole et agroalimentaire canadien est reconnu comme un leader dans la production d'aliments salubres et de haute qualité à l'aide de pratiques écologiques. De plus, les agriculteurs souhaitent continuer de se diversifier pour tirer profit des nouvelles tendances à la consommation et percer de nouveaux marchés.

Nous avons besoin à la fois de politiques agricoles et agroalimentaires et de pratiques de production et de transformation fondées sur la science et l'innovation pour être en mesure d'intégrer notre approche de la gestion des risques liés au revenu, à l'environnement et à la salubrité des aliments à la ferme. Elles se traduiront par une plus grande confiance des consommateurs et un meilleur accès des produits canadiens aux marchés.

Défis

Les faibles prix internationaux des denrées se traduisent par des revenus moindres pour les agriculteurs. Pour rendre les marchés mondiaux plus prévisibles et y réduire les distorsions, des règles commerciales justes et claires sont nécessaires. Au pays, les agriculteurs et les transformateurs ont besoin de politiques et de structures de marché qui favorisent l'efficience et l'équité.

Les fluctuations des revenus se trouvent accentuées par les intempéries, les catastrophes, les ravageurs et les maladies des

tats ministériels

plantes et des animaux. Il est essentiel de veiller à ce que la

gestion des risques – production, conditions financières et environnement – s'améliore au sein du secteur, et à ce que les risques pour la salubrité et la fiabilité des aliments soient efficacement gérés, de façon à améliorer la sécurité du système agricole et agroalimentaire dans son ensemble.

L'économie des sciences de la vie offre d'excellentes possibilités de mise au point de nouveaux produits alimentaires et non alimentaires d'origine biologique destinés aux marchés des matières intermédiaires et de la consommation. En utilisant les sciences de la vie comme tremplin pour l'innovation et la croissance, notre système agricole et agroalimentaire sera en mesure de répondre à la demande des citoyens et des consommateurs à travers le monde.

Des enjeux tels que l'utilisation des pesticides, les productions animales intensives, la santé des animaux et la qualité de l'eau amènent les consommateurs, au pays et à l'étranger, à se poser des questions au sujet des aliments qu'ils achètent et de l'impact de l'agriculture sur l'environnement. Ils veulent l'assurance que leurs aliments sont salubres, nutritifs et produits de manière écologique.

Beaucoup d'agriculteurs prennent des mesures pour s'attaquer aux risques environnementaux dans leur exploitation et mettent en œuvre des systèmes de salubrité des aliments à la ferme.

Le gouvernement doit poursuivre son approche nationale coordonnée de la réglementation. Santé Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments et Environnement Canada assument tous des responsabilités au chapitre de l'établissement des normes nationales en matière de salubrité des aliments et de protection de l'environnement. AAC doit donner aux agriculteurs les moyens de respecter ces normes nationales. Nous avons besoin de programmes axés sur la ferme qui offrent de l'information détaillée sur les pratiques agricoles, et aussi d'un moyen de surveiller les risques potentiels afin de pouvoir intervenir pour atténuer les problèmes. De tels systèmes faciliteront des réponses mieux ciblées et rendront notre action plus efficace.

Très bientôt, le suivi des produits dès leur origine et à toutes les étapes du système alimentaire sera exigé pour rassurer les consommateurs quant à la sécurité de ce dernier. Par exemple, les producteurs d'aliments à base de fèves de soja de l'Ontario accèdent au marché japonais en vendant des produits qui ont préservé leur identité. Quelques producteurs de blé reçoivent des prix élevés en vendant du grain ayant gardé son identité aux boulangeries Warburton, au Royaume-Uni.

La gestion des risques, l'accès aux marchés et la confiance des consommateurs se conjuguent pour répondre à toutes ces demandes, et ces trois volets ont une assise commune : de solides données scientifiques.

Réaction d'AAC

Gestion des risques — Le résultat souhaité est un secteur agricole et agroalimentaire capable de gérer tous les risques liés aux conditions financières, à l'approvisionnement, aux marchés, à la santé et à l'environnement. La compétitivité du secteur se trouve renforcée lorsqu'il s'allie à ses partenaires pour mieux gérer les risques grâce à la mise au point et à la promotion de meilleurs programmes de protection du revenu et d'autres outils de gestion du risque. Les mesures suivantes vont dans ce sens :

- élaborer des cadres de gestion intégrée des risques à la ferme qui tiennent compte des risques liés au revenu, à l'environnement et à la salubrité des aliments, tout en améliorant notre compétitivité sur les marchés intérieur et extérieur;
- rechercher, mettre au point et diffuser des pratiques exemplaires et des outils de gestion du risque à l'intention des agriculteurs, des transformateurs et des consommateurs;
- consulter les intervenants afin de nouer et de faciliter des alliances stratégiques propres à renforcer la capacité de gestion des risques du secteur.

Accès sûr aux marchés — Le résultat souhaité est un accès sûr aux marchés intérieur et extérieur pour les produits agricoles canadiens. L'efficience de ces marchés se trouve renforcée par la négociation de règles justes, le règlement des différends commerciaux, la levée des obstacles au commerce et le maintien des débouchés pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien. Les mesures suivantes visent à obtenir ce résultat :

- déterminer et analyser les obstacles au fonctionnement efficient des marchés intérieur et extérieur;
- promouvoir l'agriculture canadienne sur la scène internationale en misant sur des alliances et une concertation élargies, en négociant des règles équitables et en résolvant les différends commerciaux de façon à accroître les débouchés;
- collaborer avec les partenaires et intervenants ici même au Canada en vue d'éliminer les obstacles à l'efficience du marché;
- faire connaître aux intervenants les droits et les obligations du Canada et les faire participer à l'élaboration et au raffinement de la position du Canada sur les questions clés.

Confiance du consommateur — Le résultat souhaité est de maintenir un niveau élevé de confiance du consommateur dans la qualité, la salubrité et les méthodes de production des aliments canadiens. Une façon de rehausser cette confiance consiste à prévoir et à comprendre les attitudes du consommateur, puis à en tenir compte dans les politiques et les programmes. Les mesures suivantes cadrent avec ce qui précède :

- miser sur des groupes de discussion, la consultation des intervenants, des sondages, la surveillance des médias et l'analyse des tendances pour élargir notre connaissance des attitudes des consommateurs et des intervenants;
- tisser des alliances avec des intervenants représentatifs et des partenaires gouvernementaux afin de cerner les enjeux clés et de s'y attaquer;
- de concert avec nos partenaires, fournir au public de l'information objective, fidèle et opportune.

DÉPENSES PRÉVUES ET ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN

Prévisions des dépenses 2000-2001		**Dépenses prévues 2001-2002**		Dépenses prévues 2002-2003		Dépenses prévues 2003-2004	
millions de $	ETP	**millions de $**	**ETP**	millions de $	ETP	millions de $	ETP
1 999,1*	1 312	**1 337,1**	**1 269**	1 284,0	1 270	743,2	1 270

* Correspond aux prévisions les plus justes du total des dépenses prévues jusqu'à la fin de l'exercice courant.

SOMMAIRE DES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RÉSULTATS ET STRATÉGIES POUR LE SECTEUR D'ACTIVITÉ DE LA SÉCURITÉ DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

1) Principal engagement en matière de résultats – *Gestion des risques*	**Ressources (affectation théorique) millions de $**
Un secteur agricole et agroalimentaire capable de gérer les risques liés aux conditions financières, à l'approvisionnement, au marché, à la santé et à l'environnement. **Stratégie** Renforcer la compétitivité du secteur en travaillant avec tous les partenaires à mieux gérer les risques grâce à la mise au point et à la promotion de meilleurs programmes de protection du revenu et d'autres outils de gestion du risque.	1 311,1

Plan d'action

- Élaborer des cadres de gestion intégrée des risques à la ferme qui tiennent compte des risques liés au revenu, à l'environnement et à la salubrité des aliments à la ferme, tout en améliorant notre compétitivité sur les marchés intérieurs et internationaux.
- Rechercher, mettre au point et diffuser des pratiques exemplaires et des outils de gestion du risque à l'intention des agriculteurs, des transformateurs et des consommateurs.
- Consulter les intervenants afin de nouer et de faciliter des alliances stratégiques propres à renforcer la capacité de gestion des risques du secteur.

DÉPENSES PRÉVUES ET ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN

Prévisions des dépenses 2000-2001		**Dépenses prévues 2001-2002**		Dépenses prévues 2002-2003		Dépenses prévues 2003-2004	
millions de $	ETP	**millions de $**	**ETP**	millions de $	ETP	millions de $	ETP
1 999,1*	1 312	**1 337.1**	**1 269**	1 284,0	1 270	743,2	1 270

* Correspond aux prévisions les plus justes du total des dépenses prévues jusqu'à la fin de l'exercice courant.

SOMMAIRE DES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RÉSULTATS ET STRATÉGIES POUR LE SECTEUR D'ACTIVITÉ DE LA SÉCURITÉ DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

1) Principal engagement en matière de résultats – *Gestion des risques* Un secteur agricole et agroalimentaire capable de gérer les risques liés aux conditions financières, à l'approvisionnement, au marché, à la santé et à l'environnement.	**Ressources (affectation théorique) millions de $**
Stratégie Renforcer la compétitivité du secteur en travaillant avec tous les partenaires à mieux gérer les risques grâce à la mise au point et à la promotion de meilleurs programmes de protection du revenu et d'autres outils de gestion du risque.	**1 311,1**

Plan d'action

- Élaborer des cadres de gestion intégrée des risques à la ferme qui tiennent compte des risques liés au revenu, à l'environnement et à la salubrité des aliments à la ferme, tout en améliorant notre compétitivité sur les marchés intérieurs et internationaux.
- Rechercher, mettre au point et diffuser des pratiques exemplaires et des outils de gestion du risque à l'intention des agriculteurs, des transformateurs et des consommateurs.
- Consulter les intervenants afin de nouer et de faciliter des alliances stratégiques propres à renforcer la capacité de gestion des risques du secteur.

2) Principal engagement en matière de résultats – *Accès sûr aux marché* Un accès sûr aux marchés intérieur et extérieur pour les produits agricoles canadiens **Stratégie** Rendre plus efficient le fonctionnement des marchés intérieur et extérieur en négociant des règles équitables, en résolvant les différends commerciaux et en supprimant les obstacles au commerce pour maintenir les débouchés pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien.	**Ressources (affectation théorique) millions de $** **16,0**

Plan d'action

- Déterminer et analyser les obstacles au fonctionnement efficient des marchés intérieur et extérieur.
- Promouvoir l'agriculture canadienne sur la scène internationale en misant sur des alliances et une concertation élargies, en négociant des règles équitables et en résolvant les différends commerciaux de façon à accroître les débouchés.
- Collaborer avec les partenaires et intervenants ici même au Canada pour éliminer les obstacles à l'efficience du marché.
- Faire en sorte que les intervenants connaissent les droits et obligations du Canada et les faire participer à l'élaboration et au raffinement de la position du Canada sur les questions clés.

3) Principal engagement en matière de résultats – *Confiance du consommateur* Un niveau élevé de confiance du consommateur dans la qualité, la salubrité et les méthodes de production des aliments canadiens. **Stratégie** Prévoir et comprendre les perceptions et les préférences des consommateurs et en tenir compte dans les politiques et programmes qui rehausseront le niveau de confiance de ces derniers.	**Ressources (affectation théorique) millions de $** **10,0**

Plan d'action

- Miser sur des groupes de discussion, la consultation des intervenants, des sondages, la surveillance des médias et l'analyse des tendances pour élargir notre connaissance des attitudes des consommateurs et des intervenants;
- Tisser des alliances avec des intervenants représentatifs et des partenaires gouvernementaux afin de cerner les enjeux clés de façon proactive et de s'y attaquer.
- De concert avec nos partenaires, fournir au public de l'information objective, fidèle et opportune, grâce à une planification des communications et à une gestion proactive des dossiers de l'heure.

2) Principal engagement en matière de résultats – *Accès sûr aux marché* Un accès sûr aux marchés intérieur et extérieur pour les produits agricoles canadiens **Stratégie** Rendre plus efficient le fonctionnement des marchés intérieur et extérieur en négociant des règles équitables, en résolvant les différends commerciaux et en supprimant les obstacles au commerce pour maintenir les débouchés pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien.	Ressources (affectation théorique) millions de $ 16,0
Plan d'action • Déterminer et analyser les obstacles au fonctionnement efficient des marchés intérieur et extérieur. • Promouvoir l'agriculture canadienne sur la scène internationale en misant sur des alliances et une concertation élargies, en négociant des règles équitables et en résolvant les différends commerciaux de façon à accroître les débouchés. • Collaborer avec les partenaires et intervenants ici même au Canada pour éliminer les obstacles à l'efficience du marché. • Faire en sorte que les intervenants connaissent les droits et obligations du Canada et les faire participer à l'élaboration et au raffinement de la position du Canada sur les questions clés.	

3) Principal engagement en matière de résultats – *Confiance du consommateur* Un niveau élevé de confiance du consommateur dans la qualité, la salubrité et les méthodes de production des aliments canadiens. **Stratégie** Prévoir et comprendre les perceptions et les préférences des consommateurs et en tenir compte dans les politiques et programmes qui rehausseront le niveau de confiance de ces derniers.	Ressources (affectation théorique) millions de $ 10,0
Plan d'action • Miser sur des groupes de discussion, la consultation des intervenants, des sondages, la surveillance des médias et l'analyse des tendances pour élargir notre connaissance des attitudes des consommateurs et des intervenants; • Tisser des alliances avec des intervenants représentatifs et des partenaires gouvernementaux afin de cerner les enjeux clés de façon proactive et de s'y attaquer. • De concert avec nos partenaires, fournir au public de l'information objective, fidèle et opportune, grâce à une planification des communications et à une gestion proactive des dossiers de l'heure.	

Santé de l'environnement

Objectif

Faire du Canada le chef de file mondial pour ce qui est d'utiliser les ressources environnementales d'une manière propre à en assurer la qualité et la disponibilité pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Stratégies

AAC mise sur les moyens suivants pour atteindre cet objectif:

- diffuser de l'information environnementale pertinente et fidèle, de façon à favoriser un dialogue ouvert et éclairé et à aider les agriculteurs, le secteur agroalimentaire, les citoyens et le gouvernement à prendre de saines décisions pour les générations présente et future;
- produire des avantages écologiques et réduire les risques pour l'environnement en dirigeant l'élaboration et la mise en œuvre de pratiques de gestion exemplaires et économiquement viables en vue de faciliter, dans un climat commercial propice, leur adoption par le secteur agricole et agroalimentaire, le gouvernement et le grand public.

Introduction

Au cours des deux dernières décennies, un certain nombre d'études clés nous ont permis d'approfondir notre compréhension de la façon dont le secteur agricole et agroalimentaire interagit avec les ressources naturelles et l'environnement.

Bien que certaines lacunes subsistent dans nos connaissances et que des études scientifiques supplémentaires s'imposent, les résultats disponibles donnent à penser qu'il y a eu, au cours des 20 dernières années, une tendance globale à l'amélioration de la qualité des sols utilisés en agriculture.

Cette tendance positive vers une gestion durable des terres découle en partie du fait que la société et les agriculteurs tirent des avantages économiques de l'amélioration de la santé des sols. La capacité des agriculteurs à se prévaloir de cet incitatif a été facilitée par un certain nombre de mesures:

- investissement public dans la recherche sur les sols et les programmes de conservation;
- mise au point de pratiques de conservation économiquement viables (essentiellement des méthodes de travail du sol réduit);
- création de mécanismes locaux pour promouvoir la conservation, p. ex. les associations d'amélioration des sols et des cultures.

La situation diffère dans le cas d'autres ressources naturelles comme les eaux de surface et souterraines, l'atmosphère et la biodiversité.

Les excédents d'éléments nutritifs, les menaces à la qualité de l'eau et les émissions de gaz à effet de serre sont en hausse, et des habitats précieux continuent d'être dégradés ou modifiés. L'utilisation des pratiques agricoles écologiques se répand, mais il y aurait lieu d'accélérer leur adoption.

Les inquiétudes face à l'environnement au sujet de la production agricole pourraient continuer à s'intensifier. Le secteur devra donc continuer de se montrer à la hauteur des attentes de ceux qui réclament un environnement sain.

Défis

Les politiques agricoles canadiennes et la façon dont les institutions du secteur mettent en œuvre les programmes et les services doivent permettre aux agriculteurs et aux transformateurs d'utiliser des pratiques durables dans la production et la commercialisation de leurs produits, et les inciter à le faire.

Sur la scène internationale, les accords environnementaux (p. ex., le Protocole de Kyoto) imposent à tous les secteurs de l'économie, incluant le secteur agricole et agroalimentaire, de nouvelles exigences à respecter et des rajustements structurels. Des approches novatrices fondées sur la science aideront les Canadiens à faire face à ces défis et à d'autres défis.

La croissance de la production agricole se trouve également limitée dans certaines parties du pays à cause d'un excédent potentiel de sous-produits et de déchets. On exige de plus en plus des statistiques et des vérifications environnementales comme condition préalable de l'accès aux capitaux.

Les Canadiens ont exprimé publiquement des inquiétudes et demandent avec instance l'amélioration des normes de qualité environnementale. De plus en plus, les consommateurs prennent des décisions d'achat éclairées tenant compte des impacts environnementaux de la chaîne alimentaire.

Le système de production, de transformation et de distribution des aliments doit maintenir les impacts environnementaux à des niveaux compatibles avec la durabilité des ressources naturelles du Canada.

Les intervenants du système alimentaire canadien doivent élaborer et mettre en œuvre des stratégies concrètes favorisant une compréhension plus large des enjeux dans les domaines de la qualité environnementale, de l'utilisation des ressources et de l'équité sociale.

La science peut exercer un effet de levier de première importance. Nos efforts de recherche et de développement doivent mettre davantage l'accent sur les priorités de gestion en constante évolution, soit la protection de l'eau, de l'air, du sol et de la biodiversité.

Enfin, il importe que les agriculteurs aient accès à l'information et aux outils de gestion intégrée des risques dont ils ont besoin pour pratiquer une agriculture respectueuse de l'environnement, et qu'ils puissent profiter d'un climat commercial qui favorise à la fois la croissance économique et la bonne gestion de l'environnement.

Réaction d'AAC

Sensibilisation à l'environnement – Le résultat souhaité est la prestation d'information environnementale pertinente et fidèle en vue de favoriser un dialogue ouvert et éclairé et d'aider les agriculteurs, le secteur agroalimentaire, les citoyens et le gouvernement à prendre de saines décisions pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Parmi les mesures à prendre pour atteindre cet objectif, mentionnons les suivantes :

- Réunir de l'information afin d'élargir la base de connaissances des ressources physiques et de cerner les préoccupations actuelles et émergentes concernant les problèmes agroenvironnementaux.
- Analyser et interpréter l'information environnementale, économique et publique afin de proposer des solutions concrètes.
- Préparer et présenter de l'information facilement accessible et compréhensible, l'accent étant mis sur l'accès en direct.

Gestion de l'environnement —
Le résultat souhaité est de produire des avantages écologiques et de réduire les risques pour l'environnement en dirigeant l'élaboration et la mise en œuvre de pratiques exemplaires économiquement viables, en vue de faciliter, dans un climat commercial propice, leur adoption par le secteur agricole et agro-alimentaire, le gouvernement et le grand public. Voici quelques-unes des mesures en cours dans ce domaine :

- Cerner les lacunes en connaissances et en technologie afin d'établir les priorités.
- Effectuer des recherches pour mettre au point les pratiques exemplaires propres à protéger l'eau, l'air, le sol et la biodiversité.
- Élaborer des politiques et des programmes favorisant la durabilité de l'environnement et établir des liens entre eux.
- Créer et mettre en œuvre des programmes de transfert de technologie de façon à accélérer l'adoption de saines pratiques écologiques de gestion.

Pour appuyer ces efforts, la Stratégie de développement durable d'AAC, exigée en vertu de la *Loi sur le vérificateur général*, fournit un cadre complémentaire pour guider le travail du Ministère au cours des prochaines années.

DÉPENSES PRÉVUES ET ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN

Prévisions des dépenses 2000-2001		**Dépenses prévues 2001-2002**		Dépenses prévues 2002-2003		Dépenses prévues 2003-2004	
millions de $	ETP	**millions de $**	**ETP**	millions de $	ETP	millions de $	ETP
160,1 *	1 451	**143,4**	**1 459**	136,1	1 448	135,8	1 448

* Correspond aux prévisions les plus justes du total des dépenses prévues jusqu'à la fin de l'exercice courant.

Gestion de l'environnement — Le résultat souhaité est de produire des avantages écologiques et de réduire les risques pour l'environnement en dirigeant l'élaboration et la mise en œuvre de pratiques exemplaires économiquement viables, en vue de faciliter, dans un climat commercial propice, leur adoption par le secteur agricole et agro-alimentaire, le gouvernement et le grand public. Voici quelques-unes des mesures en cours dans ce domaine :

- Cerner les lacunes en connaissances et en technologie afin d'établir les priorités.
- Effectuer des recherches pour mettre au point les pratiques exemplaires propres à protéger l'eau, l'air, le sol et la biodiversité.
- Élaborer des politiques et des programmes favorisant la durabilité de l'environnement et établir des liens entre eux.
- Créer et mettre en œuvre des programmes de transfert de technologie de façon à accélérer l'adoption de saines pratiques écologiques de gestion.

Pour appuyer ces efforts, la Stratégie de développement durable d'AAC, exigée en vertu de la *Loi sur le vérificateur général*, fournit un cadre complémentaire pour guider le travail du Ministère au cours des prochaines années.

DÉPENSES PRÉVUES ET ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN

Prévisions des dépenses 2000-2001		**Dépenses prévues 2001-2002**		Dépenses prévues 2002-2003		Dépenses prévues 2003-2004	
millions de $	ETP	**millions de $**	**ETP**	millions de $	ETP	millions de $	ETP
160,1 *	1 451	**143,4**	**1 459**	136,1	1 448	135,8	1 448

* Correspond aux prévisions les plus justes du total des dépenses prévues jusqu'à la fin de l'exercice courant.

SOMMAIRE DES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RÉSULTATS ET STRATÉGIES POUR LE SECTEUR D'ACTIVITÉ DE LA SANTÉ DE L'ENVIRONNEMENT

1) Principal engagement en matière de résultats – *Sensibilisation à l'environnement* Information disponible pour favoriser la sensibilisation à l'environnement et servir de point de départ à de saines décisions et au règlement des problèmes agroenvironnementaux.	**Ressources (affectation théorique) millions de $**
Stratégie Fournir de l'information environnementale pertinente et fidèle afin de favoriser un dialogue ouvert et éclairé et d'aider les agriculteurs, le secteur agroalimentaire, les citoyens et le gouvernement à prendre de saines décisions pour les générations d'aujourd'hui et de demain.	**15,8**

Plan d'action

- Produire et réunir de l'information afin d'élargir la base de connaissances des ressources physiques et de cerner les préoccupations actuelles et émergentes concernant les problèmes agroenvironnementaux.
- Analyser et interpréter l'information environnementale, économique et publique afin de proposer des solutions concrètes.
- Préparer et présenter de l'information facilement accessible et compréhensible.

2) Principal engagement en matière de résultats – *Gestion de l'environnement* Produire des avantages et réduire les risques environnementaux pour le secteur agricole et agroalimentaire.	**Ressources (affectation théorique) millions de $**
Stratégie Produire des avantages écologiques et réduire les risques pour l'environnement en dirigeant l'élaboration et la mise en œuvre de pratiques exemplaires économiquement viables en vue de favoriser, dans un climat commercial propice, leur adoption par le secteur agricole et agroalimentaire, les gouvernements et le grand public.	**127,6**

Plan d'action

- Cerner les lacunes en connaissances et en technologie afin d'établir les priorités.
- Effectuer des recherches pour mettre au point les pratiques de gestion exemplaires propres à protéger l'eau, l'air, le sol et la diversité.
- Élaborer des politiques et des programmes favorisant la durabilité de l'environnement et établir des liens entre eux.
- Créer et mettre en œuvre des programmes de transfert de technologie de façon à accélérer l'adoption des pratiques de gestion écologiques.

SOMMAIRE DES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RÉSULTATS ET STRATÉGIES POUR LE SECTEUR D'ACTIVITÉ DE LA SANTÉ DE L'ENVIRONNEMENT

1) Principal engagement en matière de résultats – *Sensibilisation à l'environnement* Information disponible pour favoriser la sensibilisation à l'environnement et servir de point de départ à de saines décisions et au règlement des problèmes agroenvironnementaux. **Stratégie** Fournir de l'information environnementale pertinente et fidèle afin de favoriser un dialogue ouvert et éclairé et d'aider les agriculteurs, le secteur agroalimentaire, les citoyens et le gouvernement à prendre de saines décisions pour les générations d'aujourd'hui et de demain.	**Ressources (affectation théorique) millions de $** **15,8**
Plan d'action • Produire et réunir de l'information afin d'élargir la base de connaissances des ressources physiques et de cerner les préoccupations actuelles et émergentes concernant les problèmes agroenvironnementaux. • Analyser et interpréter l'information environnementale, économique et publique afin de proposer des solutions concrètes. • Préparer et présenter de l'information facilement accessible et compréhensible.	

2) Principal engagement en matière de résultats – *Gestion de l'environnement* Produire des avantages et réduire les risques environnementaux pour le secteur agricole et agroalimentaire. **Stratégie** Produire des avantages écologiques et réduire les risques pour l'environnement en dirigeant l'élaboration et la mise en œuvre de pratiques exemplaires économiquement viables en vue de favoriser, dans un climat commercial propice, leur adoption par le secteur agricole et agroalimentaire, les gouvernements et le grand public.	**Ressources (affectation théorique) millions de $** **127,6**
Plan d'action • Cerner les lacunes en connaissances et en technologie afin d'établir les priorités. • Effectuer des recherches pour mettre au point les pratiques de gestion exemplaires propres à protéger l'eau, l'air, le sol et la diversité. • Élaborer des politiques et des programmes favorisant la durabilité de l'environnement et établir des liens entre eux. • Créer et mettre en œuvre des programmes de transfert de technologie de façon à accélérer l'adoption des pratiques de gestion écologiques.	

INNOVATIONS PROPICES À LA CROISSANCE

OBJECTIF

Favoriser l'innovation pour faire du Canada le chef de file mondial dans la production d'aliments et d'autres produits agricoles et dans la prestation de services connexes, de façon à tirer parti des possibilités sur les marchés diversifiés de chez nous et de l'étranger.

STRATÉGIES

AAC travaille de diverses manières à réaliser cet objectif :

- diriger la mise au point et l'adoption de produits, procédés et pratiques nouveaux et non traditionnels au Canada, de façon à accroître notre avantage concurrentiel en créant des possibilités de diversification, et investir dans un climat qui favorise la découverte et l'innovation;
- chercher à attirer les gens et les investissements en créant un climat commercial dynamique grâce à un appui actif au développement des connaissances, à l'entrepreunariat et à l'infrastructure, de façon à saisir les possibilités sur les marchés intérieur et extérieur;
- diriger la saisie des débouchés pour les produits et services canadiens innovateurs, de façon à stimuler la croissance économique et à asseoir la réputation du Canada comme chef de file mondial en matière d'innovation, de salubrité, de qualité des aliments et de gestion de l'environnement.

INTRODUCTION

Les pays industrialisés misent de plus en plus sur l'innovation scientifique et sur la commercialisation stratégique de produits et services de qualité supérieure pour stimuler leur croissance économique. Pour connaître le succès dans l'économie des sciences de la vie, le Canada a besoin d'un effort dynamique et concerté à toutes les étapes du processus, de la découverte scientifique à la vente des produits et services.

L'innovation contribue à la création de nouvelles chaînes de valeur ajoutée dans l'économie agricole. Elle favorise la diversification à la ferme et la diversification par le passage de la production primaire classique à la mise au point de nouveaux produits sur mesure destinés à des utilisations industrielles. Elle fournit en outre le ferment nécessaire pour stimuler la croissance du secteur agricole et agroalimentaire, permettre l'accès à de nouveaux débouchés, assurer la sécurité de notre système alimentaire, intensifier la production agricole et contribuer à la santé de l'environnement.

Les produits et services novateurs suscitent de nouvelles possibilités de croissance et de nouveaux débouchés. La diversification accroît les possibilités des agriculteurs et réduit la dépendance du secteur agricole à l'égard de la vente des produits primaires classiques. En bout de ligne, la réussite du secteur sera fonction de l'utilisation des connaissances et compétences de pointe de nos entrepreneurs, agriculteurs et scientifiques. Un climat commercial favorisant l'accroissement de l'investissement national et étranger est nécessaire à cette fin.

Le secteur est tributaire de la santé et de l'abondance de nos ressources naturelles. L'agriculture doit relever le défi qui consiste à garantir que les aliments que nous produisons sont salubres et produits d'une manière qui contribue à protéger et à améliorer l'environnement, incluant l'air, le sol et l'eau. Pour que le Canada puisse être considéré comme le chef de file mondial avec un avantage concurrentiel dans l'ensemble des marchés, des normes de protection de l'environnement et de salubrité des aliments à la ferme sont établies et respectées.

En misant sur l'innovation, les compétences, l'investissement et la promotion de la marque Canada pour ces produits et services, les sciences de la vie recèlent le potentiel de réduire notre dépendance à l'égard des ressources non renouvelables et de répondre aux demandes des consommateurs en matière de produits de consommation écologiques.

Défis

Pour devenir le chef de file mondial, le Canada doit renforcer sa position comme destination de choix pour les investissements étrangers en élaborant et en mettant en œuvre des initiatives stratégiques dans ce domaine, et en faisant la promotion des avantages relatifs de son secteur agricole et agroalimentaire et de l'économie des sciences de la vie.

La mondialisation crée un défi de taille, car les Canadiens doivent faire face à la concurrence internationale sur leurs propres marchés et sur les marchés étrangers. Pour soutenir une telle concurrence, il faut faire preuve d'innovation, prendre des risques et être en mesure de réagir à l'évolution des marchés par le lancement de nouveaux produits et services.

Un important défi à ce chapitre réside dans le choix des produits et procédés à mettre au point, et dans l'acceptation et la gestion des risques connexes. Les priorités de la recherche et du développement devraient être intégrées aux connaissances des entreprises concurrentielles du secteur privé concernant les marchés, les règlements, la science, la technologie et la démographie.

La part totale des exportations de produits agricoles et agroalimentaires des aliments et boissons transformés a augmenté de façon importante au cours des dernières années pour s'établir à 50 % en 2000. Les entreprises étudient diverses possibilités de préparer et de commercialiser des produits à valeur ajoutée destinés à des marchés d'exportation non traditionnels afin de réduire l'impact des cycles des produits primaires et notre dépendance à l'égard d'un marché particulier. Le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire ne dépend pas autant des marchés américains que la plupart des autres secteurs économiques.

Les principaux enjeux ici sont le recrutement, le maintien et le développement des compétences nécessaires pour relever les défis d'une économie des sciences de la vie qui évolue rapidement. Pour saisir les débouchés qui s'offrent, il y a lieu de perfectionner les compétences de pointe dans les domaines de la production, des finances, de la commercialisation et de la gestion des ressources humaines.

Notre secteur agricole en évolution doit pouvoir compter sur la découverte, l'adaptation et l'adoption de nouvelles techniques agronomiques et d'autres compétences. Le perfectionnement des compétences est important pour préparer l'avenir des collectivités rurales et agricoles et pour favoriser la création d'entreprises à valeur ajoutée.

Réaction d'AAC

Afin de relever tous ces défis et de tirer profit de nos atouts, nous devons axer nos efforts sur les deux moteurs clés de l'innovation, soit la technologie de l'information et les sciences de la vie. Bon nombre d'intervenants dans le secteur, le gouvernement et du monde universitaire voient une convergence de la technologie de l'information, de l'agriculture et de l'agroalimentaire, et des sciences médicales. Ils évoquent la possibilité de nouveaux partenariats à mesure que le Canada tablera sur son potentiel afin de devenir un chef de file mondial dans la « nouvelle économie ».

Le gouvernement fédéral réalise des investissements ciblés et proactifs en éducation, recherche et innovation. AAC donnera le ton en travaillant avec ses partenaires à orienter notre capacité de recherche et de développement, à tirer profit des possibilités d'investissements stratégiques, et à mettre au point et à commercialiser des produits alimentaires et non alimentaires sains et écologiques répondant aux demandes des consommateurs et des citoyens. Ces produits amélioreront la compétitivité globale du Canada et aideront à assurer la meilleure qualité de vie possible pour tous les Canadiens.

Innovation et découverte — Le résultat souhaité est la mise au point et l'adoption de nouveaux produits, procédés, technologies et services propres à accroître notre avantage concurrentiel; il faut à cette fin investir dans un climat propice à la découverte et à l'innovation. Parmi les mesures

prévues à ce chapitre, mentionnons les suivantes :

- Tisser de nouvelles alliances avec les partenaires des secteurs public et privé dans le cadre de projets concertés et contribuer aux alliances existantes.
- Déterminer des secteurs alimentaires et non alimentaires se prêtant à l'innovation, et cerner les lacunes et les possibilités, y compris au chapitre des politiques et des règlements.
- Effectuer des travaux de recherche et de développement pour le bien collectif.
- Mettre au point de nouvelles technologies et des pratiques exemplaires, et en promouvoir l'adoption.
- Utiliser l'infrastructure de recherche du secteur public comme catalyseur ou incubateur pour l'innovation du secteur privé au Canada.
- Veiller à ce que les politiques et les programmes favorisent l'innovation, la découverte et l'adoption des technologies.

Compétences et investissement — Le résultat souhaité est une main-d'œuvre hautement qualifiée faisant preuve d'esprit d'entreprise, et de solides investissements dans le secteur et dans le Canada rural. Il est possible d'exploiter les débouchés sur les marchés intérieur et extérieur en attirant des gens et des investissements et en créant un climat commercial dynamique grâce à un appui actif au développement des connaissances, à l'entrepreunariat et à l'infrastructure. Les mesures suivantes vont dans cette direction :

- De concert avec les partenaires, déterminer les compétences, les lacunes et le contexte d'investissement appropriés pour favoriser l'essor du secteur, l'accent étant mis en particulier sur les sciences de la vie.
- Nouer des alliances pour obtenir les compétences recherchées.
- Établir une correspondance entre des idées et technologies émergentes et des investisseurs et partenaires au Canada et à l'étranger.
- Favoriser l'avènement de grappes et/ou d'une masse critique pour stimuler l'industrie des sciences de la vie.
- Faire la promotion du Canada à titre de destination de choix, de façon à conserver les investissements et compétences clés existants et à en attirer de nouveaux.
- Faire en sorte que le Canada rural ait un accès équitable aux compétences et aux investissements.
- Établir des partenariats avec les citoyens pour étendre et promouvoir le mouvement coopératif, de façon à attirer les investissements et à perfectionner les compétences dans les nouveaux domaines de l'économie du savoir.

Diversification des marchés — Le résultat souhaité est une diversification des marchés pour les produits et services canadiens. Le leadership exercé en vue de saisir les débouchés pour les produits et services innovateurs canadiens stimulera la croissance économique et fera du Canada un chef de file mondial dans la gestion à la ferme des risques liés à la salubrité et à la qualité des aliments, ainsi qu'à la gestion de l'environnement. Les moyens mis en œuvre pour atteindre ce résultat sont les suivants :

- Rechercher, reconnaître et communiquer les nouveaux débouchés, incluant l'étude de marché et les prévisions.
- Fournir de l'information et des analyses sur la capacité d'approvisionnement du Canada en produits des sciences de la vie.
- Faire progresser la réputation du Canada comme pays respectueux de l'environnement et comme source de produits qui, par leur caractère novateur, leur qualité et leur salubrité, font l'envie du reste du monde.
- Appuyer les efforts de commercialisation stratégiques et offrir des services ciblés de développement du commerce.
- Diriger et coordonner l'expansion du marché agricole et agroalimentaire international.

DÉPENSES PRÉVUES ET ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN

Prévisions des dépenses 2000-2001		**Dépenses prévues 2001-2002**		Dépenses prévues 2002-2003		Dépenses prévues 2003-2004	
millions de $	ETP	**millions de $**	**ETP**	millions de $	ETP	millions de $	ETP
365,2 *	2 649	**387,7**	**2 676**	329,3	2 645	317,3	2 645

* Correspond aux prévisions les plus justes du total des dépenses prévues jusqu'à la fin de l'exercice courant.

SOMMAIRE DES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RÉSULTATS POUR LE SECTEUR D'ACTIVITÉ DES INNOVATIONS PROPICES À LA CROISSANCE

1) Principal engagement en matière de résultats – *Innovation et découverte*
Mise au point et adoption de produits, procédés, technologies et services.

Stratégie
Diriger la mise au point et l'adoption de produits, procédés et pratiques nouveaux et non traditionnels au Canada afin d'accroître notre avantage concurrentiel en créant des possibilités de diversification et en investissant dans un climat propice à la découverte et à l'innovation.

Ressources (affectation théorique) millions de $

228,5

Plan d'action

- Déterminer des secteurs alimentaires et non alimentaires se prêtant à l'innovation, et évaluer les lacunes et les possibilités, y compris au chapitre des politiques et des programmes.
- Utiliser l'infrastructure de recherche du secteur public comme catalyseur ou incubateur pour l'innovation du secteur privé.
- Veiller à ce que les politiques et les programmes favorisent l'innovation, la découverte et l'adoption des technologies.
- Tisser de nouvelles alliances avec les partenaires des secteurs public et privé dans le cadre de projets concertés et contribuer aux alliances existantes.
- Effectuer des travaux de recherche et de développement pour le bien collectif et promouvoir l'adoption de nouvelles technologies et des pratiques exemplaires.

2) Principal engagement en matière de résultats – *Compétences et investissement* Une main-d'œuvre hautement qualifiée faisant preuve d'esprit d'entreprise, et de solides investissements dans le secteur et dans les régions rurales du Canada. **Stratégie** Attirer des gens et des investissements en créant un climat commercial dynamique grâce à un appui actif au développement des connaissances, à l'entrepreunariat et à l'infrastructure, de façon à saisir les débouchés au pays et à l'étranger.	**Ressources (affectation théorique) millions de $** **114,2**

Plan d'action

- De concert avec les partenaires, déterminer les compétences, les lacunes et le contexte d'investissement et de réglementation appropriés pour favoriser l'essor du secteur, l'accent étant mis en particulier sur les sciences de la vie.
- Nouer des alliances pour obtenir les compétences recherchées.
- Favoriser l'avènement de grappes et/ou d'une masse critique pour stimuler l'industrie des sciences de la vie.
- Établir une correspondance entre des idées et technologies émergentes et des investisseurs et partenaires au Canada et à l'étranger.
- Faire la promotion du Canada à titre de destination de choix, de façon à conserver les investissements et compétences clés existants et d'en attirer de nouveaux.
- Faire en sorte que les régions rurales du Canada aient un accès équitable aux compétences et aux investissements.
- Établir des partenariats avec les citoyens pour étendre et promouvoir le mouvement coopératif, de façon à attirer les investissements et à perfectionner les compétences dans les nouveaux domaines de l'économie du savoir.

3) Principal engagement en matière de résultats – *Diversification des marchés* Diversification des marchés pour les produits et services canadiens. **Stratégie** Exercer un leadership dans la recherche de débouchés pour les produits et services canadiens novateurs de façon à stimuler la croissance économique et à promouvoir le Canada comme chef de file mondial en matière d'innovation, de salubrité et de qualité des aliments, et de protection de l'environnement.	**Ressources (affectation théorique) millions de $** **45,0**

Plan d'action

- Rechercher, reconnaître et communiquer de nouveaux débouchés, incluant l'étude de l'offre et de la demande et les prévisions.
- Fournir de l'information et des analyses sur la capacité d'approvisionnement du Canada en produits des sciences de la vie.
- Faire progresser la réputation du Canada comme pays respectueux de l'environnement et comme source de produits qui, par leur caractère novateur, leur qualité et leur salubrité, font l'envie du reste du monde.
- Appuyer les efforts de commercialisation stratégiques et offrir des services ciblés de développement du commerce.
- Diriger et coordonner l'expansion du marché international des produits agricoles et agroalimentaires.

DÉPENSES PRÉVUES ET ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN

Prévisions des dépenses 2000-2001		**Dépenses prévues 2001-2002**		Dépenses prévues 2002-2003		Dépenses prévues 2003-2004	
millions de $	ETP	**millions de $**	**ETP**	millions de $	ETP	millions de $	ETP
365,2 *	2 649	**387.7**	**2 676**	329,3	2 645	317,3	2 645

* Correspond aux prévisions les plus justes du total des dépenses prévues jusqu'à la fin de l'exercice courant.

SOMMAIRE DES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RÉSULTATS POUR LE SECTEUR D'ACTIVITÉ DES INNOVATIONS PROPICES À LA CROISSANCE

1) Principal engagement en matière de résultats – *Innovation et découverte*
Mise au point et adoption de produits, procédés, technologies et services.

Stratégie
Diriger la mise au point et l'adoption de produits, procédés et pratiques nouveaux et non traditionnels au Canada afin d'accroître notre avantage concurrentiel en créant des possibilités de diversification et en investissant dans un climat propice à la découverte et à l'innovation.

Ressources (affectation théorique) millions de $

228,5

Plan d'action

- Déterminer des secteurs alimentaires et non alimentaires se prêtant à l'innovation, et évaluer les lacunes et les possibilités, y compris au chapitre des politiques et des programmes.
- Utiliser l'infrastructure de recherche du secteur public comme catalyseur ou incubateur pour l'innovation du secteur privé.
- Veiller à ce que les politiques et les programmes favorisent l'innovation, la découverte et l'adoption des technologies.
- Tisser de nouvelles alliances avec les partenaires des secteurs public et privé dans le cadre de projets concertés et contribuer aux alliances existantes.
- Effectuer des travaux de recherche et de développement pour le bien collectif et promouvoir l'adoption de nouvelles technologies et des pratiques exemplaires.

2) Principal engagement en matière de résultats – *Compétences et investissement* Une main-d'œuvre hautement qualifiée faisant preuve d'esprit d'entreprise, et de solides investissements dans le secteur et dans les régions rurales du Canada. **Stratégie** Attirer des gens et des investissements en créant un climat commercial dynamique grâce à un appui actif au développement des connaissances, à l'entrepreunariat et à l'infrastructure, de façon à saisir les débouchés au pays et à l'étranger.	Ressources (affectation théorique) millions de $ 114,2

Plan d'action

- De concert avec les partenaires, déterminer les compétences, les lacunes et le contexte d'investissement et de réglementation appropriés pour favoriser l'essor du secteur, l'accent étant mis en particulier sur les sciences de la vie.
- Nouer des alliances pour obtenir les compétences recherchées.
- Favoriser l'avènement de grappes et/ou d'une masse critique pour stimuler l'industrie des sciences de la vie.
- Établir une correspondance entre des idées et technologies émergentes et des investisseurs et partenaires au Canada et à l'étranger.
- Faire la promotion du Canada à titre de destination de choix, de façon à conserver les investissements et compétences clés existants et d'en attirer de nouveaux.
- Faire en sorte que les régions rurales du Canada aient un accès équitable aux compétences et aux investissements.
- Établir des partenariats avec les citoyens pour étendre et promouvoir le mouvement coopératif, de façon à attirer les investissements et à perfectionner les compétences dans les nouveaux domaines de l'économie du savoir.

3) Principal engagement en matière de résultats – *Diversification des marchés* Diversification des marchés pour les produits et services canadiens. **Stratégie** Exercer un leadership dans la recherche de débouchés pour les produits et services canadiens novateurs de façon à stimuler la croissance économique et à promouvoir le Canada comme chef de file mondial en matière d'innovation, de salubrité et de qualité des aliments, et de protection de l'environnement.	Ressources (affectation théorique) millions de $ 45,0

Plan d'action

- Rechercher, reconnaître et communiquer de nouveaux débouchés, incluant l'étude de l'offre et de la demande et les prévisions.
- Fournir de l'information et des analyses sur la capacité d'approvisionnement du Canada en produits des sciences de la vie.
- Faire progresser la réputation du Canada comme pays respectueux de l'environnement et comme source de produits qui, par leur caractère novateur, leur qualité et leur salubrité, font l'envie du reste du monde.
- Appuyer les efforts de commercialisation stratégiques et offrir des services ciblés de développement du commerce.
- Diriger et coordonner l'expansion du marché international des produits agricoles et agroalimentaires.

Initiatives ho

Partenariat rural canadien (PRC)

Introduction : Vision pour le Canada rural

Dans la mise en œuvre du Cadre d'action fédéral à l'intention du Canada rural, le Secrétariat rural, dont les bureaux administratifs se trouvent dans les locaux d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, dirige et coordonne, à l'échelon gouvernemental, la planification, l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes, et la présentation de rapports pour le secteur rural. Cet effort pangouvernemental, mené par l'entremise du Partenariat rural canadien (PRC), est à la hauteur des défis et des possibilités des Canadiens des régions rurales grâce à la mise en place d'initiatives de partenariat entre les ministères et organismes fédéraux, les autres paliers de gouvernement et auprès des intervenants du secteur rural.

Cette collaboration est dictée par une approche participative et démocratique pour le Canada rural qui se compose de collectivités dynamiques possédant une base de ressources durables et dont les citoyens sont amenés à prendre des décisions éclairées au sujet de leur avenir, tout en ayant la possibilité de participer pleinement à la nouvelle économie mondiale fondée sur les connaissances.

Le Discours du Trône 2001 appuie cette vision pour le Canada rural :

« Nous devons faire en sorte que, dans chaque région, chaque province, chaque territoire et chaque collectivité, tous les citoyens soient en mesure de se faire entendre et de se joindre aux autres bâtisseurs du pays, que les avantages de notre prospérité soient à la portée de toutes les collectivités, urbaines ou rurales, y compris les populations des régions isolées et celles du Nord. »

« Quelle que soit leur taille, les communautés canadiennes-urbaines ou rurales, autochtones ou multiculturelles – ont toutes sortes de défis à relever et des besoins bien particuliers. Le gouvernement du Canada veillera à ce que, dans toute la mesure du possible, ses initiatives et ses programmes contribuent à des solutions locales pour des problèmes locaux. »

Contexte

Bien que beaucoup de collectivités urbaines et rurales affrontent les mêmes problèmes de développement (p. ex. l'accès aux capitaux d'investissement, le chômage, la pauvreté, le manque de capacités en leadership, etc.), les problèmes des collectivités rurales découlent de circonstances et de défis uniques dont il faut tenir compte : les facteurs géographiques et la distance des marchés urbains, la faible densité de population ainsi que le caractère cyclique de l'économie de ressources.

Pour comprendre les problèmes des collectivités rurales et éloignées du Canada et pouvoir les régler efficacement, on a

rizontales

organisé, en 1998, un dialogue national avec les Canadiens vivant dans les régions rurales. À la suite du Dialogue rural, le gouvernement canadien a créé, en 1999, le Cadre d'action fédéral à l'intention du Canada rural qui contient un énoncé de vision pour le Canada rural ainsi que onze priorités clés :

- accès aux programmes et aux services fédéraux;
- accès aux ressources financières;
- possibilités ciblées à l'intention de la jeunesse;
- renforcement des capacités communautaires, en ressources humaines et en développement des qualités de leadership;
- infrastructure rurale;
- télécommunications rurales et utilisation de l'autoroute de l'information;
- diversification économique;
- accès aux soins de santé;
- accès à l'éducation;
- promotion de partenariats afin de faciliter le développement communautaire;
- promotion du Canada rural.

Réponse du gouvernement

Le gouvernement a en outre déposé à la Chambre des communes, en mai 2000, le premier rapport annuel au Parlement sur le Canada rural. Le rapport contient plus de 500 initiatives qui contribuent au développement des collectivités rurales du Canada et que les ministères et organismes fédéraux sont en train de mettre en œuvre pour répondre aux besoins et être à la hauteur des priorités des Canadiens vivant en région rurale. Le deuxième rapport au Parlement devrait être déposé à l'automne 2001.

Le rapport annuel 2000 du Bureau du vérificateur général a des commentaires élogieux sur son étude de cas du PRC et la gestion du dossier rural horizontal. Il souligne plus particulièrement que le PRC a réussi à garder ouvertes les communications avec ses partenaires fédéraux; à coordonner et intégrer les structures de gestion et à assurer un leadership solide aux niveaux politique et administratif.

En avril 2000, près de 500 personnes d'un bout à l'autre du pays ont participé à la Conférence rurale nationale qui s'est tenue à Magog, au Québec. La conférence a permis aux participants des régions rurales et éloignées de partager les leçons apprises, de connaître les activités en cours et de se sensibiliser aux préoccupations des autres régions. Le gouvernement fédéral a appris, grâce à cette conférence, ce qu'il restait à faire et quels sont les outils qui aideront les collectivités rurales à accéder à un niveau de services similaire à celui dont profitent les autres Canadiens.

Un certain nombre d'enjeux ont découlé de la Conférence rurale nationale et ont permis de façonner le plan d'action fédéral à l'intention des régions rurales. Chacun des secteurs du plan correspond à des enjeux précis dont s'occupent les ministères et organismes fédéraux. Le plan, par exemple, s'intéresse à la prestation de services gouvernementaux en direct, à accroître la participation des jeunes des régions rurales au développement communautaire et à fournir aux collectivités rurales et éloignées une infrastructure de télécommunications. Il ressort clairement, d'après bon nombre des réponses des participants à la conférence, que ceux-ci souhaitent ardemment que la mise en œuvre du plan d'action tienne compte des expériences et des connaissances locales. On considère également qu'il faudra mettre en place une démarche «par et pour les collectivités rurales».

Malgré les progrès et les investissements à ce jour, les Canadiens des régions rurales veulent que les ministères et organismes fédéraux continuent à travailler ensemble, de concert avec les Canadiens des régions rurales et en leur nom, à régler leurs problèmes et à mettre en œuvre leurs priorités, et ils s'attendent à ce qu'ils le fassent. Pour répondre à leurs besoins pressants de collaboration intergouvernementale accrue, le gouvernement fédéral a besoin de renforcer et de renouveler les outils clés de l'initiative du PCR: la lentille rurale et la coordination horizontale, la collecte et l'analyse des données de recherche sur le secteur rural, les volets régionaux du Dialogue rural et les équipes rurales (les représentants fédéraux et provinciaux-territoriaux de toutes les provinces et des territoires), les activités de communication et de vulgarisation et les projets-pilotes.

La lentille rurale favorise une prise de décision gouvernementale intégrée, globale pour faire en sorte que les politiques, les programmes et les services fédéraux sur les questions sociales, économiques et environnementales disposent des outils nécessaires pour relever les enjeux auxquels les Canadiens qui vivent en milieu rural sont confrontés. On y parviendra en renforçant les partenariats interministériels et par une planification intégrée des activités et des rapports de rendement. L'application de la lentille rurale continuera à être renforcée pour les enjeux économiques, sociaux et environnementaux, à la fois régionaux et nationaux.

L'amélioration de la recherche, de la collecte de données et de l'analyse sur le secteur rural, au moyen de projets de recherche conjoints, permet de mieux comprendre les causes fondamentales et les répercussions des enjeux ruraux, l'interrelation entre les enjeux ruraux et les enjeux urbains, ainsi qu'à démontrer le leadership de la politique horizontale et à élaborer des réponses conjointes. Par exemple, une recherche est en cours pour examiner les motifs de l'exode des jeunes des régions rurales. Les bulletins d'analyses sur les régions rurales et les petites villes du Canada, publiés par Statistique Canada, étudient les tendances démographiques et les tendances du marché du travail, les habitudes de dépenses, l'utilisation d'Internet et la croissance économique locale.

Pour mener à bien un programme de développement rural axé sur le citoyen, le Dialogue rural doit compléter les discussions menées au niveau national par des activités régionales et locales au moyen de consultations, d'ateliers et de conférences régionales. Cela encouragera des discussions pertinentes avec des citoyens des régions rurales sur les enjeux et les priorités régionaux distincts des Canadiens vivant en milieu rural. Des mesures sont en place en vue d'organiser des ateliers et des discussions dans le cadre du Dialogue rural dans toutes les provinces et dans tous les

territoires, et l'on prévoit également d'importantes conférences de dialogue régionales en 2001.

Treize Équipes rurales ont démontré, par leur présence sur le terrain et leur implication communautaire, qu'elles constituaient un outil précieux pour répondre à l'exigence des citoyens des régions rurales, à savoir qu'« une seule instance gouvernementale » leur réponde à l'échelle locale. Effectivement, l'accroissement de la capacité des Équipes rurales fédérales stimule des façons novatrices et participatives d'améliorer l'accès aux programmes et aux services gouvernementaux, en plus de favoriser un réseau d'intervenants ruraux visant à renforcer le développement rural à l'échelon local. Par conséquent, aux Équipes rurales fédérales s'ajoutent des membres des gouvernements provinciaux et territoriaux. En 2001, les Équipes rurales des provinces et des territoires axeront leur démarche conjointe sur les principaux enjeux locaux et élargiront leur portée de façon à attirer une participation accrue des citoyens et des organisations des régions rurales.

Pour que tous les Canadiens qui vivent en région rurale connaissent la gamme complète des outils et des services que leur offre le gouvernement fédéral, celui-ci doit renforcer ses communications et ses activités de vulgarisation (p. ex. les foires, les expositions et les outils de vulgarisation de l'information). Plus particulièrement, le maintien de la visibilité des mesures gouvernementales, au moyen de visites rurales, contribue à favoriser un climat de confiance et de partenariat avec les collectivités rurales. Le Programme des expositions rurales se poursuivra en 2001 et l'on prévoit des visites à cent autres collectivités rurales pour leur fournir de l'information sur les programmes et services fédéraux. De plus, le site Web rural sera amélioré pour qu'il soit possible à tous les usagers d'accéder à davantage de données clés sur le gouvernement.

L'initiative des projets-pilotes nous a démontré que l'innovation, l'apprentissage et la résolution de problèmes peuvent être grandement améliorés si l'on permet aux collectivités de tester, d'adapter et même de répéter des projets-pilotes qui ont réussi et les leçons tirées. Un investissement stratégique de fonds de recherche est nécessaire à des fins d'information et pour accélérer les démarches durables de développement communautaire des collectivités rurales et pour parvenir à une compréhension commune des principaux enjeux ruraux.

Tout au long du Dialogue rural de 1998 et des consultations qui ont suivi, les citoyens des collectivités rurales ont clairement dit qu'ils voulaient s'impliquer dans leur avenir. Ils veulent adopter des stratégies de développement communautaire rural, durable, à long terme qui rendront leur collectivité mieux en mesure de gérer le changement et qui permettront d'optimiser les débouchés pour l'avenir.

Il a été observé que la capacité, notamment celle de mobiliser les intérêts communautaires, un leadership communautaire et les actifs économiques, sociaux et environnementaux, est la clé d'un développement communautaire réussi. Il est toutefois difficile pour les collectivités d'exercer un plus grand contrôle de leur avenir en raison des connaissances requises et des lacunes au chapitre de l'accès aux ressources et aux outils du gouvernement, aux diverses combinaisons de compétences. Il faudra une démarche communautaire plus exhaustive pour établir la capacité de la

collectivité : une démarche qui met l'accent non seulement sur le développement économique mais aussi sur le développement social.

Le gouvernement fédéral exerce un leadership, en partenariat avec les collectivités rurales, les autres paliers de gouvernement et d'autres intervenants, dans l'élaboration et la mise en œuvre de démarches durables de développement des collectivités rurales.

L'aide fournie aux collectivités pour la mise en valeur de leur potentiel leur donne la capacité de se servir des outils pour tirer le maximum des investissements des gouvernements et elle aide les collectivités tributaires des ressources, à adapter et à transformer leur secteur. Parmi les exemples d'initiatives visant la mise en valeur de leur potentiel, citons les conférences sur le leadership et l'élaboration d'un plan communautaire.

Partenaires ruraux

Le dossier rural fédéral compte 29 membres fédéraux du Groupe de travail interministériel (GTI) sur le secteur rural auxquels s'ajoutent les membres des provinces, des territoires et du secteur privé des Équipes rurales ainsi que divers intervenants du secteur rural (établissements d'enseignement et organismes communautaires). Ces partenaires offrent des possibilités de collaboration et de partenariat au niveau communautaire local. Il y a 29 ministères et organismes fédéraux qui travaillent ensemble sous les auspices du Partenariat rural canadien à la prestation d'un réseau efficace de programmes et de services à l'intention des Canadiens vivant en milieu rural.

Résultats prévus

- Rehausser la sensibilisation et la réceptivité aux enjeux ruraux au sein du gouvernement et auprès d'autres intervenants.
- Politiques, programmes et services gouvernementaux conçus pour répondre aux besoins particuliers et pour aussi les rendre plus accessibles aux Canadiens des régions rurales.

Plans et stratégies

À l'échelon pangouvernemental, continuer de peaufiner et de mettre en œuvre le Cadre d'action fédéral à l'intention du Canada rural.

- Élaborer un cadre pangouvernemental, intégré de planification des activités
- Raffiner et valider les indicateurs de rendement rural pangouvernementaux
- Améliorer l'accès rural aux programmes et aux services fédéraux
- Raffiner et promouvoir l'application de la « lentille rurale » aux projets gouvernementaux nouveaux et renouvelés
- Mettre en œuvre des initiatives rurales horizontales, par exemple les projets-pilotes du PRC
- Poursuivre le Dialogue rural par une participation accrue des collectivités et des intervenants aux activités régionales du Dialogue rural
- Mettre en œuvre le plan d'action rural à l'échelon fédéral
- Faire rapport des réalisations et de l'orientation future du gouvernement dans le dossier rural au moyen du rapport annuel au Parlement

Secrétariat aux coopératives

Vision

Les coopératives sont importantes pour l'économie canadienne, elles jouent un rôle clé dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire ainsi que dans les secteurs des banques, du logement et d'autres. Elles sont particulièrement importantes pour les collectivités rurales et fournissent aux Canadiens des services essentiels.

Le Secrétariat aux coopératives joue un rôle de coordination afin de faciliter l'interaction des coopératives avec le gouvernement fédéral, en travaillant avec les ministères fédéraux pertinents; en consultant le secteur des coopératives, les représentants des provinces et d'autres; en appuyant le comité consultatif du ministre sur les coopératives; en appuyant les activités de recherche, en recueillant des statistiques et en élaborant et en distribuant des publications et des produits de promotion électroniques.

Contexte

Pour mieux positionner les coopératives afin qu'elles répondent aux priorités émergentes de la nouvelle économie, les principaux défis consistent à rehausser la sensibilisation parmi les principaux intervenants économiques et le grand public des coopératives, rendre facilement disponibles les renseignements pertinents sur les coopératives et les conseils d'experts, et examiner et essayer des démarches novatrices et des utilisations du modèle coopératif.

Réponse du gouvernement

Résultats prévus :

- Sensibilisation accrue, au sein du gouvernement, au modèle coopératif et au rôle que les coopératives peuvent jouer dans le développement social et économique.
- Politiques, programmes et lois qui appuient le développement des coopératives, de manière à atteindre les objectifs stratégiques du gouvernement fédéral et à mieux harmoniser les efforts.
- Utilisation accrue du modèle coopératif dans les secteurs nouveaux et émergents de l'économie.

Plans et stratégies

Au cours de l'année à venir, le Secrétariat aux coopératives, de concert avec le gouvernement et les partenaires, s'efforcera de :

- Sensibiliser le gouvernement au potentiel que représente le modèle coopératif comme structure d'entreprise et modèle de régie.
- Fournir de l'information et des conseils d'experts sur les coopératives à tous les ministères et organismes fédéraux.
- Appuyer les activités de recherche et d'innovation qui démontrent l'utilisation et la valeur du modèle coopératif dans la nouvelle économie.
- Appuyer un nouveau comité consultatif sur les coopératives qui conseille le ministre sur les politiques, les programmes et les stratégies présentés par le gouvernement fédéral qui peuvent influer sur les rôles économique, social et culturel des coopératives au Canada; qui conseille le ministre sur les politiques et les stratégies présentées par le secteur coopératif qui pourraient nécessiter des interventions de la part du gouvernement fédéral; qui suggère des initiatives que pourrait prendre le Secrétariat aux coopératives dans le cadre de son rôle de coordonnateur de l'interaction entre le gouvernement et le secteur coopératif.

Renseigneme

TABLEAU 5.1
CADRE DE PLANIFICATION, DE RAPPORT ET DE RESPONSABILISATION – TABLEAU DE CONCORDANCE FINANCIÈRE AVEC LE BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES 2000-2001 (DÉPENSES NETTES PRÉVUES)

(millions de dollars)	Sécurité du système alimentaire	Santé de l'environnement	Innovations propices à la croissance	**Total des niveaux de référence approuvés**
Croissance des marchés	19,7	0,7	36,2	**56,6**
Innovations pour un avenir durable	0,1	99,0	229,1	**328,2**
Fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales	1 261,4	25,0	108,7	**1 395,1**
Saine gestion du Ministère	37,2	3,6	10,9	**51,7**
Total des niveaux de référence approuvés	1 318,5	128,3	384,8	**1 831,6**

Nota : AAC traverse une période de changement dynamique, et les valeurs correspondent uniquement à des affectations théoriques.

TABLEAU 5.2
SOMMAIRE DES DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(millions de $)	Prévisions des dépenses 2000-2001	**Dépenses prévues 2001-2002**	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Sécurité du système alimentaire	1,1	**1,1**	1,1	1,1
Santé de l'environnement	2,9	**3,6**	3,5	3,6
Innovations propices à la croissance	35,7	**32,8**	31,7	31,8
Total	39,7	**37,5**	36,3	36,4

nts financiers

TABLEAU 5.3
RENSEIGNEMENTS SUR LES DÉPENSES DES GRANDS PROJETS D'IMMOBILISATIONS

(millions de dollars)	Coût total estimatif actuel	Prévisions des dépenses jusqu'au 31 mars 2001 *	**Dépenses prévues 2001-2002**	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Besoins pour les exercices ultérieurs
Projets de plus de 5 millions de dollars Innovations propices à la croissance						
Terre-Neuve (St-John's) réaménagement d'un établissement	10,5	0,2	**0,9**	2,6	5,0	1,7
Î.-P.-É. (Charlottetown) regroupement des opérations (F)	6,9	3,7	**3,3**	0,0	0,0	0,0
N.-É. (Kentville) réaménagemnt d'un établissement	10,0	0,0	**0,0**	0,0	0,5	9,5
N.-B. (Fredericton) réaménagement d'un établissement (I)	21,7	3,5	**6,4**	9,5	2,3	0,0
Québec (Lennoxville) rénovation des installations laitières	6,5	0,1	**0,0**	1,1	1,3	4,0
Québec (St-Hyacinthe) Centre d'innovation technologique (F)	8,0	0,8	**4,4**	2,9	0,0	0,0
Québec (Ste-Foy) agrandissement d'un établissement	13,0	0,2	**0,0**	1,1	2,3	9,4
Ontario (London) amélioration d'un établissement (F)	7,5	7,5	**0,0**	0,0	0,0	0,0
Ontario (Harrow) réaménagement d'un établissement	10,0	0,1	**0,0**	1,0	4,2	4,7
Manitoba (Winnipeg) réaménagement d'un établissement (I)	24,0	1,2	**0,0**	7,1	10,0	5,7
Alberta (Lethbridge), nouvel établissement multifonctionnel (F)	34,6	9,2	**12,9**	1,8	0,0	10,8
Alberta (Beaverlodge) réaménagement de la ferme	7,0	3,2	**0,0**	0,0	0,9	2,9
C.-B. (Agassiz) nouveau laboratoire bureau (F)	18,0	18,0	**0,0**	0,0	0,0	0,0
Total des projets de plus de 5 millions de dollars	–	–	**27,8**	27,1	26,4	48,7

* Les dépenses prévues jusqu'au 31 mars 2001 comprennent les dépenses engagées aux exercices antérieurs.

(F) indique une estimation fondée.

(I) indique une estimation indicative.

Nota : Les dépenses prévues correspondent aux fonds déjà approuvés dans le plan financier du gouvernement.

Renseigneme

TABLEAU 5.1
CADRE DE PLANIFICATION, DE RAPPORT ET DE RESPONSABILISATION – TABLEAU DE CONCORDANCE FINANCIÈRE AVEC LE BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES 2000-2001 (DÉPENSES NETTES PRÉVUES)

(millions de dollars)	Sécurité du système alimentaire	Santé de l'environnement	Innovations propices à la croissance	**Total des niveaux de référence approuvés**
Croissance des marchés	19,7	0,7	36,2	**56.6**
Innovations pour un avenir durable	0,1	99,0	229,1	**328.2**
Fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales	1 261,4	25,0	108,7	**1 395.1**
Saine gestion du Ministère	37,2	3,6	10,9	**51.7**
Total des niveaux de référence approuvés	1 318,5	128,3	384,8	**1 831.6**

Nota : AAC traverse une période de changement dynamique, et les valeurs correspondent uniquement à des affectations théoriques.

TABLEAU 5.2
SOMMAIRE DES DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

(millions de $)	Prévisions des dépenses 2000-2001	**Dépenses prévues 2001-2002**	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Sécurité du système alimentaire	1,1	**1.1**	1,1	1,1
Santé de l'environnement	2,9	**3.6**	3,5	3,6
Innovations propices à la croissance	35,7	**32.8**	31,7	31,8
Total	39,7	**37.5**	36,3	36,4

TABLEAU 5.3
RENSEIGNEMENTS SUR LES DÉPENSES DES GRANDS PROJETS D'IMMOBILISATIONS

(millions de dollars)	Coût total estimatif actuel	Prévisions des depenses jusqu'au 31 mars 2001 *	**Dépenses prévues 2001-2002**	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Besoins pour les exercices ultérieurs
Projets de plus de 5 millions de dollars Innovations propices à la croissance						
Terre-Neuve (St-John's) réaménagement d'un établissement	10,5	0,2	**0.9**	2,6	5,0	1,7
Î.-P.-É. (Charlottetown) regroupement des opérations (F)	6,9	3,7	**3.3**	0,0	0,0	0,0
N.-É. (Kentville) réaménagemnt d'un établissement	10,0	0,0	**0.0**	0,0	0,5	9,5
N.-B. (Fredericton) réaménagement d'un établissement (I)	21,7	3,5	**6.4**	9,5	2,3	0,0
Québec (Lennoxville) rénovation des installations laitières	6,5	0,1	**0.0**	1,1	1,3	4,0
Québec (St-Hyacinthe) Centre d'innovation technologique (F)	8,0	0,8	**4.4**	2,9	0,0	0,0
Québec (Ste-Foy) agrandissement d'un établissement	13,0	0,2	**0.0**	1,1	2,3	9,4
Ontario (London) amélioration d'un établissement (F)	7,5	7,5	**0.0**	0,0	0,0	0,0
Ontario (Harrow) réaménagement d'un établissement	10,0	0,1	**0.0**	1,0	4,2	4,7
Manitoba (Winnipeg) réaménagement d'un établissement (I)	24,0	1,2	**0.0**	7,1	10,0	5,7
Alberta (Lethbridge), nouvel établissement multifonctionnel (F)	34,6	9,2	**12.9**	1,8	0,0	10,8
Alberta (Beaverlodge) réaménagement de la ferme	7,0	3,2	**0.0**	0,0	0,9	2,9
C.-B. (Agassiz) nouveau laboratoire bureau (F)	18,0	18,0	**0.0**	0,0	0,0	0,0
Total des projets de plus de 5 millions de dollars	–	–	**27.8**	27,1	26,4	48,7

* Les dépenses prévues jusqu'au 31 mars 2001 comprennent les dépenses engagées aux exercices antérieurs.

(F) indique une estimation fondée.

(I) indique une estimation indicative.

Nota : Les dépenses prévues correspondent aux fonds déjà approuvés dans le plan financier du gouvernement.

TABLEAU 5.4
SOMMAIRE DES PAIEMENTS DE TRANSFERT

(millions de $)	Prévisions des dépenses 2000-2001	**Dépenses prévues 2001-2002**	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Subventions				
Sécurité du système alimentaire	5,0	**6,9**	5,5	5,5
Santé de l'environnement	9,9	**14,7**	10,5	10,5
Innovations propices à la croissance	17,4	**17,7**	17,7	17,7
Total des subventions	32,3	**39,3**	33,6	33,6
Contributions				
Sécurité du système alimentaire	1 840,2	**1 197,1**	1 143,8	617,2
Santé de l'environnement	9,7	**9,6**	10,3	9,6
Innovations propices à la croissance	55,4	**74,3**	33,4	30,5
Total des contributions	1 905,3	**1 281,0**	1 187,5	657,3
Total des subventions et des contributions	1 937,6	**1 320,3**	1 221,2	690,9

Nota : Les dépenses prévues correspondent aux fonds déjà approuvés dans le plan financier du gouvernement.

TABLEAU 5.5
RENSEIGNEMENTS SUR LES PROGRAMMES DE PAIEMENTS DE TRANSFERT
SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

Sécurité du système alimentaire **Objectif** – Rapprocher les décideurs des citoyens, rendre le gouvernement plus efficient au niveau économique et répondre au désir du secteur agricole de s'impliquer plus directement dans les décisions de financement. Ces objectifs seront réalisés grâce au financement d'initiatives dirigées par l'industrie.	**Résultats prévus** – Un secteur agricole et agroalimentaire capable de gérer les risques liés aux conditions financières, à l'approvisionnement, aux marchés, à la santé et à l'environnement; un accès sûr aux marchés intérieur et extérieur pour les produits agricoles canadiens; et un niveau élevé de confiance dans la qualité, la salubrité et les méthodes de production des aliments canadiens.
Santé de l'environnement **Objectif** – Diffuser de l'information environnementale pertinente et fidèle de façon à favoriser un dialogue ouvert et éclairé et à aider toutes les parties concernées à prendre de saines décisions pour l'investissement public propres à protéger l'eau, l'air, le sol et la biodiversité.	**Résultats prévus** – La diffusion d'information environnementale pertinente et fidèle de façon à favoriser un dialogue ouvert et éclairé et à aider les citoyens, le gouvernement, les agriculteurs et le secteur agroalimentaire à prendre de saines décisions pour les générations présente et future; et produire des avantages écologiques et réduire les risques pour l'environnement en dirigeant l'élaboration et la mise en œuvre de pratiques de gestion exemplaires et économiquement viables en vue de faciliter, dans un climat commercial propice, leur adoption par le secteur agricole et agroalimentaire, le gouvernement et le grand public.
Innovations propices à la croissance **Objectif** – Favoriser l'innovation afin de faire du Canada le chef de file mondial dans la production d'aliments et d'autres produits agricoles et dans la prestation de services connexes, mettre au point de nouvelles technologies et des pratiques exemplaires, et en promouvoir l'adoption, et utiliser l'infrastructure du secteur public comme catalyseur ou incubateur pour l'innovation du secteur privé.	**Résultats prévus** – Mise au point et adoption de nouveaux produits, procédés, technologies et services propres à accroître notre avantage concurrentiel, en investissant dans un climat qui favorise la découverte et l'innovation; un entrepreunariat et une main-d'œuvre hautement qualifiée, et de solides investissements dans le secteur et dans le Canada rural; et la saisie des marchés diversifiés par les produits et services canadiens.

TABLEAU 5.4
SOMMAIRE DES PAIEMENTS DE TRANSFERT

(millions de $)	Prévisions des dépenses 2000-2001	**Dépenses prévues 2001-2002**	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Subventions				
Sécurité du système alimentaire	5,0	**6,9**	5,5	5,5
Santé de l'environnement	9,9	**14,7**	10,5	10,5
Innovations propices à la croissance	17,4	**17,7**	17,7	17,7
Total des subventions	32,3	**39,3**	33,6	33,6
Contributions				
Sécurité du système alimentaire	1 840,2	**1 197,1**	1 143,8	617,2
Santé de l'environnement	9,7	**9,6**	10,3	9,6
Innovations propices à la croissance	55,4	**74,3**	33,4	30,5
Total des contributions	1 905,3	**1 281,0**	1 187,5	657,3
Total des subventions et des contributions	1 937,6	**1 320,3**	1 221,2	690,9

Nota : Les dépenses prévues correspondent aux fonds déjà approuvés dans le plan financier du gouvernement.

TABLEAU 5.5
RENSEIGNEMENTS SUR LES PROGRAMMES DE PAIEMENTS DE TRANSFERT
SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

Sécurité du système alimentaire **Objectif** – Rapprocher les décideurs des citoyens, rendre le gouvernement plus efficient au niveau économique et répondre au désir du secteur agricole de s'impliquer plus directement dans les décisions de financement. Ces objectifs seront réalisés grâce au financement d'initiatives dirigées par l'industrie.	**Résultats prévus** – Un secteur agricole et agroalimentaire capable de gérer les risques liés aux conditions financières, à l'approvisionnement, aux marchés, à la santé et à l'environnement; un accès sûr aux marchés intérieur et extérieur pour les produits agricoles canadiens; et un niveau élevé de confiance dans la qualité, la salubrité et les méthodes de production des aliments canadiens.
Santé de l'environnement **Objectif** – Diffuser de l'information environnementale pertinente et fidèle de façon à favoriser un dialogue ouvert et éclairé et à aider toutes les parties concernées à prendre de saines décisions pour l'investissement public propres à protéger l'eau, l'air, le sol et la biodiversité.	**Résultats prévus** – La diffusion d'information environnementale pertinente et fidèle de façon à favoriser un dialogue ouvert et éclairé et à aider les citoyens, le gouvernement, les agriculteurs et le secteur agroalimentaire à prendre de saines décisions pour les générations présente et future; et produire des avantages écologiques et réduire les risques pour l'environnement en dirigeant l'élaboration et la mise en œuvre de pratiques de gestion exemplaires et économiquement viables en vue de faciliter, dans un climat commercial propice, leur adoption par le secteur agricole et agroalimentaire, le gouvernement et le grand public.
Innovations propices à la croissance **Objectif** – Favoriser l'innovation afin de faire du Canada le chef de file mondial dans la production d'aliments et d'autres produits agricoles et dans la prestation de services connexes, mettre au point de nouvelles technologies et des pratiques exemplaires, et en promouvoir l'adoption, et utiliser l'infrastructure du secteur public comme catalyseur ou incubateur pour l'innovation du secteur privé.	**Résultats prévus** – Mise au point et adoption de nouveaux produits, procédés, technologies et services propres à accroître notre avantage concurrentiel, en investissant dans un climat qui favorise la découverte et l'innovation; un entrepreunariat et une main-d'œuvre hautement qualifiée, et de solides investissements dans le secteur et dans le Canada rural; et la saisie des marchés diversifiés par les produits et services canadiens.

TABLEAU 5.6
SOURCES DES RECETTES DISPONIBLES ET DES RECETTES NON DISPONIBLES
Recettes disponibles

(millions de $)	Prévisions de recettes 2000-2001*	**Recettes prévues 2001-2002**	Recettes prévues 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004
Sécurité du système alimentaire				
Frais d'administration du CSRN	8,5	**8,5**	8,5	8,5
Fonds renouvelable de l'ACPM	10,0	**10,1**	10,4	8,8
	18,5	**18,6**	18,9	17,3
Santé de l'environnement				
Pâturages collectifs	13,8	**14,1**	14,5	14,5
Fonds renouvelable de l'ACPM	1,0	**1,0**	1,0	1,5
	14,8	**15,1**	15,5	16,0
Innovations propices à la croissance				
Fonds renouvelable de l'ACPM	2,9	**2,9**	2,7	3,8
Total des recettes disponibles	36,2	**36,6**	37,0	37,0

* Les recettes prévues de 2000-2001 comprennent 2 millions de dollars de l'autorisation de recettes supplémentaires de crédit net demandée dans une présentation au Conseil du Trésor au cours de l'exercice financier (ajoutées à l'autorisation de recettes de crédit net du Budget principal des dépenses pour un total de 22,3 millions de dollars). Les recettes prévues totales ajoutées aux recettes du Fonds renouvelable de 13,9 millions de dollars s'élèvent à 36,2 millions de dollars.

TABLEAU 5.6 (suite)
SOURCES DES RECETTES DISPONIBLES ET DES RECETTES NON DISPONIBLES
Recettes non disponibles*

(millions de $)	Prévisions de recettes 2000-2001*	Recettes prévues 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004
Sécurité du système alimentaire				
Privilèges, licenses et permis	0,0	0.0	0,0	0,0
Produits de la vente de biens de l'État	0,0	0.0	0,0	0,0
Services et droits d'utilisation des services	1,2	1.2	1,2	1,2
Remboursement des dépenses des exercices précédents	7,0	7.0	7,0	7,0
Autres recettes non fiscales	2,3	2.3	2,3	2,3
	10,5	10.5	10,5	10,5
Santé de l'environnement				
Privilèges, licenses et permis	1,1	1.1	1,1	1,1
Produits de la vente de biens de l'État	1,0	1.0	1,0	1,0
Services et droits d'utilisation des services	0,3	0.3	0,3	0,3
Remboursement des dépenses des exercices précédents	0,6	0.6	0,6	0,6
Autres recettes non fiscales	0,4	0.4	0,4	0,4
	3,5	3.5	3,5	3,5
Innovations propices à la croissance				
Privilèges, licenses et permis	4,3	4.3	4,3	4,3
Produits de la vente de biens de l'État	2,6	2.6	2,6	2,6
Services et droits d'utilisation des services	2,0	2.0	2,0	2,0
Remboursement des dépenses des exercices précédents	1,7	1.7	1,7	1,7
Autres recettes non fiscales	1,0	1.0	1,0	1,0
	11,6	11.6	11,6	11,6
Total des recettes non disponibles	25,5	25.5	25,5	25,5
Total des recettes disponibles et des recettes non disponibles *	61,7	62.1	62,5	62,5

* Des recettes non disponibles supplémentaires, qui ne figurent pas dans les tableaux ci-dessus et qui sont reliées au retour d'investissements (intérêts sur les prêts) de la construction de bâtiments d'exposition polyvalents, de la Société du crédit agricole et de la Commission canadienne du lait, s'élèvent à 67,1 millions de dollars (2000-2001), 47,7 millions de dollars (2001-2002), 35,2 millions de dollars (2002-2003) et 22,5 millions de dollars (2003-2004).

TABLEAU 5.6
SOURCES DES RECETTES DISPONIBLES ET DES RECETTES NON DISPONIBLES
Recettes disponibles

(millions de $)	Prévisions de recettes 2000-2001*	**Recettes prévues 2001-2002**	Recettes prévues 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004
Sécurité du système alimentaire				
Frais d'administration du CSRN	8,5	**8.5**	8,5	8,5
Fonds renouvelable de l'ACPM	10,0	**10.1**	10,4	8,8
	18,5	**18.6**	18,9	17,3
Santé de l'environnement				
Pâturages collectifs	13,8	**14.1**	14,5	14,5
Fonds renouvelable de l'ACPM	1,0	**1.0**	1,0	1,5
	14,8	**15.1**	15,5	16,0
Innovations propices à la croissance				
Fonds renouvelable de l'ACPM	2,9	**2.9**	2,7	3,8
Total des recettes disponibles	36,2	**36.6**	37,0	37,0

* Les recettes prévues de 2000-2001 comprennent 2 millions de dollars de l'autorisation de recettes supplémentaires de crédit net demandée dans une présentation au Conseil du Trésor au cours de l'exercice financier (ajoutées à l'autorisation de recettes de crédit net du Budget principal des dépenses pour un total de 22,3 millions de dollars). Les recettes prévues totales ajoutées aux recettes du Fonds renouvelable de 13,9 millions de dollars s'élèvent à 36,2 millions de dollars.

TABLEAU 5.6 (suite)
SOURCES DES RECETTES DISPONIBLES ET DES RECETTES NON DISPONIBLES
Recettes non disponibles*

(millions de $)	Prévisions de recettes 2000-2001*	**Recettes prévues 2001-2002**	Recettes prévues 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004
Sécurité du système alimentaire				
Privilèges, licenses et permis	0,0	**0.0**	0,0	0,0
Produits de la vente de biens de l'État	0,0	**0.0**	0,0	0,0
Services et droits d'utilisation des services	1,2	**1.2**	1,2	1,2
Remboursement des dépenses des exercices précédents	7,0	**7.0**	7,0	7,0
Autres recettes non fiscales	2,3	**2.3**	2,3	2,3
	10,5	**10.5**	10,5	10,5
Santé de l'environnement				
Privilèges, licenses et permis	1,1	**1.1**	1,1	1,1
Produits de la vente de biens de l'État	1,0	**1.0**	1,0	1,0
Services et droits d'utilisation des services	0,3	**0.3**	0,3	0,3
Remboursement des dépenses des exercices précédents	0,6	**0.6**	0,6	0,6
Autres recettes non fiscales	0,4	**0.4**	0,4	0,4
	3,5	**3.5**	3,5	3,5
Innovations propices à la croissance				
Privilèges, licenses et permis	4,3	**4.3**	4,3	4,3
Produits de la vente de biens de l'État	2,6	**2.6**	2,6	2,6
Services et droits d'utilisation des services	2,0	**2.0**	2,0	2,0
Remboursement des dépenses des exercices précédents	1,7	**1.7**	1,7	1,7
Autres recettes non fiscales	1,0	**1.0**	1,0	1,0
	11,6	**11.6**	11,6	11,6
Total des recettes non disponibles	25,5	**25.5**	25,5	25,5
Total des recettes disponibles et des recettes non disponibles *	61,7	**62.1**	62,5	62,5

* Des recettes non disponibles supplémentaires, qui ne figurent pas dans les tableaux ci-dessus et qui sont reliées au retour d'investissements (intérêts sur les prêts) de la construction de bâtiments d'exposition polyvalents, de la Société du crédit agricole et de la Commission canadienne du lait, s'élèvent à 67,1 millions de dollars (2000-2001), 47,7 millions de dollars (2001-2002), 35,2 millions de dollars (2002-2003) et 22,5 millions de dollars (2003-2004).

TABLEAU 5.7
COÛT NET DU PROGRAMME POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE (2001-2002)

(millions de dollars)	**Total**
Dépenses nettes prévues (Dépenses budgétaires et non budgétaires brutes du Budget principal des dépenses plus rajustements)	**1 833.6**
Plus : Services reçus sans frais	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	**9.6**
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT	**19.7**
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	**2.6**
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par le ministère de la Justice du Canada	**1.3**
	33.2
Moins : Recettes non disponibles	**25.5**
Coût net du programme en 2001-2002	**1 841.3**

TABLEAU 5.8
FONDS RENOUVELABLE DE L'AGENCE CANADIENNE DU PARI MUTUEL – ÉTAT DES RÉSULTATS

(millions de dollars)	Prévisions 2000-2001	**Prévues 2001-2002**	Prévues 2002-2003	Prévues 2003-2004
Recettes disponibles	14,1	**14.0**	14,0	14,0
Dépenses				
Fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux des employés	4,3	**4.4**	4,4	4,4
Dépréciation	0,1	**0.1**	0,1	0,1
Services d'administration et de soutien	9,3	**9.4**	9,4	9,4
Services publics, matériel et fournitures	0,1	**0.2**	0,2	0,2
	13,8	**14.1**	14,1	14,1
Excédent (déficit)	0,3	**(0.1)**	(0,1)	(0,1)

TABLEAU 5.9
FONDS RENOUVELABLE DE L'AGENCE CANADIENNE DU PARI MUTUEL – ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(millions de dollars)	Prévisions 2000-2001	Prévues 2001-2002	Prévues 2002-2003	Prévues 2003-2004
Excédent (déficit)	0,3	(0,1)	(0,1)	(0,1)
Ajouter les postes hors trésorerie :				
Dépréciation/amortissement	0,1	0,1	0,1	0,1
Activités de placement :				
Acquisition de biens amortissables	(0,1)	(0,2)	(0,1)	(0,1)
Excédent de trésorerie (besoin)	0,3	(0,2)	(0,1)	(0,1)

TABLEAU 5.10
FONDS RENOUVELABLE DE L'AGENCE CANADIENNE DU PARI MUTUEL – UTILISATION PRÉVUE DES AUTORISATIONS

(millions de dollars)	Prévisions 2000-2001	Prévues 2001-2002	Prévues 2002-2003	Prévues 2003-2004
Autorisations *	2,0	2,0	2,0	2,0
Prélèvements :				
Solde au 1er avril	0,5	0,8	0,6	0,5
Excédent prévu (prélèvements)	0,3	(0,2)	(0,1)	(0,1)
	0,8	0,6	0,5	0,4
Solde projeté au 31 mars	2,8	2,6	2,5	2,4

* Un maximum de 2 millions de dollars peut être prélevé sur le Trésor à n'importe quel moment.

TABLEAU 5.7
COÛT NET DU PROGRAMME POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE (2001-2002)

(millions de dollars)	Total
Dépenses nettes prévues (Dépenses budgétaires et non budgétaires brutes du Budget principal des dépenses plus rajustements)	1 833.6
Plus : Services reçus sans frais	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	9.6
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT	19.7
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	2.6
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par le ministère de la Justice du Canada	1.3
	33.2
Moins : Recettes non disponibles	25.5
Coût net du programme en 2001-2002	1 841.3

TABLEAU 5.8
FONDS RENOUVELABLE DE L'AGENCE CANADIENNE DU PARI MUTUEL – ÉTAT DES RÉSULTATS

(millions de dollars)	Prévisions 2000-2001	Prévues 2001-2002	Prévues 2002-2003	Prévues 2003-2004
Recettes disponibles	14,1	14,0	14,0	14,0
Dépenses				
Fonctionnement :				
Salaires et avantages sociaux des employés	4,3	4,4	4,4	4,4
Dépréciation	0,1	0,1	0,1	0,1
Services d'administration et de soutien	9,3	9,4	9,4	9,4
Services publics, matériel et fournitures	0,1	0,2	0,2	0,2
	13,8	14,1	14,1	14,1
Excédent (déficit)	0,3	(0,1)	(0,1)	(0,1)

TABLEAU 5.9
FONDS RENOUVELABLE DE L'AGENCE CANADIENNE DU PARI MUTUEL – ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(millions de dollars)	Prévisions 2000-2001	Prévues 2001-2002	Prévues 2002-2003	Prévues 2003-2004
Excédent (déficit)	0,3	(0,1)	(0,1)	(0,1)
Ajouter les postes hors trésorerie :				
Dépréciation/amortissement	0,1	0,1	0,1	0,1
Activités de placement :				
Acquisition de biens amortissables	(0,1)	(0,2)	(0,1)	(0,1)
Excédent de trésorerie (besoin)	0,3	(0,2)	(0,1)	(0,1)

TABLEAU 5.10
FONDS RENOUVELABLE DE L'AGENCE CANADIENNE DU PARI MUTUEL – UTILISATION PRÉVUE DES AUTORISATIONS

(millions de dollars)	Prévisions 2000-2001	Prévues 2001-2002	Prévues 2002-2003	Prévues 2003-2004
Autorisations *	2,0	2,0	2,0	2,0
Prélèvements :				
Solde au 1er avril	0,5	0,8	0,6	0,5
Excédent prévu (prélèvements)	0,3	(0,2)	(0,1)	(0,1)
	0,8	0,6	0,5	0,4
Solde projeté au 31 mars	2,8	2,6	2,5	2,4

* Un maximum de 2 millions de dollars peut être prélevé sur le Trésor à n'importe quel moment.

Information sup

CONSEIL NATIONAL DES PRODUITS AGRICOLES

MANDAT, RÔLE ET RESPONSABILITÉS :
Le Conseil national des produits agricoles (CNPA) est un organisme gouvernemental établi en 1972 en vertu de la *Loi sur les offices des produits agricoles*. Il relève directement du Parlement par l'entremise du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Le rôle du Conseil est de superviser les régimes nationaux de commercialisation ordonnée de la volaille et des œufs, ainsi que tout office national de promotion et de recherche qui pourra être établi à l'avenir. La Loi définit son mandat comme suit :

- conseiller le ministre sur les questions relatives à la création et au fonctionnement des offices prévus dans la Loi en vue de maintenir ou de promouvoir l'efficacité et la compétitivité du secteur agricole;
- contrôler l'activité des offices afin de s'assurer qu'elle est conforme aux objets énoncés dans la Loi;
- travailler avec les offices à améliorer l'efficacité de la commercialisation des produits agricoles offerts sur les marchés interprovincial, d'exportation et, dans le cas d'un office de promotion et de recherche, sur le marché d'importation ainsi que des activités de promotion et de recherche à leur sujet;
- consulter régulièrement les gouvernements de toutes les provinces ayant intérêt à la création ou à l'exercice des pouvoirs d'un ou de plusieurs offices dans le cadre de la Loi.

Outre son mandat officiel d'approuver les ordonnances et règlements pris par les offices, d'entendre les plaintes déposées contre leurs décisions, de mener des enquêtes sur l'établissement de nouveaux offices et d'accomplir d'autres fonctions semblables, le Conseil entreprend des activités à sa discrétion en vue de promouvoir le dynamisme et d'accroître la compétitivité des secteurs dont il assure la supervision.

Le Conseil compte actuellement une présidente à plein temps et sept membres à temps partiel provenant des diverses régions du pays et nommés par le gouverneur en conseil. Les membres du Conseil représentent tous les segments du secteur de la volaille et des œufs, ainsi que d'autres secteurs agroalimentaires, depuis la production primaire jusqu'à la surtransformation.

plémentaire

FACTEURS EXTERNES AYANT DES INCIDENCES SUR LES ACTIVITÉS DU CONSEIL :
Voici les principaux facteurs externes qui auront des incidences sur les politiques régissant le Conseil et ses activités durant la prochaine période de planification :

- les changements, les différends et les nouvelles politiques opérationnelles au sein des régimes nationaux de commercialisation ordonnée que supervise le Conseil;
- les attentes et demandes changeantes des gouvernements provinciaux et territorial envers le fonctionnement des régimes de commercialisation ordonnée et les politiques agricoles en général;
- les développements dans les travaux de renouvellement des accords fédéraux-provinciaux-territoriaux (AFPT) qui constituent le fondement des régimes de commercialisation ordonnée de la volaille et des œufs;
- les rapides mutations des industries de la volaille et des œufs en raison de la mondialisation, du changement technologique, de l'évolution de la demande sur les marchés, d'une orientation croissante vers l'exportation, etc.;
- les négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et les décisions du mécanisme de règlement des différends;
- l'accroissement de la charge de travail par suite :
  - de propositions visant à établir des offices de promotion et de recherche;
  - de demandes déposées devant le Conseil afin qu'il entreprenne des audiences officielles de règlement de plaintes;
  - de demandes déposées par les intervenants pour que le Conseil guide des initiatives visant à aider à la recherche de débouchés sur les marchés d'exportation, à améliorer le rendement du système, etc.;
  - de l'intensification des activités découlant de l'application de la *Loi sur la commercialisation des produits agricoles*.

DÉPENSES PRÉVUES

(millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2000-2001[1]	**Dépenses prévues 2001-2002**	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Total – Budget principal des dépenses[2]	**2,37**	**2,47**	**2,47**	**2,47**

Remarques :

1. Prévisions les plus justes du total des dépenses prévues jusqu'à la fin de l'exercice courant.
   Ce chiffre comprend le report de 94 200 $ de l'année 1999-2000.
2. Montants compris dans les crédits du ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.
3. Les services reçus sans frais comprennent :
   a) Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)
   b) Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT
   c) Services intégrés (systèmes financiers; sécurité; et conseils et services en ressources humaines), dont le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire acquitte les frais.

Ces montants ne sont pas pris en compte dans les coûts des programmes.

DÉPENSES PRÉVUES

(millions de dollars)	Prévisions des dépenses 2000-2001	**Dépenses prévues 2001-2002**	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Total – Budget principal des dépenses	2,37	**2,47**	2,47	2,47
Équivalents temps plein (ETP)	17	**17**	17	17

Principaux engagements en matière de résultats S'assurer que les régimes nationaux de commercialisation ordonnée fonctionnent en maintenant l'équilibre entre les intérêts de tous les intervenants et évoluent au même rythme qu'un solide cadre de réglementation.	
Résultats prévus	**Activités connexes**
Supervision efficace, efficiente, transparente et responsable des offices nationaux de commercialisation ordonnée conformément au mandat que la Loi attribue au Conseil.	• Revoir et mettre à jour les politiques et lignes directrices appropriées aux fins d'examen des ordonnances et règlements pris par les offices, de facilitation du règlement des différends, d'audience des plaintes, de présentation de rapports au ministre, etc.
Meilleure collaboration avec les partenaires des gouvernements provinciaux et territorial en matière de supervision des régimes de commercialisation ordonnée de la volaille et des œufs.	• De concert avec les régies provinciales et territoriale, piloter les initiatives visant à renforcer la coordination et la coopération fédérales-provinciales-territoriales en matière de supervision des régimes de commercialisation ordonnée, ainsi que leur adaptation au changement. • Entreprendre des initiatives visant à promouvoir l'utilisation d'autres mécanismes de règlement des différends dans les secteurs de la volaille et des œufs.
De concert avec les territoires et les provinces et avec les secteurs de l'industrie, assurer le renouvellement des textes juridiques et législatifs qui constituent le fondement des régimes nationaux de commercialisation ordonnée.	• De concert avec les régies provinciales et territoriale et les offices canadiens de la volaille et des œufs, encourager et faciliter le renouvellement des accords fédéraux-provinciaux-territoriaux et des proclamations fédérales connexes qui établissent les offices canadiens et leurs plans de commercialisation.

Principaux engagements en matière de résultats Dans les secteurs agroalimentaires dont le Conseil assume la responsabilité, promouvoir le dynamisme, la compétitivité, la rentabilité et la capacité de répondre aux occasions qu'offrent les marchés intérieur et extérieur.	
Résultats prévus	**Activités connexes**
Sensibiliser davantage les secteurs de la volaille et des œufs aux débouchés des marchés d'exportation et à l'engagement à exploiter des marchés.	• Faciliter la tâche au Groupe de travail sur l'exportation afin d'entreprendre des initiatives visant à sensibiliser davantage à l'exportation; et guider l'élaboration d'une stratégie d'expansion des exportations pour l'industrie de la chair de volaille. • Dans le cadre de la participation du Conseil à Équipe Canada inc., travailler de concert avec les partenaires fédéraux à élaborer des programmes et services d'expansion des marchés d'exportation convenant aux secteurs de la volaille et des œufs. • Faciliter la participation du secteur de la chair de volaille à des missions de sensibilisation aux marchés d'exportation, à des foires commerciales et à des conférences.
Renforcer le dynamisme des secteurs de la volaille et des œufs par une plus grande sensibilisation aux débouchés en vue d'accroître la compétitivité, d'élargir les marchés, d'améliorer la coordination dans la chaîne d'approvisionnement, de s'adapter à la mondialisation, etc.	• Entreprendre des études, organiser des ateliers et promouvoir de façon générale la sensibilisation de l'industrie aux débouchés en vue de réduire les coûts, de s'adapter aux nouvelles technologies, de coordonner les stratégies d'expansion des marchés, etc.
Accroître la collaboration avec AAC et d'autres partenaires fédéraux pour toutes les questions de politique et de programme touchant les secteurs dont le Conseil assume la responsabilité.	• De concert avec AAC, continuer à mettre au point des façons d'améliorer et de simplifier le traitement des ordonnances de délégation prises en vertu de la *Loi sur la commercialisation des produits agricoles.*
Sensibiliser davantage aux questions de politique commerciale et aux défis à relever dans les secteurs dont le Conseil assume la responsabilité et donner des conseils éclairés au ministre sur les questions de politique commerciale.	• Assurer le suivi des négociations de l'OMC sur l'agriculture et celui d'autres négociations bilatérales et régionales, et faciliter au sein de l'industrie la compréhension des pressions et des occasions découlant de la politique commerciale; donner des conseils au ministre sur les questions de politique commerciale intéressant le secteur.
Sensibiliser davantage tous les secteurs agroalimentaires aux possibilités d'établir des offices canadiens de promotion et de recherche en vertu de la partie III de la *Loi sur les offices des produits agricoles.*	• Mener à terme le processus législatif qui conduira à la création de l'Office canadien de recherche, de développement du marché et de promotion pour le bœuf. • Élaborer des stratégies d'information afin de faire connaître et de promouvoir les offices de recherche et de promotion comme des outils viables à la disposition des agriculteurs.

Principaux engagements en matière de résultats S'assurer que, dans l'accomplissement de son mandat, le Conseil gère ses activités avec efficacité, transparence et souci de ses responsabilités.	
Résultats prévus	**Activités connexes**
Améliorer le fonctionnement du Conseil dans des domaines comme la planification stratégique, la présentation de rapports à la direction, la reddition de comptes, la formation et le perfectionnement du personnel et les procédures administratives.	• Élaborer un plan de travail annuel et des systèmes d'appui fondés sur la vision stratégique du Conseil. • De concert avec AAC, rehausser la visibilité du Conseil dans les divers instruments de rapports au Parlement et aux organismes centraux. • Mettre en œuvre un plan annuel de formation et de perfectionnement du personnel.
Accroître la sensibilisation au rôle du Conseil, à ses responsabilités et à ses réalisations par des communications efficaces avec le public cible.	• Mettre en œuvre le plan annuel de communications, qui insiste particulièrement sur l'amélioration du site Web. • Organiser des réunions du Conseil dans l'ensemble du pays parallèlement à ses réunions régionales avec les gouvernements et les partenaires de l'industrie.

AGENCE CANADIENNE DU PARI MUTUEL

OBJECTIF

Mise en application du *Règlement sur la surveillance du pari mutuel* conformément à l'article 204 du Code criminel afin de protéger les parieurs.

PRINCIPAUX ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RÉSULTATS

Le mandat de l'Agence canadienne du pari mutuel (ACPM) consiste à protéger les parieurs contre les pratiques frauduleuses en assurant constamment l'intégrité du pari mutuel et le respect de normes dans son exploitation dans le pays, ce qui contribue également à promouvoir une industrie viable de courses de chevaux.

LES DÉFIS

Les plans stratégiques de l'ACPM visent à maintenir les critères les plus élevés en matière d'exploitation du pari mutuel et de surveillance de cette activité au Canada, un rôle pour lequel l'ACPM jouit déjà d'une excellente réputation tant au pays qu'à l'étranger.

LA RÉPONSE DE L'ACPM

Maintenir un fonds renouvelable équilibré où les prélèvements totaux sur les paris correspondent aux dépenses de programme de l'ACPM, tout en visant l'excellence dans un contexte de surveillance efficace.

RÉSULTATS PRÉVUS

Communications efficaces

- Atelier annuel de l'ACPM et de l'industrie (1 et 2 novembre 2001).
- Poursuite des consultations de l'industrie et du public sur les projets de réglementation.
- Rapports statistiques et matériel d'information.

Maintien de plans d'activités stratégiques triannuels.

- Étudier au besoin les possibilités de partenariat et de nouveaux modes de prestation des services afin de composer avec les limites des recettes/dépenses.
- Poursuivre les consultations auprès du Groupe de travail sur le pari mutuel (représentants du fédéral, des provinces et de l'industrie) sur les initiatives de l'Agence liées à ses affaires.

Activités de mise en application efficaces

- Surveillance sur place de toutes les courses en direct et des poules de pari aux hippodromes hôtes canadiens.
- Inspection régulière des autres sites de pari.
- Élaboration d'un système automatisé de vérification en direct du pari mutuel.

MESURES

Solide structure intégrée et saine gestion :

- Rapports sur les recettes, les dépenses et les activités du pari mutuel (exercice mensuel).
- Rapports sur les plans et les priorités du Ministère.
- Stratégie de mesure du rendement et rapports sur la conformité, les activités de pari et les recettes nécessaires pour atteindre l'objectif prescrit de l'ACPM et permettre à cette dernière de mener ses activités secondaires (exercice trimestriel).
- Rétroaction et examen du rendement des employés (exercice annuel).
- Consultation de l'industrie et rétroaction sur les rencontres/ateliers (exercice annuel).

	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Recettes/dépenses[2]	**14 millions $**	14 millions $	14 millions $

Remarque : les recettes et les dépenses sont dictées par la perception de 8/10 de 1 cent pour chaque dollar (1 $) parié au Canada. Toutes les recettes générées proviennent des parieurs sans aucun coût pour le contribuable canadien.

AGENCE CANADIENNE DU PARI MUTUEL

OBJECTIF

Mise en application du *Règlement sur la surveillance du pari mutuel* conformément à l'article 204 du Code criminel afin de protéger les parieurs.

PRINCIPAUX ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RÉSULTATS

Le mandat de l'Agence canadienne du pari mutuel (ACPM) consiste à protéger les parieurs contre les pratiques frauduleuses en assurant constamment l'intégrité du pari mutuel et le respect de normes dans son exploitation dans le pays, ce qui contribue également à promouvoir une industrie viable de courses de chevaux.

LES DÉFIS

Les plans stratégiques de l'ACPM visent à maintenir les critères les plus élevés en matière d'exploitation du pari mutuel et de surveillance de cette activité au Canada, un rôle pour lequel l'ACPM jouit déjà d'une excellente réputation tant au pays qu'à l'étranger.

LA RÉPONSE DE L'ACPM

Maintenir un fonds renouvelable équilibré où les prélèvements totaux sur les paris correspondent aux dépenses de programme de l'ACPM, tout en visant l'excellence dans un contexte de surveillance efficace.

RÉSULTATS PRÉVUS

Communications efficaces

- Atelier annuel de l'ACPM et de l'industrie (1er et 2 novembre 2001).
- Poursuite des consultations de l'industrie et du public sur les projets de réglementation
- Rapports statistiques et matériel d'information.

Maintien de plans d'activités stratégiques triannuels.

- Étudier au besoin les possibilités de partenariat et de nouveaux modes de prestation des services afin de composer avec les limites des recettes/dépenses.
- Poursuivre les consultations auprès du Groupe de travail sur le pari mutuel (représentants du fédéral, des provinces et de l'industrie) sur les initiatives de l'Agence liées à ses affaires.

Activités de mise en application efficaces

- Surveillance sur place de toutes les courses en direct et des poules de pari aux hippodromes hôtes canadiens.
- Inspection régulière des autres sites de pari.
- Élaboration d'un système automatisé de vérification en direct du pari mutuel.

MESURES

Solide structure intégrée et saine gestion :

- Rapports sur les recettes, les dépenses et les activités du pari mutuel (exercice mensuel).
- Rapports sur les plans et les priorités du Ministère.
- Stratégie de mesure du rendement et rapports sur la conformité, les activités de pari et les recettes nécessaires pour atteindre l'objectif prescrit de l'ACPM et permettre à cette dernière de mener ses activités secondaires (exercice trimestriel).
- Rétroaction et examen du rendement des employés (exercice annuel).
- Consultation de l'industrie et rétroaction sur les rencontres/ateliers (exercice annuel).

	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Recettes/dépenses[2]	**14 millions $**	**14 millions $**	**14 millions $**

[2] Remarque : les recettes et les dépenses sont dictées par la perception de 8/10 de 1 cent pour chaque dollar (1 $) parié au Canada. Toutes les recettes générées proviennent des parieurs sans aucun coût pour le contribuable canadien.

Stratégie de développement durable (SDD)

En 2001-2002, AAC entamera la mise en œuvre de sa deuxième Stratégie de développement durable (SDD II) qui met à contribution le succès de la première SDD (SDD I) qui a orienté ses efforts dans le domaine du développement durable entre 1997 et 2000. La SDD I a aidé le Ministère à officialiser l'intégration du respect de l'environnement dans les politiques, les programmes et les activités, et à créer une approche de la surveillance et de la présentation de rapports concernant les activités liées au développement durable. La SDD I a été un processus d'apprentissage et les recommandations des rapports de 1999 et de 2000 du Commissaire à l'environnement et au développement durable ont été prises en compte dans la SDD II. À titre d'exemple, la SDD II comprend des objectifs clairs et mesurables établis pour juger du succès de sa mise en œuvre.

Deux aspects fondamentaux sont à la base de l'approche du développement durable adoptée par AAC. Premièrement, une nouvelle façon de collaborer avec nos partenaires du circuit alimentaire pour mieux intégrer le développement durable dans la gestion des risques associés aux ressources financières, à la production, à l'approvisionnement, aux marchés, à la santé et à l'environnement. Deuxièmement, la mise en œuvre d'une stratégie de croissance sectorielle fondée sur la science, l'innovation et la connaissance, et la mise au point de nouveaux produits et services plus respectueux de l'environnement. Ces éléments encadrent la vision de l'avenir de l'agriculture au Canada que nourrit le Ministère.

La SDD II tient également compte des commentaires recueillis lors de vastes consultations auprès des intervenants du secteur, de partenaires publics et de citoyens de l'ensemble du pays. Bien que l'accent principal porte encore sur les secteurs qui touchent le plus l'environnement, un effort a été fait pour couvrir les trois aspects du développement durable (social, économique et environnemental) d'une manière intégrée. Dans le cadre de la SDD II, AAC continuera d'aider le secteur à adhérer davantage à des pratiques respectant l'environnement au profit du développement durable notamment par : ses politiques et programmes, ses travaux de recherche et de développement, et par l'éducation et la sensibilisation. La coordination et l'intégration de la SDD II dans les systèmes de gestion du Ministère concourront à garantir le succès de la mise en œuvre, du contrôle, de l'amélioration des engagements en matière de développement durable ainsi que la présentation des rapports connexes.

Le cadre suivant expose les quatre thèmes, ou « Orientations stratégiques », de la SDD II, les objectifs de chacun d'eux et les engagements d'AAC à leur égard. Il donne une indication claire de la nature des activités qu'AAC entreprendra pour contribuer de façon appréciable au développement durable de l'agriculture canadienne.

Orientation stratégique / Objectifs de la SDD II	Engagements du Ministère
1. Protection de nos ressources naturelles	
Amélioration de la santé de nos sols	• Collaborer avec le secteur et les intervenants à accroître la capacité du secteur à gérer les ressources en sol et à adhérer à des pratiques de conservation visant la durabilité à long terme des sols agricoles de toutes les régions du Canada. • S'adonner à des activités de recherche et de développement afin de mettre au point des méthodes, des technologies ou des pratiques de gestion novatrices et d'accroître notre compréhension des facteurs qui affectent la santé du sol. • Réaliser des activités d'éducation et de sensibilisation pour promouvoir les meilleures pratiques et montrer leur bien-fondé au secteur. Le secteur recevra de l'information sur les façons d'optimiser la production et de réduire au minimum les effets négatifs sur l'environnement. • Évaluer les options stratégiques qui permettraient de relever la capacité du secteur à gérer ses ressources en sol.
Amélioration de la santé de notre eau	• Collaborer avec le secteur et les intervenants, principalement des régions de productions végétale et animale intensives, pour améliorer leur capacité à réduire les risques de contamination de l'eau par le fumier ou les éléments nutritifs (azote et phosphore); et pour rehausser la capacité des secteurs de l'agriculture primaire et de la transformation agroalimentaire à gérer les ressources en eau et à en faire une utilisation plus efficiente. • S'adonner à des activités de recherche et de développement afin de mettre au point des méthodes, des technologies ou des pratiques de gestion novatrices et d'accroître notre compréhension des facteurs qui affectent la qualité et la disponibilité de l'eau. • Réaliser des activités d'éducation et de sensibilisation pour promouvoir les meilleures pratiques et montrer leur bien-fondé au secteur. Le secteur recevra de l'information sur les façons d'optimiser la production et de réduire au minimum les effets négatifs sur l'environnement. • Évaluer les options stratégiques qui permettraient au public de disposer d'une alimentation sûre en eau de bonne qualité.

Orientation stratégique / Objectifs de la SDD II	Engagements du Ministère
1. Protection de nos ressources naturelles (suite)	
Amélioration de la qualité de notre air	• Collaborer avec le secteur et les intervenants à réduire les émissions attribuables à l'agriculture, qui altèrent la qualité de l'air, la couche d'ozone et contribuent au changement climatique. Ce faisant, nous nous assurerons que l'agriculture et l'agroalimentaire apportent leur contribution dans la réalisation des objectifs acceptés par le Canada en signant le Protocole de Kyoto et le Protocole de Montréal. • S'adonner à des activités de recherche et de développement afin de mettre au point des systèmes d'exploitation agricole durables fondés sur des méthodes, des technologies ou des pratiques de gestion novatrices et d'accroître notre compréhension des facteurs qui influent sur la qualité de l'air, le changement climatique et de leurs effets en agriculture. • Réaliser des activités d'éducation et de sensibilisation pour promouvoir les meilleures pratiques et montrer leur bien-fondé au secteur. Ce dernier recevra de l'information sur les façons d'optimiser la production et de réduire au minimum les effets négatifs sur l'environnement. • Évaluer les options stratégiques qui permettraient de relever la capacité du secteur à atténuer les effets sur l'air et la couche d'ozone et à s'adapter au changement climatique.
Augmentation de la diversité biologique en agriculture	• Collaborer avec le secteur et les intervenants à accroître la connaissance et la compréhension de la biodiversité agricole et faire la preuve de l'importance de sa conservation. • Investir dans la recherche et le développement sur les ressources génétiques végétales qui constituent une étape d'importance dans la mise au point de nouvelles variétés et de nouveaux usages pour les cultures traditionnelles, ainsi que dans la recherche à long terme pour accroître la connaissance et la compréhension de l'effet possible des végétaux dotés de caractères nouveaux sur les agro-écosystèmes. • S'adonner à des activités d'éducation et de sensibilisation pour relever le taux de conservation, d'utilisation durable et d'amélioration de la biodiversité en agriculture.

Orientation stratégique / Objectifs de la SDD II	Engagements du Ministère
1. Protection de nos ressources naturelles (suite)	
Relèvement du taux de conservation de la biodiversité naturelle	• Collaborer avec le secteur, d'autres ministères et organismes fédéraux, les administrations provinciales et d'autres intervenants à relever le taux de conservation, d'utilisation durable et d'amélioration de la biodiversité naturelle, en particulier celle des agro-écosystèmes du Canada. • Prendre un rôle de meneur et renforcer les connaissances de la science de la biodiversité et la capacité de réseautage du Canada et accroître la connaissance et la compréhension de l'importance de la biodiversité pour l'agriculture et pour le monde naturel, pour mieux sensibiliser à cette importance et à la nécessité de conserver la biodiversité. • Prendre les moyens nécessaires pour que l'information et les connaissances recueillies sur la biodiversité naturelle soient transmises au secteur et au grand public.

Orientation stratégique / Objectifs de la SDD II	Engagements du Ministère
2. Un secteur prospère et viable respectueux de l'environnement	
Augmentation de la productivité par l'éco-efficience	• Forger des partenariats avec d'autres ministères, le secteur agricole et agroalimentaire et d'autres intervenants afin d'accroître la compréhension et la prise de conscience de l'éco-efficience et d'encourager la mise au point et l'adoption d'outils, de technologies et de pratiques de gestion éco-efficients.
Augmentation de l'investissement, l'accès aux marchés et la croissance des marchés des produits agricoles et agroalimentaires, des technologies et des connaissances qui contribuent à une agriculture durable.	• Aider le secteur à créer un climat d'affaires propice en intégrant les principes du développement durable dans ses stratégies d'investissement, par l'analyse du climat d'affaires propice au développement durable de certains pays et en faisant disparaître les obstacles au commerce. Nous nous emploierons à trouver le bon marché pour les produits, les technologies et la connaissance qui contribuent à une agriculture durable par l'élaboration d'information et de communication sur les possibilités qui s'offrent aux investisseurs nationaux et étrangers, et par la promotion de l'économie des sciences de la vie. • Nous nous emploierons à trouver le bon marché pour les produits, les technologies et la connaissance qui contribuent à l'agriculture durable par l'élaboration d'information et de communication sur les possibilités qui s'offrent aux investisseurs nationaux et étrangers, et par la promotion de l'économie des sciences de la vie.

Orientation stratégique / Objectifs de la SDD II	Engagements du Ministère
3. Contribution du secteur agricole et agroalimentaire à la protection des collectivités	
Réduction des risques dans la lutte antiparasitaire	• Collaborer avec le secteur et les intervenants à réduire les risques attribuables à la lutte antiparasitaire. • Concourir aux activités de recherche et de développement afin de mettre au point des produits antiparasitaires ou des méthodes de lutte à risque réduit et d'accroître notre compréhension de la lutte antiparasitaire en agriculture. • S'adonner à des activités d'éducation et de sensibilisation pour promouvoir la lutte antiparasitaire intégrée et les meilleures pratiques et faire la preuve de leur efficacité au secteur. • Évaluer les options stratégiques qui rendraient le secteur plus apte à faciliter l'adoption de produits antiparasitaires à risque réduit.
Dialogue public éclairé sur les enjeux agro-environnementaux	• Collaborer avec le secteur et les intervenants à diffuser de l'information et des connaissances propices à une prise de décisions éclairées sur l'aménagement des terres. • Diffuser de l'information sur les progrès du secteur vers une production agricole et agroalimentaire durable et communiquer avec les Canadiens pour déterminer et régler leurs préoccupations concernant l'intensification de la production agricole.
Des produits novateurs sains	• Travailler avec nos partenaires et d'autres intervenants pour placer le Canada dans la position d'un chef de file mondial et d'un centre d'excellence en matière de recherche, de production et de commercialisation d'aliments fonctionnels et de produits nutraceutiques novateurs, sains, de grande qualité, respectueux de l'environnement et efficaces, et élargir l'accès du consommateur à un large éventail de produits bénéfiques pour la santé.

Orientation stratégique / Objectifs de la SDD II	Engagements du Ministère
4. Intégration du développement durable dans les politiques, les programmes et les activités du Ministère	
Intégration des principes de développement durable dans l'élaboration des politiques et des programmes	• Éduquer les analystes stratégiques et les cadres supérieurs sur le développement durable pour leur donner les connaissances, la capacité et les contacts nécessaires pour tenir compte de principes économiques, sociaux et agro-environnementaux lorsqu'ils formuleront des conseils en matière de politiques, de programmes ou de lois. • Examiner les politiques, les programmes et les lois du Ministère sous l'angle du développement durable et, de concert avec d'autres ministères, intégrer l'analyse du développement durable dans l'élaboration de politiques. • Produire et publier des analyses sur les options et les initiatives stratégiques clés puis évaluer comment cette information a été utilisée pour améliorer les résultats de l'analyse du développement durable.
Écologisation des activités du Ministère	• Promouvoir l'achat de biens et de services respectueux de l'environnement. • Améliorer les pratiques de gestion des déchets. • Améliorer le taux de conservation de l'eau et les méthodes de gestion des eaux usées. • Améliorer la gestion et l'efficacité de l'utilisation de l'énergie dans les édifices. • Améliorer les pratiques de gestion du parc automobile. • Réduire les risques et les responsabilités pour le Ministère attribuables à l'aménagement des terres.

ORGANIGRAMME D'AAC

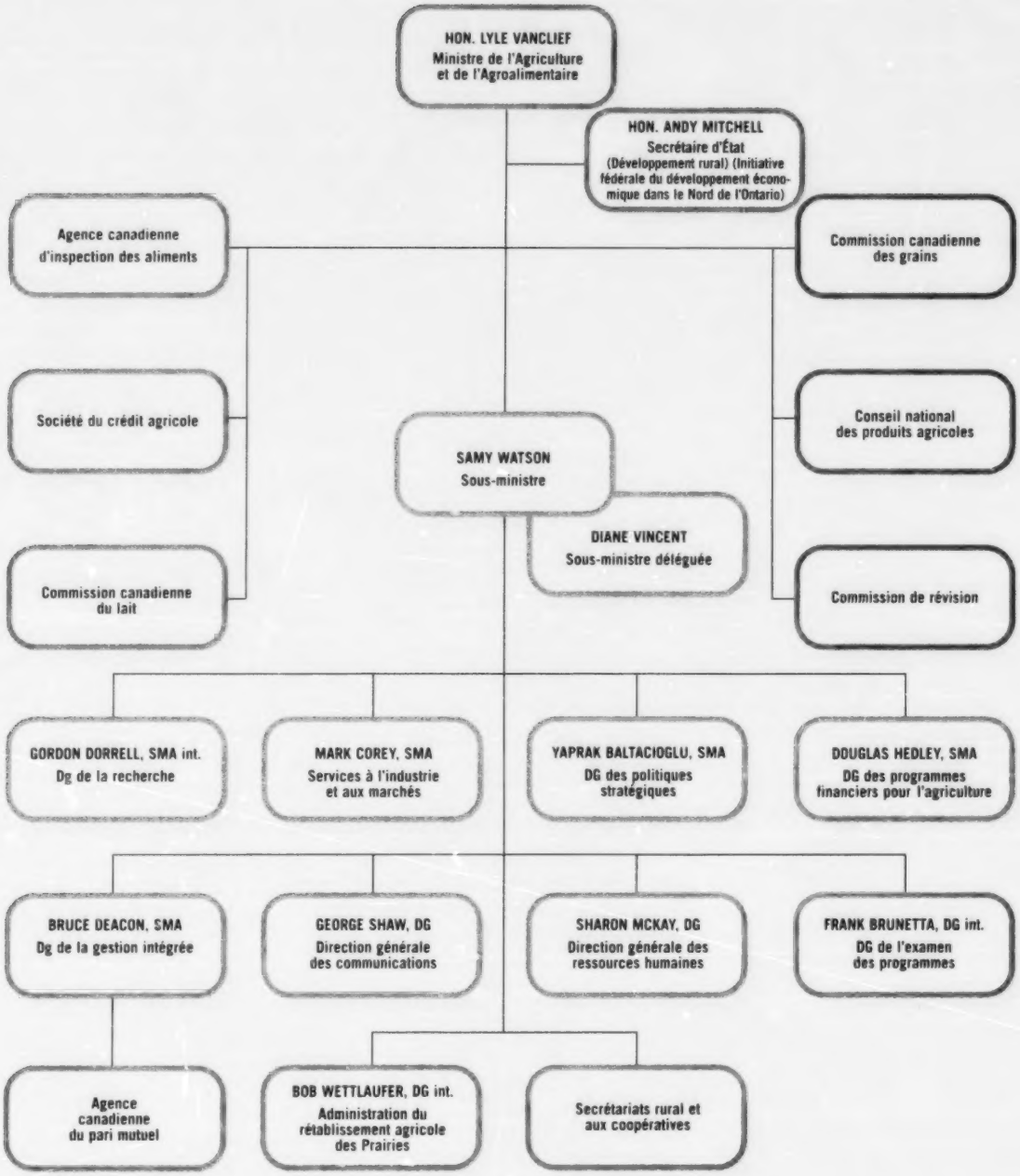

Lois appliquées par le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire

Le ministre assume l'entière responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

LOI SUR LE PAIEMENT ANTICIPÉ DES RÉCOLTES [1]	L.R.C., 1985, CH. C-49, MODIFIÉE
LOI SUR LES PROGRAMMES DE COMMERCIALISATION AGRICOLE	L.R.C., 1997, CH. 20
LOI SUR L'OFFICE DES PRODUITS AGRICOLES (INOPÉRANTE) [1]	L.R.C., 1985, CH. A-4, MODIFIÉE
LOI SUR LA VENTE COOPÉRATIVE DES PRODUITS AGRICOLES [1]	L.R.C., 1985, CH. A-5, MODIFIÉE
LOI SUR LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES	L.R.C., 1985, CH. A-6, MODIFIÉE
LOI SUR LA GÉNÉALOGIE DES ANIMAUX	L.R.C., 1985, CH. 8 (4e SUPPL.), MODIFIÉE
LOI SUR LA DISSOLUTION DE LA SOCIÉTÉ CANAGREX (INOPÉRANTE)	L.C., 1987, CH. 38, S-6
LOI SUR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE	L.C., 1994, CH. 38, MODIFIÉE
LOI SUR LES STATIONS AGRONOMIQUES	L.R.C., 1985, CH. E-16, MODIFIÉE
LOI SUR LA MÉDIATION EN MATIÈRE D'ENDETTEMENT AGRICOLE	L.C., 1997, CH. 21
LOI SUR LES PRÊTS DESTINÉS AUX AMÉLIORATIONS AGRICOLES ET À LA COMMERCIALISATION SELON LA FORMULE COOPÉRATIVE	L.R.C., 1985, CH. 25 (3e SUPPL.), MODIFIÉE
LOI SUR LES PRÊTS DESTINÉS AUX AMÉLIORATIONS AGRICOLES	L.R.C., 1985, CH. F-3, MODIFIÉE
LOI SUR LA PROTECTION DU REVENU AGRICOLE	L.C., 1991, CH. 22, MODIFIÉE
LOI SUR L'AIDE À L'ALIMENTATION DES ANIMAUX DE FERME (INOPÉRANTE)	L.R.C., 1985, CH. L-10, MODIFIÉE
LOI SUR LE RÉTABLISSEMENT AGRICOLE DES PRAIRIES	L.R.C., 1985, CH. P-17, MODIFIÉE
LOI SUR LES PAIEMENTS ANTICIPÉS POUR LE GRAIN DES PRAIRIES [1]	L.R.C., 1985, CH. P-18, MODIFIÉE
LOI SUR LES PAIEMENTS DE TRANSITION DU GRAIN DE L'OUEST	L.C. 1995, CH. 17 ANNEXE II

Le ministre partage la responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

CODE CRIMINEL – ARTICLE 204	L.R.C., 1985, CH. C-46, MODIFIÉE (MINISTRE DE LA JUSTICE ET SOLLICITEUR GÉNÉRAL DU CANADA)
LOI SUR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL – ALINÉA 10(2)(E)	L.R.C., 1985, CH. E-22, MODIFIÉE (MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES)

Lois appliquées par des organismes extérieurs à AAC

LOI SUR LES SANCTIONS ADMINISTRATIVES PÉCUNIAIRES EN MATIÈRE D'AGRICULTURE ET D'AGROALIMENTAIRE	L.C., 1995, CH. 40
LOI SUR LES PRODUITS AGRICOLES AU CANADA	L.R.C., 1985, CH. 20 (4e SUPPL.)
LOI SUR LA COMMISSION CANADIENNE DU LAIT	L.R.C., 1985, CH. C-15, MODIFIÉE
LOI SUR L'AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS	L.C., 1997, CH. 6
LOI SUR LES GRAINS DU CANADA	L.R.C., 1985, CH. G-10, MODIFIÉE
LOI SUR L'EMBALLAGE ET L'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS DE CONSOMMATION	L.R.C., 1985, CH. C-38
LOI SUR LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE	L.C., 1993, CH. 14, MODIFIÉE
LOI SUR LES OFFICES DES PRODUITS AGRICOLES	L.R.C., 1985, CH. F-4, MODIFIÉE
LOI SUR LES ALIMENTS DU BÉTAIL	L.R.C., 1985, CH. F-9
LOI SUR LES ENGRAIS	L.R.C., 1985, CH. F-10
LOI SUR L'INSPECTION DU POISSON	L.R.C., 1995, CH F-12
LOI SUR LES ALIMENTS ET DROGUES	L.R.C., 1985, CH. F-27
LOI SUR LA SANTÉ DES ANIMAUX 1990	CH. 21
LOI SUR L'INSPECTION DES VIANDES	L.R.C., 1985, CH. 25, 1er SUPPL.
LOI SUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES 1990	CH. 20
LOI SUR LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX 1990	CH. 22
LOI SUR LES SEMENCES 1985	CH. S-8

[1] Ces lois ont été abrogées par la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole* (LPCA). Par contre, les articles de la LPCA abrogeant ces lois ne sont pas encore en vigueur. Elles restent donc des lois pour lesquelles le ministre est reponsable.

PERSONNES-RESSOURCES ET SITES INTERNET

Agriculture et
Agroalimentaire Canada
Renseignements généraux
930, avenue Carling
Ottawa (Ontario) K1A 0C5
(613) 759-1000

Nota: À moins d'indication contraire, l'adresse du Ministère est le 930, avenue Carling

Réseau World Wide Web:
http://www.agr.ca
Telnet: www.agr.ca
(login: guest)

Système d'affichage électronique:
Canada: 1-800-234-4410
Ottawa: (613) 759-1100

Voix ou télécopieur-sur-demande:
Canada: 1-800-346-2222
Ottawa: (613) 759-6650

SOUS-MINISTRE ET SOUS-MINISTRE DÉLÉGUÉE

Samy Watson
Sous-ministre
(613) 759-1101
watsons@em.agr.ca

Diane Vincent
Sous-ministre déléguée
(613) 759-1090
vincentdi@em.agr.ca

PERSONNES-RESSOURCES DES DIRECTIONS GÉNÉRALES

Yaprak Baltacioglu
Sous-ministre adjointe
Direction générale
des politiques stratégiques
(613) 759-7349
baltaciogluy@em.agr.ca

Frank Brunetta
Directeur général intérimaire
Direction générale de
l'examen des programmes
(613) 759-6470
brunettaf@em.agr.ca

Mark Corey
Sous-ministre adjoint
Direction générale des
services à l'industrie
et aux marchés
(613) 759-7361
coreym@em.agr.ca

Bruce Deacon
Sous-ministre adjoint
Direction générale de
la gestion intégrée
(613) 759-6811
deaconb@em.agr.ca

Gordon Dorrell
Sous-ministre adjoint intérimaire
Direction générale
de la recherche
(613) 759-7794
dorrellg@em.agr.ca

Douglas Hedley
Sous-ministre adjoint
Direction générale
des programmes financiers
pour l'agriculture
(613)759-7243
hedleyd@em..agr.ca

Lynden Hillier
Directeur exécutif
Secrétariat aux coopératives
(613) 759-7195
hilliel@em.agr.ca

Lynden Johnson
Directeur exécutif
Secrétariat rural
(613) 759-7133
johnsly@em.agr.ca

Elizabeth Massey
Directrice exécutive
Agence canadienne
du pari mutuel
Phase 2
6, promenade Antares, pièce 12
Nepean (Ontario) K2E 8A9
(613) 946-1700
emassey@em.agr.ca

Sharon McKay
Directrice générale
Direction générale
des ressources humaines
(613) 759-1196
mckays@em.agr.ca

George Shaw
Directeur général
Direction générale
des communications
(613) 759-7964
shawg@em.agr.ca

Bob Wettlaufer
Directeur général intérimaire
Administration du rétablissement agricole des Prairies
Tour CIBC
1800, rue Hamilton, pièce 603
Regina (Saskatchewan) S4P 4L2
(306) 780-6545
wettlauferb@em.agr.ca

PERSONNES-RESSOURCES DU PORTEFEUILLE

Cynthia Currie
Présidente
Conseil national
des produits agricoles
344, rue Slater
10e étage
Ottawa (Ontario) K1R 7Y3
(613) 995-2298
curricc@em.agr.ca
Site Web : http://nfpc-cnpa.gc.ca

Ron Dœring
Président
Agence canadienne
d'inspection des aliments
59, promenade Camelot
Nepean (Ontario) K1A 0Y9
(613) 225-2342
rdoering@em.agr.ca
Site Web : www.cfia-acia.agr.ca

Guy Jacob
Président
Commission canadienne du lait
1525, avenue Carling, pièce 300
Ottawa (Ontario) K1A 0Z2
(613) 792-2060
gjacob@em.agr.ca
Site Web : www.cdc.ca

John J. Ryan
Président et PDG
Société du crédit agricole
C.P. 4320
1800, rue Hamilton
Regina (Saskatchewan) S4P 4L3
(306) 780-8100
jryan@sk.sympatico.ca
Site Web : www.fcc-sca.ca

Barry W. Senft
Commissaire en chef
Commission canadienne
des grains
303, rue Main, pièce 600
Winnipeg (Manitoba) R3C 3G8
(204) 983-2735
bsenft@cgc.ca
Site Web : www.cgc.ca